



CAHIER DE RECHERCHE

N°8 – Juin 2025

Table des matières

AVANT-PROPOS	7
CONTRIBUTIONS THÉMATIQUES	9
Bitcoin : la plus islamique des monnaies ?	10
<i>Auteur: Malika MOUZOUNE</i>	
Résumé.....	10
Abstract	10
Introduction.....	10
L'état de notre système monétaire actuel et ses critiques.....	11
Genèse et évolutions des monnaies	11
De la comptabilité sur tablette aux monnaies métalliques	11
La domination de l'or : monnaie dure et confiance universelle	13
La fin de l'étalon-or et l'avènement des monnaies fiat	13
Le système fiat et ses dérivés.....	14
La création monétaire moderne : une production par le crédit	14
Endettement systémique et inflation structurelle	15
Perte de pouvoir d'achat et dilution de l'épargne	17
Les critiques du système monétaire selon l'éthique musulmane	18
Fondements de la critique islamique du système fiat	18
Conséquences du système fiat selon l'éthique musulmane	19
Les tentatives d'alternatives au système de monnaie historiques et modernes.....	20
La solution monétaire proposée par Bitcoin et ses caractéristiques	21
Origines idéologiques et technologiques du Bitcoin	21
Les prémices idéologiques et technologiques de Bitcoin	21
Le fonctionnement technique de Bitcoin	23
Les caractéristiques fondamentales du Bitcoin	24
Les caractéristiques intrinsèques uniques du Bitcoin	24
Bitcoin, monnaie fiat et monnaies numériques de banques centrales	25
Le Bitcoin et l'islam	26
La monnaie à l'époque prophétique et califale	26
Histoire de la monnaie à l'avènement de l'Islam	26
Les caractéristiques d'une monnaie d'un point de vue de la jurisprudence	27
La compatibilité du Bitcoin avec l'Islam	30
Les différents avis juridiques sur le Bitcoin et leur analyse	30

Potentiel du Bitcoin en tant qu'alternative licite pour les musulmans au système monétaire basé sur la dette	33
Conclusion	36
Bibliographie.....	37
Pourquoi la finance islamique peine-t-elle à s'imposer ?.....	38
<i>Auteur: Sofiane BOUAZNI</i>	
Résumé.....	38
Introduction.....	38
L'effet d'ancrage : quand la finance conventionnelle déforme les repères.....	40
Le biais de statu quo : la force de l'habitude.....	40
L'aversion à la perte : quand la peur de perdre freine la possibilité de gagner	41
Bibliographie.....	44
SukukInvest : e-Sukuk et Waqf un modèle hybride pour démocratiser l'investissement islamique pour les projets d'infrastructures en Afrique	45
<i>Auteur: Aïssata KOITE</i>	
Résumé.....	45
Introduction.....	45
Les normes islamiques régissant les sukuk	46
Quelle combinaison contractuelle idéale dans le cas de SukukInvest ?	46
Sukuk et philanthropie en Afrique : quelle convergence ?.....	48
Conclusion	51
La mutation des centres commerciaux	52
<i>Auteurs: Maureen NUGENT MOORE et Nicolas TARNAUD</i>	
Résumé.....	52
Abstract	52
Introduction.....	53
Genèse et apogée du modèle des centres commerciaux	54
Le centre commercial est mort, vive le centre commercial	55
La résilience d'un modèle tributaire de facteurs exogènes.....	56
Le centre commercial face aux mutations des modes de consommation	57
Le centre commercial, un actif en mutation perpétuelle	58
Et les investisseurs	59
Le verdissement des actifs, un enjeu commun à toutes les parties prenantes.....	59
Conclusion	60
Bibliographie.....	64

CONTRIBUTIONS LIBRES	65
L'effet de l'endettement et du surendettement sur la santé mentale.....	66
<i>Auteur: Angeline MONVOISIN</i>	
Résumé.....	66
Introduction.....	66
Les causes	66
La pauvreté, la crise économique:	66
La pression sociale, société de consommation	68
Les études et les frais de santé	68
Les addictions liées au jeu	70
Accompagnement juridique existant actuellement en France pour les personnes (sur)endettées.	71
L'impact sur la santé mentale	72
La santé mentale	72
Les différents symptômes psychologiques sur la santé mentale.....	73
Les pensées suicidaires.....	74
Conséquences sur la vie privé	74
Conséquences sur la vie sociale et professionnelle	74
L'islam et la dette.....	76
Définition de la dette dans la jurisprudence islamique	76
Dettes lors du vivant	76
Les solutions	83
La psychologie islamique ('Ilm al-Nafs)	83
Interview de Linda Bendjafer, psychologue clinicienne.....	85
La finance islamique	90
Conclusion	90
Bibliographie.....	93
La fin du travail	94
<i>Auteurs: David BRAMI et Nicolas TARNAUD</i>	
Résumé.....	94
Abstract	94
Introduction.....	95
Les origines et évolution de la notion de travail.....	97
La rupture technologique et l'automatisation	99
Les prophètes de la fin du travail	102
Le travail à l'ère numérique	104

Les conséquences sociales et politiques	106
Travail, identité et réalisation de soi	107
Les scénarios prospectifs	108
Les limites et résistances	110
Conclusion	111
Bibliographie.....	114
AUTEURS ET TEXTES SÉMINAUX.....	115
« Économie » de Paul Samuelson (1947)	116
<i>Auteur: Anouar HASSOUNE</i>	
L'auteur : Paul A. Samuelson	116
Le texte : Economie, 1947	117
Contexte et importance historique	117
Structure générale de l'ouvrage.....	117
Introduction aux principes économiques.....	118
Microéconomie : fondements et applications	118
La demande et l'offre	118
Comportement des consommateurs	119
Production et coûts	119
Structures de marché	119
Macroéconomie : Une approche keynésienne	119
Revenu national et comptabilité	119
Le modèle keynésien	120
Politique monétaire et budgétaire	120
Inflation et chômage	120
Économie internationale	120
Problèmes économiques contemporains.....	121
Innovations pédagogiques	121
Synthèse néoclassique-keynésienne	121
Impact et héritage	121
Conclusion	122
CONCEPT ESSENTIEL	123
La monnaie, à mi-chemin entre illusion et réalité	124
<i>Auteur: Younès BENBAREK</i>	
Résumé.....	124
Préambule	124

La monnaie, un outil aux multiples facettes	126
La monnaie, la propriété et les mécanismes fondamentaux	126
A-t-on toujours eu besoin de monnaie(s) pour échanger ?	127
Monopole souverain sur la monnaie et inflation.....	129
Monnaie et pandémie	133
Monnaie et confiance.....	134
De la monnaie métallique à la monnaie fiduciaire	137
Duplication du véhicule monétaire au cours de l'histoire	137
Emergence de la monnaie-dette	139

AVANT-PROPOS

C'est le *huitième numéro* du **Cahier de recherche** de FinanciaRech, la revue semestrielle de Financia Business School.

Quatre articles sont regroupés dans les « **Contributions thématiques** » (sur l'un ou plusieurs des trois axes principaux de recherche qui ont été retenus, à savoir : i-l'immobilier en tant qu'actif financier, ii-la finance de marché et les cryptomonnaies et iii-la finance éthique, y compris islamique, l'économie morale et la RSE). Dans le premier de ces articles, Malika Mouzoune pose la question de savoir si le Bitcoin peut être une alternative licite à la monnaie fiat dont le mécanisme de création repose principalement sur le crédit usuraire, pratique interdite chez les musulmans. L'analyse démontrera que le Bitcoin ne satisfait pas pleinement à la définition purement jurisprudentielle de la monnaie selon les savants musulmans, mais qu'il demeure licite et pourrait constituer une alternative au système fiat. Dans la deuxième contribution, Sofiane Bouazni se demande pourquoi la finance islamique peine à s'imposer. L'auteur suggère que se manifestent des raisons psychologiques inhérentes aux clients eux-mêmes: l'effet d'ancrage dans la finance conventionnelle ; le biais de statu quo ; et l'aversion au risque de perte. La troisième contribution prend la forme d'un billet proposé par Aïssata Koïté, qui explore un modèle financier islamique hybride combinant les e-Sukuk (obligations islamiques digitalisées) et le waqf (bien de mainmorte) dans une logique de financement structurant à impact social. L'étude met en lumière un outil duplicable, aligné sur les ODD et apte à mobiliser une nouvelle génération d'investisseurs africains et de la diaspora en quête de placements éthiques, inclusifs et transformateurs. Le quatrième article sort du champ de la finance islamique et traite d'immobilier. Plus précisément d'immobilier commercial. Maureen Nugent Moore et Nicolas Tarnaud affirment que le centre commercial a su prouver la résilience de son modèle, au terme de mutations fort intéressantes. Le changement de paradigme du centre commercial s'est ainsi traduit par plusieurs reconfigurations qui s'inscrivent désormais dans des écosystèmes holistiques. Cela crée un enchevêtrement d'exigences et, dans le même temps, un gisement de valeurs de nature à pérenniser le modèle.

Quant au chapitre consacré aux « **Contributions libres** », il commence tout d'abord par un article d'Angeline Monvoisin, qui traite d'un sujet très peu étudié : les causes de l'endettement et du surendettement, et de l'impact sur la santé mentale que cela peut engendrer. Cette contribution consacre ses deux dernières sections à ce qu'enseigne l'islam par rapport à la dette : les traditions religieuses offrent en effet une panoplie de solutions potentiellement exploitables face aux troubles que peut causer le surendettement. Le chapitre se conclut par un article coécrit par David Bami et Nicolas Tarnaud sur la fin du travail. Cet article analyse la transformation profonde du travail à l'ère de la révolution numérique. Loin d'annoncer une disparition brutale du travail, il met en évidence une mutation accélérée des emplois. L'article souligne la nécessité d'un

nouveau contrat social, fondé sur la coopération, la reconnaissance des activités non-marchandes et l'équité.

Dans la section dédiée aux « **Auteurs et textes séminaux** » de la pensée économique et financière, je vous propose de découvrir *Économie* le manuel best-seller que Paul Samuelson a publié en 1947, dans un contexte de reconstruction économique post-Seconde Guerre mondiale. À l'époque, les idées keynésiennes gagnaient en influence, tandis que les théories néoclassiques dominaient encore l'analyse microéconomique. Cependant, il n'existait pas de manuel unifié qui intégrait ces deux cadres pour un public étudiant. Les manuels précédents, comme ceux d'Alfred Marshall, se concentraient principalement sur la microéconomie, tandis que la macroéconomie keynésienne restait peu accessible aux non-spécialistes. *Économie* a comblé ce vide en offrant une présentation claire et systématique des principes économiques, avec une approche pédagogique innovante. Avec plus de 4 millions d'exemplaires vendus et des traductions dans des dizaines de langues, *Économie* a façonné la manière dont la discipline est enseignée et perçue à l'échelle mondiale.

Enfin, au chapitre du « **Concept essentiel** » de la discipline économique et financière, nous traitons de la monnaie. Le sujet étant très vaste, nous consacrerons les quatre prochains numéros du Cahier de Recherche à ce thème, en suivant les réflexions de Younès Benbarek. Il s'agit d'une immersion profonde dans l'histoire de la monnaie, et dans la lente genèse des signes monétaires contemporains, qui sont loin d'être triviaux et naturels. Dans ce premier volet de notre saga monétaire, l'auteur revient sur l'histoire de la monnaie en s'interrogeant sur les propriétés que doit posséder un actif pour devenir, peu à peu, un instruments d'échanges entre les acteurs économiques aussi bien qu'une réserve de valeur. Avant les métaux, notamment précieux, d'autres biens fongibles et utiles (comme les coquillages ou même le beurre !) ont possédé de tels attributs. Ce n'est que bien récemment dans l'histoire économique de l'humanité que des titres de dette (car c'est bien ce que sont les billets de banque et de banque centrale) ont été érigés en signes monétaires. Cette alchimie qui consiste à passer des métaux, notamment l'or, à une dette de banque puis de banque centrale repose sur une notion essentielle dans une société libérale et capitaliste : la confiance. Sans confiance, point de monnaie papier. Or la confiance est une forme de croyance, comme l'étymologie du mot le suggère : « *cum fides* » signifie « *avec foi* ». De la confiance à l'illusion, il peut n'y avoir qu'un tout petit pas en définitive...

Anouar HASSOUNE

Responsable de FinanciaRech

CONTRIBUTIONS THÉMATIQUES

Bitcoin : la plus islamique des monnaies ?

Résumé

Cet article, issu d'un mémoire de recherche, aborde la question de la compatibilité de Bitcoin avec l'éthique islamique. Il pose la question de savoir si le Bitcoin peut être une alternative licite à la monnaie fiat dont le mécanisme de création repose principalement sur le crédit usuraire, pratique interdite chez les musulmans. Après une présentation de la genèse des monnaies, du système monétaire fiat, du Bitcoin et de son fonctionnement, nous concluons sur la compatibilité du Bitcoin avec l'éthique islamique. Cette conclusion repose sur la définition de la monnaie selon la jurisprudence musulmane et sur les différents avis des savants ainsi que sur une analyse des arguments avancés par les savants dans leurs différents avis. L'analyse démontrera que le Bitcoin ne satisfait pas pleinement à la définition purement jurisprudentielle de la monnaie selon les savants musulmans, mais qu'il demeure licite et pourrait constituer une alternative au système fiat.

Abstract

This article addresses the issue of Bitcoin's compatibility with Muslim ethics. It raises the question of whether Bitcoin can be a legal alternative to fiat currency, which is based on debt, a practice forbidden in Islam. After a presentation of the history of currencies, the fiat monetary system, Bitcoin and how it works, we will conclude on the compatibility of Bitcoin with Muslim ethics. This conclusion will be based on the definition of currency according to Muslim jurisprudence and on the various opinions of scholars, as well as on an analysis of the arguments put forward by scholars in their different opinions. The analysis will show that Bitcoin does not fully satisfy the purely jurisprudential definition of currency according to Muslim scholars, but that it remains permissible and could be an alternative to the debt-based fiat system.

Introduction

L'apparition du Bitcoin, la première monnaie numérique basée sur un système d'échange de pair-à-pair, a bouleversé l'idée que nous nous faisons de la monnaie dans nos sociétés contemporaines.

Depuis 2009, il est désormais possible d'utiliser une forme de monnaie, qui n'est ni émise par une banque centrale, ni par un gouvernement mais qui est né d'une initiative privée et qui est géré par un protocole informatique. Ce protocole s'appuie sur la

technologie de la blockchain pour le rendre décentralisé, c'est-à-dire, sans une entité ou un tiers de confiance pour qu'il fonctionne et qu'il transmette de la valeur.

Les musulmans du monde entier n'ont pas été étranger à cette innovation monétaire. Cette solution pourrait mieux correspondre à la définition d'une monnaie selon la religion musulmane en comparaison au système monétaire fiat actuel.

Pour comprendre Bitcoin et sa comptabilité avec l'éthique musulmane, cet article se divise en trois parties :

1. L'état de notre système monétaire actuel et ses critiques
2. La solution monétaire proposée par Bitcoin
3. Le Bitcoin et l'Islam

Une compréhension de l'évolution historique des formes monétaires, du fonctionnement du système fiat contemporain, ainsi que des mécanismes techniques du Bitcoin, éclairée par les exigences de la jurisprudence islamique, constitue un préalable essentiel pour évaluer la compatibilité du Bitcoin avec la fonction de la monnaie tel que définie par l'Islam.

L'état de notre système monétaire actuel et ses critiques

Le fonctionnement de notre système monétaire actuel basé sur les monnaies étatiques ou monnaies fiat n'est pas millénaire, contrairement à des systèmes monétaires ou comptables plus anciens et dont les monnaies ont pu exister pendant plusieurs siècles. L'histoire et les caractéristiques des monnaies ou « moyen d'échange » à travers le temps permettent de comprendre le système monétaire dont l'humanité a hérité.

Genèse et évolutions des monnaies

De la comptabilité sur tablette aux monnaies métalliques

Lorsqu'on remonte dans l'histoire des monnaies, on évoque surtout le troc, dont on trouve des traces au Néolithique (vers 9 000 – 4 000 av. J.-C.). Entre -3500 et -500 avant J.-C., en Mésopotamie, l'économie reposait surtout sur des systèmes de crédit encadrés par l'autorité au pouvoir et des temples. Les échanges étaient enregistrés sur des tablettes d'argile, en unités d'orge ou d'argent-métal, non pour faciliter le troc, mais pour écrire, comptabiliser et transmettre les dettes au sein de cette civilisation. (Graeber, 2011)

Le troc avait ses limites et se heurtait au problème de la « *coïncidences des besoins*¹ » (Ammous, 2018), c'est-à-dire qu'il fallait s'assurer que ce que vous proposiez d'échanger coïncide bien avec le besoin de celui qui pouvait vous échanger ce que vous souhaitiez acquérir.

Cette limite de l'absence de la coïncidence pour le troc est surmontée en introduisant l'échange indirect, c'est-à-dire l'acquisition d'un bien intermédiaire qui va servir de moyen d'échange. La popularité ou l'acceptation à grande échelle de ce moyen

¹ Ammous, S. (2018). L'étalon Bitcoin. John Wiley & Sons

d'échange en fera généralement une monnaie. C'est d'ailleurs l'un des rôles de la monnaie : être un moyen d'échange.

Dans l'Éthique à Nicomaque (rédigée vers -330 av. J.-C.), Aristote ne limite pas les fonctions d'une monnaie, désormais répandue, à trois principes (unité de compte, moyen d'échange et réserve de valeur). Il met en lumière jusqu'à cinq principes : mesure commune, intermédiaire d'échange, réserve de valeur mais aussi instrument de paiement (par exemple pour la dot), et garantie politique, soulignant ainsi que la monnaie est d'abord un fait de société institué par le pouvoir. (Aristote, Éthique à Nicomaque, traduction Jules Tricot, Livre V, 1991).

La réserve de valeur permet de stocker de la richesse dans le temps, ce qui implique la rareté, on parle alors de monnaie dure c'est-à-dire « *une monnaie dont la production est difficile à accroître* ». (Ammous, 2018).

À travers l'histoire, la monnaie s'est incarnée dans différents supports monétaires. Loin d'être un objet universel, la monnaie s'est métamorphosée selon les besoins économiques, les croyances sociales, les ressources disponibles et l'organisation du pouvoir. Des coquillages aux billets de banque, chaque forme a tenté de remplir, avec plus ou moins de succès, les fonctions théoriques identifiées depuis l'Antiquité.

Les monnaies marchandises ont été les premières à incarner les fonctions de la monnaie dans de nombreuses civilisations pour faciliter les échanges. Il s'agissait d'objets de valeur reconnue, comme les coquillages de cauri, les plumes, le sel ou encore le bétail (Lietaer, 2011). Leur acceptation reposait sur des critères tels que la rareté, l'utilité, ou encore des normes sociales. Chaque objet offrait des avantages contextuels, mais aussi des inconvénients : encombrement, manque d'uniformité, mauvaise divisibilité. La valeur monétaire de ces objets pouvait disparaître rapidement lorsque leur stock augmentait de façon excessive ou qu'ils ne remplissaient plus les fonctions nécessaires. Les métaux précieux comme l'or et l'argent ont progressivement remplacé ces monnaies primitives grâce à leur durabilité, leur divisibilité et leur rareté.

Au VII^{ème} siècle av. J.-C., le roi Alyatte fit frapper les premières pièces d'électrum (alliage naturel d'or et d'argent), marquées de symboles garantissant leur authenticité. Son fils, Crésus, perfectionna ce système en séparant les métaux et en frappant des pièces d'or et d'argent distinctes, plus pratiques pour le commerce. Ces monnaies métalliques facilitaient les échanges commerciaux et remplissaient les fonctions de moyen d'échange, réserve de valeur, et surtout de garantie politique grâce au sceau royal ou religieux qui les légitimait. Ces innovations ont marqué le passage à une monnaie plus standardisée et centralisée, renforçant la souveraineté des émetteurs.

Malgré tout, il existait des contraintes de transport et de sécurité liées aux pièces métalliques et un nouveau support vient résoudre, temporairement, ces problématiques. Les premières formes de monnaie papier apparaissent en Chine sous la dynastie Tang (VII^{ème} siècle apr. J.-C.). Sous la dynastie Song (960–1279), les autorités émettent des billets garantis par l'administration, facilitant les échanges à grande échelle. Mais la surémission de billets par rapport aux réserves disponibles a provoqué une perte de

confiance, et une inflation massive, des populations qui se sont de nouveau tournés vers des alternatives plus fiables comme les monnaies métalliques. Ce phénomène illustre un point central dans l'histoire monétaire : la valeur de la monnaie ne dépendait plus de sa matière, mais de la confiance dans son émetteur.

La domination de l'or : monnaie dure et confiance universelle

L'or s'est progressivement imposé comme la réserve de valeur universelle, notamment en raison ses « *caractéristiques physiques uniques* » (Ammous, 2018): sa stabilité chimique, son caractère non périssable et son « ratio stock/flux » historiquement élevé. Des pièces comme l'aureus romain, le dinar omeyyade ou encore le florin florentin ont traversé des siècles grâce à cette valeur intrinsèque durable. Sa « vendabilité » (Ammous, 2018), tant dans le temps (capacité d'un bien à conserver sa valeur dans le futur) que dans l'espace (capacité à être échangé sur de longues distances), en faisait un support optimal pour la réserve de valeur et les échanges internationaux.

Les premières banques nationales ou centrales apparaissent à partir du XVI^{ème} siècle. Elles émettent les premiers billets modernes, à l'image de la monnaie papier chinoise, le billet devient une promesse d'échange, adossé d'abord à l'argent dans certains pays. En 1821, le Royaume-Uni adoptait officiellement l'étalon-or, la valeur de sa monnaie nationale, la livre sterling, était désormais fixée en fonction d'une quantité précise d'or, d'autres puissances suivront par la suite.

Les progrès technologiques de la fin du XIX^{ème} siècle, tels que le télégraphe électrique et le réseau ferroviaire, ont considérablement facilité les transactions interbancaires. Grâce aux mécanismes de compensation, les banques pouvaient ajuster leurs comptes sans transporter physiquement de l'or, ce qui renforçait la vendabilité de l'or dans l'espace. Les banques centrales ont progressivement émis plus de billets qu'elles ne détenaient d'or, créant un risque structurel de panique bancaire. Ce système a perduré tant que la confiance dans les institutions bancaires subsistait. Mais au tournant du XX^{ème} siècle, plusieurs faillites bancaires, dont la crise bancaire de 1907 aux États-Unis qui a abouti à la création de la *Federal Reserve* en 1913, ont révélé la fragilité d'un modèle basé sur une couverture partielle en or.

La fin de l'étalon-or et l'avènement des monnaies fiat

En Europe, l'annonce de la Première Guerre mondiale provoque une panique bancaire, notamment en Angleterre, la convertibilité en or est suspendu dès 1914 dans plusieurs pays européens et en 1917 aux États-Unis, le temps de la guerre. Après la guerre, les tentatives de revenir à l'étalon-or de 1914 se sont soldées par des échecs, notamment dû à la Grande dépression de 1929. Ce système « temporaire » de monnaies non convertibles perdure jusqu'à la conférence de Bretton Woods en 1944, où un nouveau système monétaire international est mis en place avec le dollar américain comme monnaie de réserve mondiale, seul encore convertible en or à un taux fixe de 35 dollars l'once.

Ce système s'effondre en 1971, lorsque Richard Nixon annonce la fin unilatérale de la convertibilité du dollar en or, instaurant un régime de monnaie fiat. Depuis, les banques

centrales continuent pourtant à stocker de l'or, confirmant son rôle de réserve de valeur malgré l'abandon formel de sa fonction monétaire. Cette transition vers la monnaie fiat repose sur un changement fondamental : la valeur monétaire n'est plus garantie par une contrepartie physique mais par une simple déclaration d'autorité (Lietaer, 2011).

Parallèlement à cette évolution, le système monétaire moderne s'est structuré autour de deux formes complémentaires : la monnaie scripturale, émise par les banques commerciales et qui correspond aux dépôts enregistrés sur les comptes bancaires ; elle constitue aujourd'hui plus de 90% de la masse monétaire en circulation, bien qu'elle ne possède pas de matérialité propre ; et la monnaie électronique, qui désigne les moyens de paiement numériques (cartes, virements, portefeuilles virtuels) qui servent à utiliser cette monnaie scripturale via des réseaux informatiques.

Ce modèle facilite l'extension du crédit et le financement public illimité, mais expose les populations à la perte de pouvoir d'achat et à l'inflation monétaire (Ammous, 2021).

L'histoire des monnaies nous démontre qu'elles se sont succédé pour résoudre les problèmes posés par des monnaies antérieures. L'or a toujours été la réserve de valeur par excellence, entre autres grâce à un « ratio stock-flux » élevé . Néanmoins, la disparition de l'étalon-or au profit de la monnaie fiat ou étalon-fiat est au cœur de l'héritage laissé par nos prédécesseurs et met en lumière la principale critique de notre système économique et monétaire actuel : la dette.

Le système fiat et ses dérives

Depuis la fin de la convertibilité du dollar en or en 1971, les monnaies reposent sur un système fiat, géré par les banques centrales, avec des taux de change flottants déterminés par le marché Forex (*Foreign Exchange*), la valeur de la monnaie repose exclusivement sur la confiance accordée aux autorités émettrices. Le système fiat a entraîné des dérives structurelles majeures comme l'expansion excessive du crédit et de la masse monétaire, l'inflation latente et l'endettement excessif de la population.

La création monétaire moderne : une production par le crédit

Dans un système fiat, la création monétaire repose sur deux piliers : les banques commerciales, qui créent la monnaie en accordant des crédits et les banques centrales qui en régulent l'offre globale. Chaque fois qu'une banque commerciale accorde un prêt, elle crée de la monnaie ex nihilo. Grâce aux mécanismes des réserves fractionnaires, elles ne conservent qu'une fraction des dépôts en réserve, ce qui leur permettent de prêter un montant supérieur à leurs fonds disponibles.

Les banques centrales jouent un rôle d'arbitrage et de stabilisation pour garantir la liquidité du système financier, limiter les effets de panique bancaire et tenter de contenir l'inflation. Néanmoins, la crise financière mondialisée qui a commencé aux Etats-Unis en 2008 ou la crise du Covid-19 ont conduit à des politiques monétaires sans précédent, notamment les programmes d'assouplissement quantitatif (*quantitative easing* ou QE). Les banques centrales ont racheté massivement des obligations publiques et privées pour injecter des liquidités dans l'économie et stimuler la croissance.

Cette création continue de « nouvelles unités » entraîne mécaniquement une perte de valeur relative des « unités existantes », affectant notamment les épargnants. Ces monnaies présentent un « ratio stock/flux » très faible, à l'inverse des monnaies dites « dures » comme l'or.

Entre 1960 et 2020, la croissance moyenne de la masse monétaire mondiale a été de 29% par an, tous pays confondus. Même dans les pays les plus « prudents », cette croissance reste significative : 6,5% pour la Suisse, 7,4% pour les États-Unis, 7,9% pour la Suède, 8,2% pour le Danemark» (Ammous, 2021). À titre de comparaison, la production d'or mondial reste autour de 1 à 2% par an.

Depuis les années 1970, les États émettent une monnaie détachée de toute contrepartie réelle, facilitant l'endettement public par simple expansion monétaire, au prix d'une érosion continue du pouvoir d'achat.

Endettement systémique et inflation structurelle

Le système de monnaie fiat confère aux gouvernements et banques centrales une capacité inédite à financer leurs dépenses via l'émission de dette publique, principalement par le biais d'obligations d'État.

En France par exemple, la dette nationale brute a bondi de 20% du PIB en 1980 à plus de 112% en 2022, avec des pics à la suite des crises de 2008 et du Covid-19.

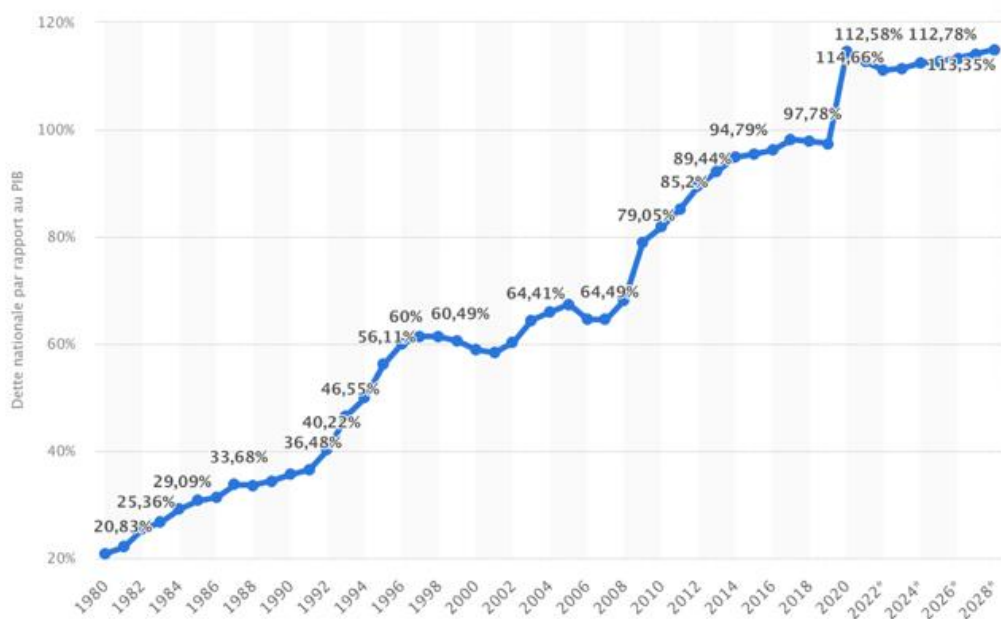


Figure 1 - Dette nationale brute de la France par rapport au produit intérieur brut (PIB) entre 1980 et 2028 - Crédit Statista

En parallèle, les dépenses d'intérêts sur la dette ont fortement repris leur croissance depuis 2020 comme indiqué sur la figure ci-dessous sur l'exemple français.

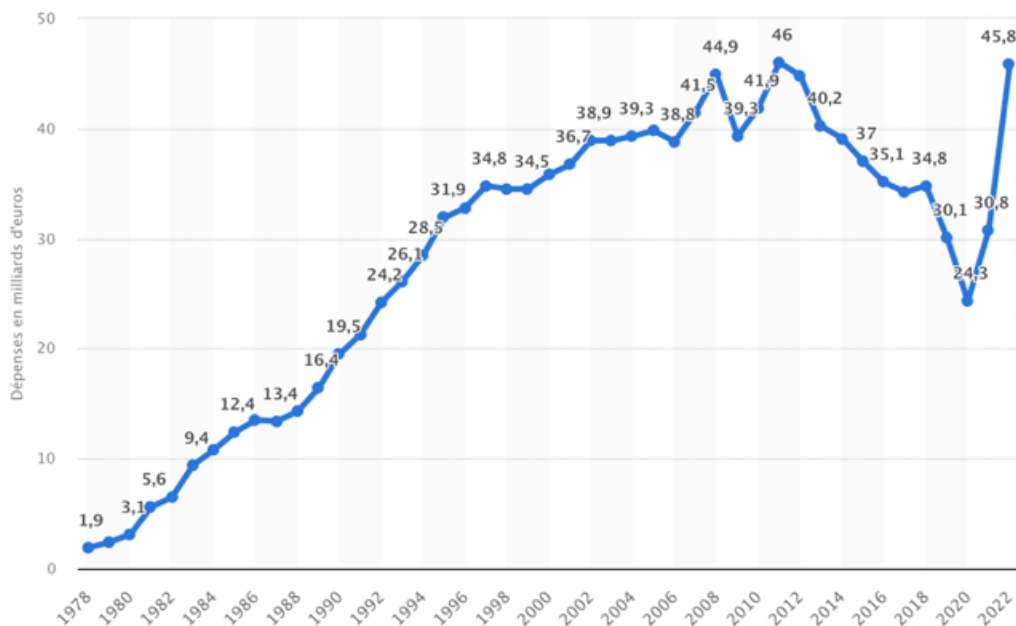


Figure 2 - Dépenses publiques dédiées aux intérêts sur la dette en France de 1978 à 2022 - Crédit Statista

Or, pour rembourser une dette assortie d'intérêts, il faut que davantage de monnaie soit injectée, donc de nouveaux crédits. Ce mécanisme engendre un cycle auto-entretenu ou le crédit alimente le crédit.

Les théories keynésiennes plébiscitées par de nombreux états soutiennent qu'« *accroître la dette est la solution à privilégier face à tout problème économique* ». (Ammous, 2021). D'autres grandes économies mondiales sont également confrontées à une dégradation substantielle de leur niveau d'endettement ces dernières années comme le montre ce schéma.

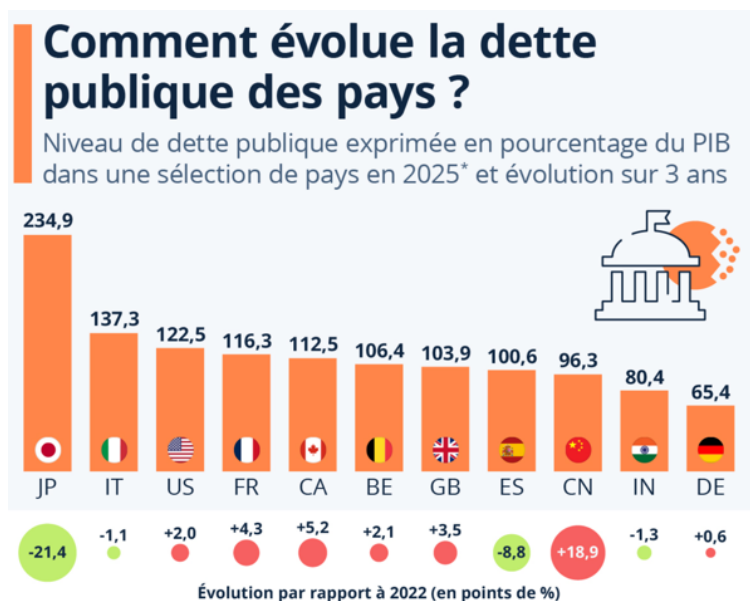


Figure 3 - Niveau de la dette publique exprimée en pourcentage du PIB dans une sélection de pays en 2025 (prévisions pour l'année 2025 en date d'avril 2025) Source FMI et Statista

La dette est ainsi devenue un pilier du système fiat, ancré durablement dans les budgets publics et intégrée aux logiques de gouvernance. Ce modèle, qui accorde aux États et aux banques une capacité inédite de finance par émission monétaire, a normalisé le recours à l'endettement à tous les niveaux, public, privé et individuel, et généré une inflation structurelle persistante. L'augmentation continue de la masse monétaire entraîne une dépréciation de la monnaie, affaiblissant le pouvoir d'achat des ménages et accentuant les disparités économiques. L'endettement n'est plus seulement un outil budgétaire ponctuel : il est devenu une composante ordinaire du fonctionnement économique contemporain où la consommation immédiate est valorisée au détriment de l'épargne. Les populations vivent sous le système dette de la monnaie fiat qui fait partie intégrante de leur quotidien.

Perte de pouvoir d'achat et dilution de l'épargne

Cette dynamique favorise la consommation immédiate au détriment de la planification à long terme. Elle s'oppose aux logiques des monnaies « dures », plus rares et plus stables, qui permettent la conservation de la valeur et une gestion dans le temps plus saine. Elle contraste également avec l'idée d'une monnaie « fondante »¹ défendue par Keynes dans certaines réflexions sur la relance de l'économie et la consommation : la monnaie perd de sa valeur avec le temps, afin d'inciter les agents à dépenser plutôt qu'à épargner (Keynes, 1936).

La perte de pouvoir d'achat et la dilution de l'épargne constituent deux conséquences centrales du système fiat. La création monétaire illimitée entraîne une dépréciation continue de la monnaie, affectant particulièrement l'épargne placée sur les comptes courants ou les livrets à faible rendement, dont le taux de rémunération réel reste souvent inférieur à l'inflation. Cette dynamique favorise la consommation immédiate au détriment de l'épargne et de la planification à long terme.

Parallèlement, le recours au crédit devient la norme, dans un contexte où la réussite économique est mesurée par la capacité à s'endetter et à maintenir un bon « score crédit ».

Selon Ammous, la vie sous monnaie fiat est un monde où « *à n'importe quel moment, la somme de tous les soldes est négative* » (Ammous, 2021). Un monde où la définition de la richesse est d'« *accumuler des soldes de trésorerie négatifs de plus en plus importants* » (Ammous, 2021) et non plus accumuler du capital sur un compte bancaire. La dette est perçue comme un levier d'accès aux actifs durables comme l'immobilier, mais elle expose également les individus à une fragilité accrue en cas de choc économique. L'inflation, bien que parfois perçue comme modérée, agit comme un impôt invisible sur l'épargne monétaire.

Ainsi, le système fiat façonne des comportements économiques court-termistes et accentue les inégalités entre ceux qui peuvent accéder à des actifs réels et ceux dont

¹ Keynes évoque favorablement le principe d'une monnaie fondante inspirée des idées de Silvio Gesell, qui visait à encourager la circulation monétaire en pénalisant la thésaurisation. Il écrit : « *The idea behind stamped money is sound. It is possible that the future will learn more from the spirit of Gesell than from that of Marx.* »

l'épargne est constamment érodée. Il impose une norme sociale et économique où l'endettement est institutionnalisé, et où la stabilité financière repose de plus en plus sur des bases précaires. D'un point de vue de l'éthique musulmane, ce système monétaire est questionnable et même parfois problématique.

Les critiques du système monétaire selon l'éthique musulmane

Fondements de la critique islamique du système fiat

L'analyse du système monétaire moderne à travers le prisme de l'éthique musulmane soulève plusieurs objections majeures, notamment en ce qui concerne l'interdiction de l'usure (*riba*), l'incertitude excessive (*gharar*) et la nécessité de préserver la richesse (*hifz al māl*) conformément aux objectifs de la Loi divine (*Maqasid al Shari'ah*). Ces principes, issus du Coran, de la Sunnah, c'est-à-dire l'ensemble des paroles, actions et approbations rapportées du prophète Muhammad (PBSL)¹ et de la jurisprudence islamique (*fiqh*), constituent le socle sur lequel reposent les critiques envers le modèle des monnaies fiat contemporain.

L'une des critiques les plus fondamentales concerne l'interdiction du *riba* (usure) et du *gharar* (incertitude excessive). L'usure ou *riba* est une pratique interdite par les trois religions monothéistes (Ghulamallah, 2022, p. 73).

Le Coran condamne explicitement le *riba* à plusieurs reprises (Sourate 2 versets 275 à 279), tandis que la Sunnah, à travers plusieurs hadiths, réitère son interdiction. Le système bancaire moderne repose sur l'octroi de prêts à intérêts, mécanisme au cœur même de la création monétaire par les banques commerciales. Cela constitue une manifestation directe du *riba al nasi'ah*, à savoir l'augmentation d'un capital prêté en échange d'un report de paiement. Ce mode de création monétaire contrevient au principe islamique selon lequel le prêt d'argent est un acte de bienfaisance et ne saurait générer de profit.

Le « *seigneuriage* » (Lietaer, 2011, p. 361), qui désigne le profit que réalise un État lorsqu'il crée de la monnaie à un coût très faible, et l'utilise pour acheter des biens ou financer ses dépenses est également problématique : « *le seigneuriage des monnaies fiat entraîne un enrichissement injuste et une redistribution de richesse, en contradiction avec l'esprit de la Shari'ah* » (Larbani, Meera, 2006).

De plus, le système fiat contrevient aux objectifs de la Loi divine (*Maqasid al Shari'ah*) à commencer par la protection de la richesse (*māl*), compromise par l'inflation et la dépréciation monétaire.

On peut également citer les dérives sur le marché du Forex, créé en 1971 pour faciliter les échanges internationaux des devises à la suite de l'abandon de l'étalon-or, où les monnaies deviennent objet de spéculation, ce qui relève du *gharar* (incertitude excessive). De plus, les règles d'échanges ne sont peu ou pas respectées selon le hadith

¹ Formule d'eulogie : phrase de louange prononcée après la mention du nom de Dieu, de prophètes ou de personnages importants. On indique après la mention de Dieu « SWT » pour « Qu'il soit exalté et glorifié » et après la mention de Muhammad « PBSL » pour « Paix et Bénédiction de Dieu Sur Lui ».

relevant du *riba al fadl*¹ avec notamment des pratiques non permises selon l'éthique musulmane (swap, dérivés etc.).

La monnaie fiat est critiquée sur son absence de valeur intrinsèque car elle est créée ex nihilo. « *Le mot fiat vient de la Bible latine et se réfère aux premiers mots prononcés par Dieu au cours de la création « Fiat lux », (« que la lumière soit »). Ce type de monnaie est créé à partir de rien par le seul pouvoir de l'autorité impliquée.* » (Lietaer, 2011) Elle reste néanmoins permmissible pour les musulmans qui peuvent l'utiliser car la *thammaniyyah*, c'est-à-dire la valeur monétaire, est attribuée par un gouvernement ou autorité au pouvoir. Comme le souligne Cheikh Taqi Usmani, sans valeur intrinsèque, l'émission excessive peut provoquer inflation, inégalité sociale et des formes indirectes de *riba* car elle est détachée de tout activité économique réelle. (Taqi, 2002)

Conséquences du système fiat selon l'éthique musulmane

Les conséquences néfastes sont nombreuses, notamment concernant les objectifs de la Loi divine (*Maqasid al Shari'ah*).

L'épargne s'érode au fil du temps avec la monnaie fiat, l'inflation causée par ce système de la monnaie fiat appauvrit les populations, la monnaie ne pouvant garder sa valeur dans le temps à cause notamment d'une masse monétaire qui augmente régulièrement. Le patrimoine dans son ensemble sera concerné par cette dépréciation, qui fragilise l'épargne, réduit le pouvoir d'achat et engendre une insécurité financière durable, en contradiction avec le principe de la protection de la richesse (*hifz al māl*).

De plus, l'endettement des populations les obligent à vivre dans une situation de grande précarité, en cas d'impossibilité de paiement des mensualités d'un crédit bancaire, elles peuvent faire face à des difficultés financières pour nourrir ou loger leurs familles, ainsi la protection de la descendance (*hifz al nasl*) est compromise.

L'endettement peut également avoir des conséquences sur la santé mentale, une personne tourmentée par ses dettes peut avoir des idées sombres voire suicidaires, cela contrevient également à l'objectif de protection de la vie (*hifz al nafs*) et de la protection de l'intellect (*hifz al aql*).

Enfin, un système monétaire où la monnaie d'hier vaut moins que celle d'aujourd'hui oblige les populations à travailler plus pour essayer de maintenir leur niveau de vie, ce qui peut avoir une incidence sur le temps consacré à leur religion et donc sur l'objectif de protection de la foi (*hifz al dīn*).

Les conséquences sur la vie d'après (*Akhira*) sont nombreuses notamment pour ceux qui pratiquent l'usure explicitement interdite dans le Coran ou la Sunnah.

Le système monétaire fiat entre en tension profonde avec plusieurs fondements éthiques de l'islam : il favorise l'endettement, institutionnalise le *riba*, accroît les inégalités économiques, et contrevient aux différents objectifs de la Loi divine (*Maqasid al Shari'ah*.)

¹ Hadith rapporté par Muslim dans son Sahih 1587c/1584e

La critique du système de monnaie fiat et du paradigme de la dette n'est pas une préoccupation contemporaine, il oppose depuis des siècles les partisans de la monnaie-marchandise (or, argent) à ceux des monnaies fiat.

Au XIV^{ème} siècle déjà, le théologien musulman Al-Maqrizi (1363–1442) dénonçait les effets néfastes de la prolifération de monnaies sans valeur intrinsèque, notamment à travers l'expérience des *foulous* (pièces en cuivre) introduites en Égypte mamelouke.

Leur abondance avait progressivement évincé les pièces d'or et d'argent de la circulation, provoquant une inflation soutenue et une désorganisation économique, phénomène que Al-Maqrizi décrit comme le remplacement de la « *bonne monnaie* par une mauvaise », une formulation anticipant la célèbre loi de Gresham¹ (Verrier, 2009). Al-Maqrizi attribue l'inflation à cette substitution monétaire, bien que des facteurs externes (sécheresses, corruption) aient exacerbé la crise. Il plaidait pour un retour à l'or et à l'argent comme seuls étalons monétaires légitimes, considérant que seule une monnaie disposant d'une valeur intrinsèque pouvait garantir la justice et la stabilité dans les transactions. Il recommandait de fixer les prix et les salaires exclusivement en dinars or et dirhams argent, rejetant toute alternative « fiduciaire » comme contraire au bien commun (Verrier, 2009).

Ce raisonnement a trouvé un écho contemporain dans le mouvement du Gold Dinar, apparu dans les années 1990 dans le sillage de l'essor de la finance islamique. Ce mouvement défend une refondation du système monétaire international autour d'une monnaie métallique (or ou argent), en rupture avec les monnaies fiduciaires créées ex nihilo. Le Dr Mahathir Mohamad, alors Premier ministre de la Malaisie, en a été l'un des principaux défenseurs, notamment lors du sommet de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) en 2000 à Doha². L'érudit musulman Imran Hosein³ a également plaidé pour un retour à une monnaie tangible conforme aux prescriptions éthiques de la *Shari'ah*, en s'appuyant sur un hadith prophétique : « *Un temps viendra où il ne restera rien qui soit d'une utilité aux gens, sauf le dinar et le dirham.* »

En 2010, l'État du Kelantan en Malaisie est allé plus loin en introduisant des dinars or et dirhams argent, utilisables pour des transactions locales ou le paiement de la zakât. Cette expérimentation, bien que marginale, témoigne de la possibilité d'alternatives concrètes au système fiat. Mais elle se heurte aux mêmes limites historiques quant à son stockage, son transport et sa divisibilité. Dans un contexte de mondialisation, la vendabilité dans l'espace des métaux précieux s'avère inférieure à celle de nos monnaies

¹ La loi de Gresham, attribuée à Sir Thomas Gresham, un financier anglais du XVI^e siècle, stipule que "la mauvaise monnaie chasse la bonne". En d'autres termes, lorsque deux types de monnaie ayant la même valeur nominale mais des valeurs intrinsèques différentes circulent simultanément dans une économie, les gens ont tendance à thésauriser (conserver) la "bonne" monnaie (celle qui a une valeur intrinsèque plus élevée) et à utiliser la "mauvaise" monnaie (celle qui a une valeur intrinsèque plus faible) dans les transactions. Cela conduit à la disparition progressive de la bonne monnaie de la circulation

² Journal of Economic Cooperation 23, 3 (2002) <https://jecd.sesric.org/pdf.php?file=ART02040103-2.pdf>

³ Livre The Gold Dinar and Silver Dirham – Islam and the Future of Money (2008)

actuelles. C'est ce défi logistique, davantage que les fondements théoriques, qui freine un retour massif aux monnaies à valeur intrinsèque.

Si Al-Maqrizi et le mouvement Gold Dinar soulignent les risques des monnaies fiat, leurs solutions peinent à s'imposer face aux réalités économiques modernes.

Pourtant, le débat sur la légitimité d'une monnaie repose aussi sur sa conformité à des principes éthiques. La vision islamique, notamment celle formulée par Al-Maqrizi, puis prolongée par les promoteurs du Gold-dinar, oppose à la monnaie fiat une monnaie rare, stable et non sujette à manipulation par les États. Cette critique, articulée autour des notions de *riba* (usure), d'absence de valeur intrinsèque, alimente la réflexion sur de nouvelles formes de monnaies, incluant potentiellement les cryptomonnaies comme Bitcoin.

La solution monétaire proposée par Bitcoin et ses caractéristiques

Le Bitcoin, proposé en 2008 par Satoshi Nakamoto, s'inscrit dans un contexte de défiance envers les institutions financières, amplifié par la crise de 2008. Il a émergé comme une innovation majeure dans le domaine monétaire, combinant des avancées cryptographiques avec des principes économiques décentralisés. Alors que les systèmes financiers traditionnels reposent sur des autorités centrales, le Bitcoin propose un modèle alternatif basé sur la blockchain, un registre distribué et immuable.

Origines idéologiques et technologiques du Bitcoin

Le 31 octobre 2008, Satoshi Nakamoto, pseudonyme utilisé pour préserver l'anonymat du ou des créateurs, publie le white paper *Bitcoin: A Peer-to-Peer Electronic Cash System* sur une liste de diffusion dédiée à la cryptographie. Ce document fondateur pose les bases d'un système de paiement numérique sans intermédiaire. Le 3 janvier 2009, le premier bloc de la blockchain, appelé « *bloc genesis* », est miné, générant une émission initiale de 50 Bitcoins. Bitcoin désigne à la fois une unité monétaire numérique et un protocole décentralisé, reposant sur la technologie blockchain et un mécanisme de validation appelé minage.

Les prémices idéologiques et technologiques de Bitcoin

La conception de Bitcoin est au carrefour de plusieurs influences idéologiques majeures.

Le crypto-anarchisme, apparu dans les années 90, qui promeut l'usage de la cryptographie comme moyen de résister à la surveillance étatique et institutionnelle. Inspiré par les cypherpunks, dont Hal Finney, l'un des premiers destinataires de Bitcoins, ce courant a influencé Bitcoin par sa volonté de préserver la vie privée, de garantir la résistance à la censure et de supprimer le besoin d'intermédiaires dans les transactions financières.

Parallèlement, l'école autrichienne d'économie a marqué l'architecture monétaire de Bitcoin avec l'influence de Menger, Hayek ou Mises. Bitcoin incarne la rareté programmée (offre limitée à 21 millions), la vendabilité dans le temps et l'espace, la souveraineté monétaire (séparation monnaie/État) et l'ordre spontané du marché libre.

Bitcoin symbolise ainsi une réponse à la critique autrichienne des monnaies inflationnistes.

Enfin, le libertarianisme a également façonné Bitcoin en tant que logiciel libre, distribué sous licence MIT, garantissant une totale liberté d'utilisation, sans autorisation préalable.

Ces influences philosophiques, renforcées par les innovations techniques récentes et le contexte de la crise de 2008, convergent dans un projet visant à instaurer une forme monétaire fondée sur la souveraineté individuelle et l'élimination du crédit systémique.

Bitcoin est également le fruit d'un long processus d'innovations techniques (cryptographie, systèmes peer-to-peer, preuve de travail, arbres de Merkle, etc.) et de tentatives de monnaies numériques antérieures (eCash, Bit Gold, B-Money, etc.).

L'innovation de Satoshi Nakamoto ne réside pas uniquement dans l'invention d'une nouvelle monnaie, mais dans la capacité à intégrer, articuler et améliorer des technologies et idées antérieures émanant de plus de quarante années de recherche en cryptographie, réseaux distribués et monnaies numériques. Bitcoin s'impose ainsi comme la synthèse opérationnelle d'un long héritage technique et idéologique.

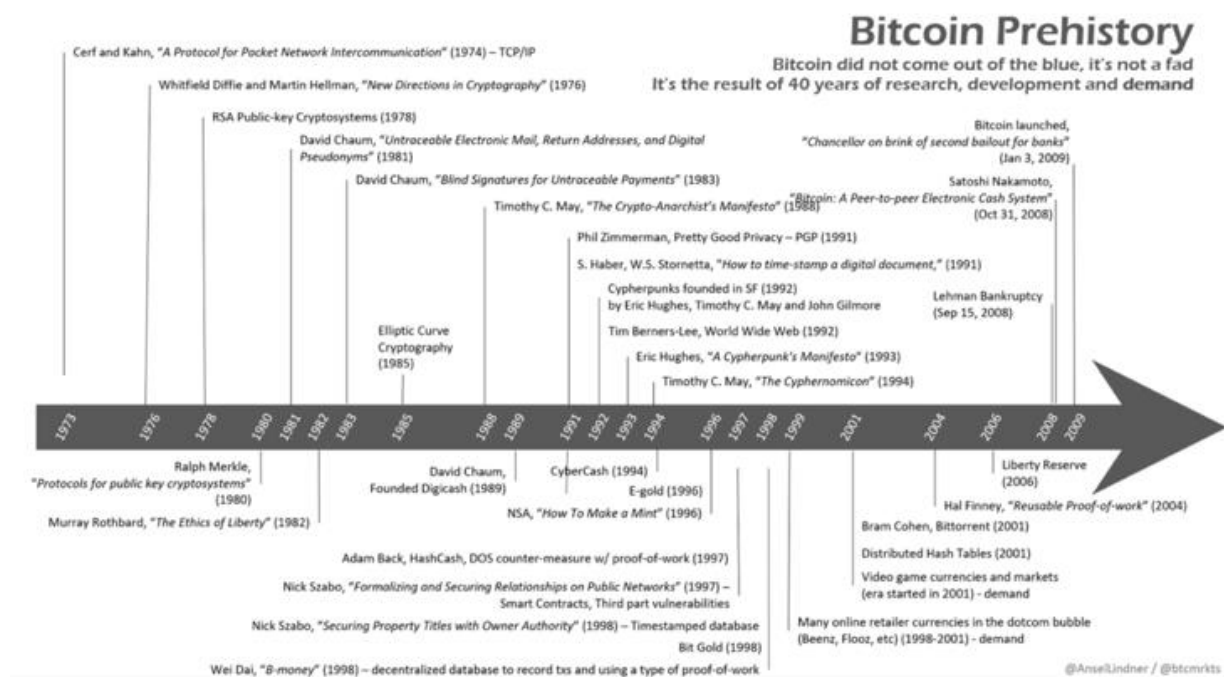


Figure 4 - La préhistoire de Bitcoin de 1974 à 2009 - Crédit Ansel Lindner & btcmrkts

Plusieurs innovations majeures ont rendu possible cette convergence. Les protocoles de communication comme TCP/IP ont permis l'émergence d'une monnaie nativement numérique et distribuée. La cryptographie asymétrique, notamment via les courbes elliptiques, assure la sécurisation des fonds et l'authenticité des transactions, en générant des paires de clés publiques et privées. Le système de preuve de travail (Proof of Work), inspiré de HashCash et Reusable Proof of Work, garantit la robustesse du consensus.

Les arbres de Merkle facilitent la vérification rapide et sécurisée des transactions. Enfin, les expériences antérieures comme eCash, Bit Gold, B-Money ou encore le protocole décentralisé BitTorrent ont posé les fondements d'une monnaie sans autorité centrale, pseudonyme et résistante à la censure.

L'ensemble de ces apports techniques a convergé dans le protocole Bitcoin, lancé le 3 janvier 2009, marquant le début d'un nouveau paradigme monétaire fondé sur la confiance algorithmique et la transparence distribuée.

Le fonctionnement technique de Bitcoin

Le fonctionnement de Bitcoin repose sur sa blockchain, première infrastructure décentralisée à permettre des échanges de valeur sans tiers de confiance. Il s'agit d'un registre distribué, public et infalsifiable, qui enregistre l'ensemble des transactions depuis la genèse du réseau en janvier 2009. Accessible en permanence, la blockchain Bitcoin se distingue par plusieurs caractéristiques fondamentales.

D'abord, sa décentralisation repose sur un réseau de milliers de nœuds répartis dans le monde, chargés de vérifier, diffuser et archiver les transactions conformément aux règles du protocole. Ensuite, elle adopte une forme de comptabilité triple, dans laquelle chaque transaction implique un actif (Bitcoins détenus), un passif (Bitcoins transférés) et une inscription vérifiée dans le registre partagé. Ce modèle élimine le besoin d'un organe de règlement centralisé, comme les chambres de compensation.

Enfin, la gouvernance par consensus repose sur un ensemble de règles partagées par tous les participants. L'évolution du protocole se fait par propositions d'amélioration (Bitcoin Improvement Proposals ou BIP), débattues au sein de la communauté open source. Grâce à cette architecture, Bitcoin garantit l'intégrité, la résilience et la continuité de son système monétaire, sans censure ni autorité centrale.

Une transaction sur la blockchain Bitcoin repose sur un mécanisme fondamentalement différent de celui des systèmes bancaires traditionnels. Lorsqu'un utilisateur (M) souhaite transférer un montant donné (par exemple 5 BTC) à un autre (S), il utilise un portefeuille numérique (wallet) pour initier l'opération. Ce portefeuille sélectionne automatiquement des UTXO (Unspent Transaction Outputs), c'est-à-dire des sorties de transactions précédentes non dépensées, qui constituent le solde réel du détenteur.

La transaction est construite en incluant : l'adresse publique du destinataire, le montant à transférer, les frais de minage, et l'adresse de retour (si nécessaire). Elle est ensuite signée à l'aide de la clé privée de l'expéditeur, garantissant ainsi son authenticité et son intégrité. Ce mécanisme de signature asymétrique permet de prouver la propriété des fonds sans révéler l'identité de l'utilisateur.

Une fois signée, la transaction est diffusée à travers le réseau pair-à-pair. Les nœuds du réseau valident la signature, s'assurent que les UTXO ne sont pas déjà dépensés, puis stockent temporairement la transaction dans leur *mempool* en attente d'inclusion dans un bloc. Ce processus assure la traçabilité, la sécurité, et l'irréversibilité des transferts sur le réseau Bitcoin.

Le réseau Bitcoin repose sur une diversité de nœuds, chacun remplissant une fonction spécifique dans l'écosystème. Les nœuds complets conservent l'intégralité de la blockchain et valident les blocs selon les règles du consensus. Les nœuds légers s'appuient sur les nœuds complets pour vérifier les transactions sans stocker tout l'historique. Les nœuds d'archivage conservent l'historique détaillé du réseau, tandis que les nœuds de relais facilitent la propagation rapide des transactions. Enfin, les nœuds de minage sont les seuls capables d'ajouter de nouveaux blocs à la blockchain via un mécanisme compétitif : la preuve de travail (Proof of Work).

Les mineurs sélectionnent les transactions en attente dans le *mempool* pour constituer un bloc. Ils cherchent ensuite à résoudre un problème cryptographique en trouvant un nonce qui, combiné aux données du bloc, produit un hachage (c'est-à-dire une empreinte numérique unique de longueur fixe) conforme aux exigences du protocole. Ce processus, basé sur des essais aléatoires, nécessite une puissance de calcul élevée et une consommation énergétique significative. Lorsqu'un mineur trouve une solution valide, le bloc est diffusé à l'ensemble du réseau, où il est vérifié par les autres nœuds. Si les règles sont respectées, le bloc est intégré à la chaîne. Ce mécanisme garantit l'immuabilité de la blockchain, chaque bloc étant lié cryptographiquement à son prédécesseur, rendant toute modification rétroactive pratiquement impossible sans recalculer l'ensemble de la chaîne. En récompense, le mineur reçoit les nouvelles unités Bitcoins créées (actuellement 3,125 Bitcoins jusqu'à épuisement des 21 millions) ainsi que les frais de transaction. Ce processus se répète toutes les dix minutes environ, assurant une émission contrôlée, transparente et résistante à l'inflation, en contraste marqué avec les systèmes monétaires fiat à création illimitée.

Les caractéristiques fondamentales du Bitcoin

Les caractéristiques intrinsèques uniques du Bitcoin

La compréhension du fonctionnement de la blockchain Bitcoin est essentielle pour saisir les caractéristiques qui confèrent à cette cryptomonnaie un statut monétaire singulier. Contrairement aux monnaies fiat ou aux monnaies numériques de banques centrales (MNBC), Bitcoin repose sur une architecture décentralisée, transparente et apolitique, lui permettant de remplir plusieurs fonctions monétaires tout en contournant les limites structurelles des systèmes conventionnels.

Architecture distribuée

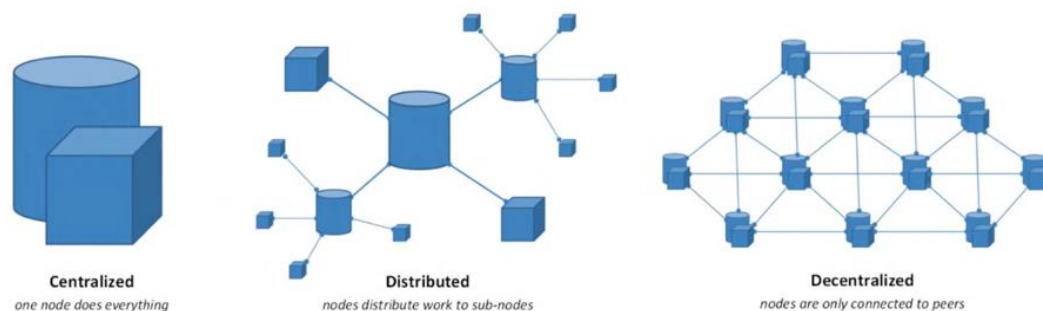


Figure 5 - La centralisation, la distribution et la décentralisation

Parmi les propriétés fondamentales, on distingue notamment sa décentralisation : aucun acteur centralisé ne peut en contrôler le fonctionnement. Le protocole repose sur des règles ouvertes, vérifiées en permanence par un réseau mondial de nœuds, et modifiables uniquement via un consensus communautaire. Bitcoin fait également le choix explicite de la sécurité et de la décentralisation, au détriment de la scalabilité, conformément au trilemme des blockchains.

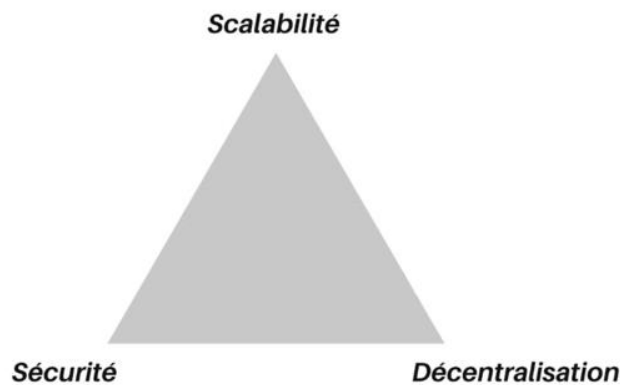


Figure 6 - Trilemme de la blockchain

Son mécanisme de preuve de travail assure une validation sécurisée des transactions et une immuabilité des blocs. Grâce à l'usage de la cryptographie, chaque transaction est vérifiable et chaque transfert s'effectue de manière pseudonyme. Bitcoin fonctionne sans interruption, 24h/24 et 7j/7, avec un registre consultable par tous. Sa comptabilité triple permet un suivi rigoureux des avoirs détenus, des flux transférés et des enregistrements inscrits dans la blockchain.

D'un point de vue monétaire, Bitcoin présente une rareté programmée : son offre est plafonnée à 21 millions d'unités. Un Bitcoin représente 100 millions de satoshis, la plus petite unité de compte du Bitcoin. La distribution des Bitcoins s'effectue selon un mécanisme (halving) qui divise par deux la récompense versée aux mineurs, tous les 210 000 blocs (environ tous les quatre ans).

Ce rythme décroissant ou déflationniste d'émission aboutit à une courbe logarithmique de création monétaire, tendant vers le plafond de 21 millions à l'horizon 2140. Ce modèle de création monétaire déflationniste renforce son rôle de réserve de valeur, avec un « ratio stock/flux » comparable à celui de l'or.

En tant que technologie neutre, Bitcoin est insensible aux manipulations politiques et résiste à la censure. Il confère également une souveraineté monétaire individuelle sans précédent, en permettant à chacun de détenir et sécuriser ses propres fonds sans tiers de confiance.

Ces attributs font de Bitcoin une alternative systémique aux modèles monétaires traditionnels.

Bitcoin, monnaie fiat et monnaies numériques de banques centrales

Les caractéristiques des différents systèmes monétaires permettent d'éclairer les spécificités de Bitcoin à la lumière de ses alternatives contemporaines.

La monnaie fiat, bien qu'ayant permis de résoudre au XIX^{ème} siècle les limites logistiques de la vendabilité de l'or dans l'espace, a introduit un système inflationniste fondé sur la création monétaire illimitée. Ce pouvoir discrétionnaire, exercé par les gouvernements et les banques centrales, conduit à une érosion du pouvoir d'achat, à une préférence temporelle orientée vers le court terme, et à une dissociation entre monnaie et valeur réelle. Il en résulte un système fondé sur la dette, dans lequel la monnaie devient un instrument d'endettement plutôt qu'un vecteur de réserve de valeur.

En contraste, Bitcoin offre une architecture monétaire neutre, transparente et programmée. Son protocole assure la stabilité et la prévisibilité de l'offre monétaire, grâce à une émission limitée à 21 millions d'unités, contrôlée toutes les dix minutes. Depuis sa création en 2009, le système s'est avéré résilient, sécurisé, et fonctionnel sans autorité centrale. Il constitue ainsi une monnaie « dure », favorisant l'épargne de long terme. Comme le souligne Ammous « *au cours de ses douze années d'existence, Bitcoin n'a jamais baissé sur une période de quatre ans* » (Ammous, 2021). Ce comportement tendanciellement déflationniste renforce sa légitimité en tant que réserve de valeur.

Les monnaies numériques de banques centrales (MNBC), en revanche, bien qu'innovantes sur le plan technologique, reproduisent les logiques de centralisation, de surveillance, et de contrôle propre aux monnaies fiat. Elles n'intègrent ni la transparence du code, ni la résistance à la censure, ni les garanties de rareté, ce qui limite leur capacité à constituer une véritable alternative monétaire. Leur conception repose toujours sur une logique de dette, accentuée par la possibilité de « programmabilité » de la monnaie pouvant restreindre les usages. Bitcoin se distingue ainsi par sa capacité à restaurer les fonctions monétaires fondamentales : unité de compte, moyen d'échange et réserve de valeur, tout en révoquant le monopole étatique sur l'émission et la gestion de la monnaie évoquée par Aristote. Son architecture redonne à l'individu une souveraineté financière inédite, reposant sur un protocole auditable, ouvert et évolutif. Cette réinvention monétaire, en rupture avec l'histoire récente de la monnaie fiat, doit être confrontée aux exigences de la jurisprudence islamique en matière de monnaie afin d'évaluer sa conformité au regard de la Shari'ah.

Le Bitcoin et l'islam

Les chapitres précédents ont mis en évidence certaines dérives ou caractéristiques du système de monnaie fiat qui vont à l'encontre des principes éthiques et islamiques. Pour en comprendre les fondements, il convient de rappeler les caractéristiques de la monnaie selon la jurisprudence islamique (*fiqh*), à partir de son évolution historique depuis l'avènement de l'islam.

La monnaie à l'époque prophétique et califale

Histoire de la monnaie à l'avènement de l'Islam

À l'époque de la révélation, les musulmans utilisaient les monnaies déjà en circulation dans la région : les solidus byzantins en or (dénommés dinars), les dirhams sassanides en argent, et des pièces de cuivre.

Ces monnaies, bien qu'é émises par des puissances non musulmanes, étaient acceptées dans les échanges car elles possédaient une valeur intrinsèque liée à leur contenu en métal précieux. Leur acceptabilité générale et leur stabilité en faisaient des moyens d'échange conformes aux besoins économiques et éthiques de la jeune communauté musulmane.

Les premières réformes monétaires interviennent après l'époque du Prophète Muhammad (PBSL)¹. Le calife Omar initie la substitution progressive des inscriptions non islamiques, tout en conservant la structure métallique des pièces. La monnaie devient progressivement un symbole d'identité politique et religieuse. Sous le calife omeyyade Abd al-Malik ibn Marwan, des dinars en or portant des versets coraniques sont frappés pour marquer l'autonomie monétaire vis-à-vis de Byzance.



Figure 7 - Dinar en or omeyyade

Au cours des dynasties abbasside, andalouse et mamelouke, les monnaies métalliques (or, argent, cuivre) continuent à circuler. La valeur intrinsèque reste un critère essentiel pour préserver la confiance des populations. L'épisode du *foulous* en Égypte mamelouke, relaté par al-Maqrizi, montre les conséquences désastreuses de l'abus d'émission de pièces en cuivre : inflation galopante, famines, et instabilité économique. Ce cas illustre la maxime économique selon laquelle « *la mauvaise monnaie chasse la bonne* » et confirme l'attachement du *fiqh* à des monnaies « dures » et solides.

L'introduction de billets de banque à la fin de l'Empire ottoman (notamment le Qaimah) constituait une rupture. Bien que motivée par des raisons pratiques (pénurie de métaux précieux), l'émission excessive de billets sans contrepartie provoque une forte inflation et une perte de confiance. Les autorités ottomanes doivent alors revenir à une base métallique pour stabiliser l'économie (Reffas, 2010).

L'histoire monétaire musulmane témoigne d'un attachement constant à la valeur réelle des instruments d'échange. Cette exigence vise à protéger les individus contre les injustices économiques et à garantir la fonction de réserve de valeur. Elle constitue une base essentielle pour évaluer aujourd'hui la conformité de Bitcoin à l'éthique musulmane.

Les caractéristiques d'une monnaie d'un point de vue de la jurisprudence

Dans la tradition islamique, la définition d'une monnaie repose à la fois sur les sources primaires (Coran et Sunnah) et sur l'interprétation des savants (*Ijtihad*) à travers les

¹ Formule d'eulogie : phrase de louange prononcée après la mention du nom de Dieu, de prophètes ou de personnages importants. On indique après la mention de Dieu « SWT » pour « Qu'il soit exalté et glorifié » et après la mention de Muhammad « PBSL » pour « Paix et Bénédiction de Dieu Sur Lui ».

siècles. Plusieurs critères juridiques et économiques permettent d'en déterminer la légitimité, la fonction et les conditions d'usage.

Les textes primaires évoquent directement certaines monnaies, notamment l'or (dinar) et l'argent (dirham), qui sont considérés comme des produits *ribawi*. Le célèbre hadith rapporté par Obada Ibn al-Samit énonce l'interdiction d'échanger des biens *ribawi* (or, argent, blé, dattes, sel, etc.) en quantités inégales ou sans échange immédiat, afin d'éviter le *riba al-fadl*. Ce principe s'applique également aux monnaies, considérées comme des unités d'échange soumises à des règles strictes lorsqu'elles sont de même catégorie. Ce hadith met en lumière l'exigence d'équité et de simultanéité dans l'échange, fondement essentiel de la régulation islamique de la monnaie.

Selon Ibn Taymiyyah, la monnaie tire sa légitimité de son acceptation sociale : « *La monnaie n'est qu'un moyen d'échange ; sa valeur provient de son acceptation par les gens et de leur convention pour l'utiliser comme intermédiaire dans les transactions.* » (Faraz, 2018). Cette définition met en lumière la nature fonctionnelle et non intrinsèque de la monnaie en Islam. La notion d'usage collectif ou *ta'āmul* est primordiale. Elle désigne une reconnaissance populaire, spontanée ou coutumière (*'urf*), d'un bien en tant que médium d'échange.

Les savants divisent le *'urf* en deux types principaux : *Al-'Urf al-'Amm*, soit une coutume générale qui est acceptée et pratiquée par une grande majorité de musulmans ou de communautés différentes, sans restriction géographique ou culturelle spécifique ; et *Al-'Urf al-Khass*, une coutume particulière qui est spécifique à une région ou une communauté.

Par opposition, l'*istilāh* renvoie à une reconnaissance légale imposée par une autorité politique. Les monnaies fiat modernes relèvent typiquement de ce cadre : elles sont décrétées légales sans nécessairement passer par une phase de *ta'āmul*. À l'inverse, des monnaies informelles, comme les cigarettes dans les prisons, fonctionnent selon une logique purement coutumière sans approbation officielle.

De plus, selon Ibn Taymiyyah « *Quand les monnaies ou devises sont échangées entre elles avec l'intention d'investir et de réaliser des profits, cela s'oppose au but premier de la monnaie et de thamaniyyah* », Ibn al-Qayyim « *La monnaie n'est jamais pensée pour elle-même, elle est utilisée comme un moyen de se procurer des biens. Lorsque la monnaie commence à être traitée comme une marchandise et qu'elle devient l'objet de la transaction, l'ensemble du système économique deviendra corrompu et en crise* » et al-Ghazali, « *Allah a créé le dinar et le dirham pour les faire circuler et être un standard juste et équitable entre les différents actifs. Ils sont le moyen d'accéder à tous les autres actifs, ils sont précieux en eux-mêmes mais non-désirés pour eux-mêmes* ». (Faraz, 2022), il est important de ne pas spéculer (*maysir*) avec les monnaies, il faut également que la monnaie circule dans l'économie pour éviter la thésaurisation et préserver sa valeur monétaire (*thamaniyyah*). La monnaie doit servir l'intérêt général, permettre les échanges justes, rester un instrument d'échange et ne pas devenir un objet de spéculation.

Les savants distinguent deux types de *thamaniyyah* (valeur monétaire) (Faraz, 2018) :

- *Al-thaman al-khilqī* : monnaie naturelle dotée d'une valeur monétaire intrinsèque, comme l'or et l'argent, utilisée historiquement par les musulmans.
- *Al-thaman al-'urfī* : monnaie coutumière, dont la valeur monétaire est attribuée de manière extrinsèque par usage collectif ou décret d'une autorité. Cela inclut les monnaies-marchandises (ex. sel, blé) et les monnaies fiat contemporaines.

Le concept de *thamaniyyah* (valeur monétaire) joue ici un rôle central : il peut être d'origine naturelle (dans le cas des métaux précieux) ou résultant d'un *ta'āmul* (usage collectif) ou d'un *istilāh* (reconnaissance légale).

De manière plus contemporaine, l'organisme internationale AAOIFI (Accounting and Auditing Organization for Islamic Financial Institutions) qui élabore des normes comptables, éthiques, juridiques et financières conformes à la *Shari'ah* pour les institutions financières islamiques à travers le monde, a fixé les conditions qu'une monnaie doit remplir pour être considérée comme légitime (*mubah*) et permise (*halal*). A travers plusieurs de ces standards, elle confirme les principes suivants : l'acceptation comme outil d'échange répandu et socialement reconnu, une valeur déterminée et estimable qui permet d'en faire une unité de compte mais aussi une réserve de valeur, une stabilité relative afin de préserver son rôle dans la conservation de la richesse, un usage orienté vers les transactions licites ainsi qu'une vigilance stricte concernant la spéculation excessive sur les monnaies, qui peut conduire à de l'incertitude (*gharar*) ou à la spéculation (*maysir*).

L'ensemble de ces conditions visent à assurer que toute monnaie utilisée par les musulmans respecte notamment les objectifs de la Loi divine (*Maqasid al Shari'ah*), spécifiquement la protection des richesses (*hifz al māl*).

Le mufti Faraz Adam, de l'école hanafite, recense jusqu'à 12 caractéristiques pour la monnaie selon l'éthique islamique (voir schéma ci-dessous).

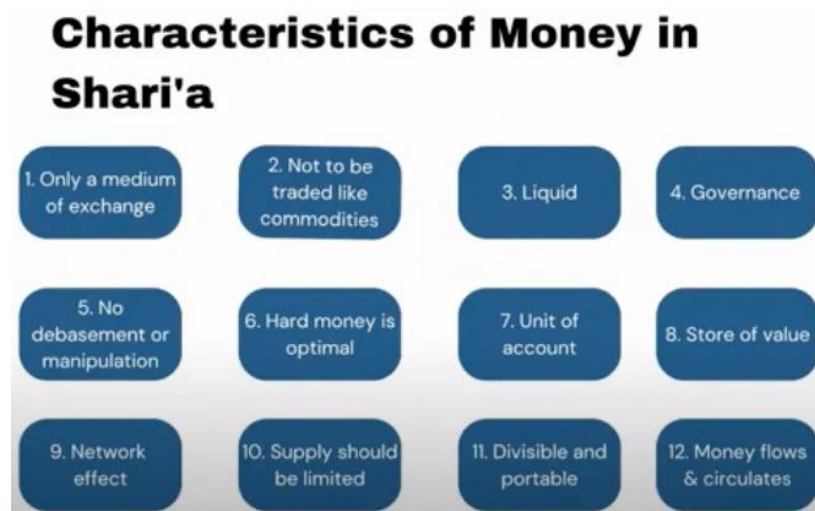


Figure 8 - Les 12 caractéristiques d'une monnaie selon la Shari'ah - Crédit Chaîne YouTube Faraz Adam

Parmi ces caractéristiques nous retrouvons les conditions évoquées précédemment, il introduit également le concept de monnaie « dure », comme l'évoque Ammous dans ses différents ouvrages (Ammous, 2018), les monnaies dont le « ratio stock/flux » est élevé . Il parle également d'une quantité émise qui devrait être limitée, ce qui rejoint l'avis de certains savants qui alertent sur les dérives de l'émission monétaire ex nihilo par les États comme Cheikh Taqi Usmani : « *The issue of paper currency in unlimited quantities without any precious metal backing has led to excessive inflation and economic instability. Islam discourages such practices and insists on monetary discipline.* »¹

Selon les écoles, les savants vont mettre en avant certains principes comme le fait que la monnaie ne peut être émise que par une autorité légitime qui donne cours légal à sa monnaie (Malikite) ou l'acceptabilité sociale forte et reconnue (Hanafite).

Tous ces principes permettent d'évaluer la légitimité d'un actif monétaire dans le cadre du fiqh. Toutefois, les savants ont reconnu la validité de la monnaie, comme les monnaies étatiques avec l'évolution des sociétés, même si elles ne satisfaisaient pas à toutes les conditions requises de la monnaie. Pour statuer sur le cas de Bitcoin, il est donc nécessaire d'examiner ses caractéristiques à l'aune de ces critères, ainsi que des avis émis par les savants contemporains, qui vont forcément diverger, selon le point de vue qu'ils adoptent et leur école juridique.

La compatibilité du Bitcoin avec l'Islam

L'évolution de la jurisprudence islamique (fiqh) repose sur la capacité des savants à formuler des avis juridiques (*fatwas*) face à des situations inédites. Pour ce faire, ils mobilisent aux outils classiques du *fiqh* (jurisprudence) : le *qiyās* (raisonnement analogique), *al-ijmā'* (consensus juridique) ou encore *al-ijtihād* (effort de réflexion indépendante). Le cas de Bitcoin, en tant que technologie monétaire émergente, a suscité des avis contrastés allant de l'interdiction à la permissibilité conditionnelle, il n'y a pas de consensus entre tous les savants. Trois positions se dégagent : certains savants l'interdisent, d'autres le jugent licite, tandis que d'autres encore préfèrent s'abstenir de trancher en raison de l'évolution constante du sujet.

Les différents avis juridiques sur le Bitcoin et leur analyse

Les avis favorables à la permissibilité de Bitcoin s'appuient sur plusieurs arguments liés à ses caractéristiques techniques, économiques et éthiques.

Bitcoin est déjà utilisé comme moyen d'échange. Son adoption par un nombre croissant d'individus et d'entreprises constitue un début d'adoption collective (*ta'āmul*), par le biais d'une reconnaissance coutumière (*'urf*) de sa fonction monétaire, plus précisément par coutume particulière (*al-'Urf al-Khass*) , qui est spécifique à une communauté. Pour rappel, seul 4% de la population détiendrait du Bitcoin en 2025 (Quill, 2025).

Bitcoin bénéficie du statut de monnaie légale dans deux États souverains : El Salvador et la République centrafricaine. Cette reconnaissance formelle constitue un *istilāh*, c'est-à-dire un cadre légal officiel, qui montre une légitimité à Bitcoin d'être une monnaie.

¹ Cheikh Taqi Usmani dans son livre *An Introduction to Islamic Finance* (2010)

Bitcoin présente une forte « performance » sur le long terme. Selon Ammous, « sur une période de quatre ans, il a historiquement enregistré une croissance moyenne équivalente à un facteur 365 » (Ammous, 2018). Il pourrait ainsi remplir la fonction de réserve de valeur, critère important en économie islamique pour la préservation de la richesse (*hifz al-mâl*), un objectif de la Loi divine (*Maqasid al Shari'ah*).

Contrairement aux monnaies fiat, Bitcoin n'intègre pas de mécanismes de création monétaire fondés sur le crédit usuraire. Sa production repose sur un protocole algorithmique transparent, sans taux d'intérêt ou enrichissement injuste, ce qui le rend compatible avec l'interdiction du *riba*.

Bien qu'il ne repose sur aucune gouvernance humaine centralisée, le protocole Bitcoin, structuré autour d'un consensus distribué, remplit des fonctions analogues à celles d'une autorité monétaire. Son architecture décentralisée est conforme à plusieurs principes de la monnaie en Islam, notamment la limitation stricte de l'offre à 21 millions d'unités, un processus de création monétaire déflationniste, et un « ratio stock/flux » élevé qui renforce sa rareté et sa capacité à préserver la valeur dans le temps. Ces éléments font de Bitcoin une forme de « monnaie dure » répondant à des critères éthiques et économiques recherchés dans la tradition islamique.

Malgré ces arguments, plusieurs savants favorables à Bitcoin attirent l'attention sur certains risques : volatilité excessive, spéculation démesurée, ou usage dans des transactions illicites. Ils insistent sur l'importance du cadre éthique de l'usage.

Les principaux savants et experts ayant émis des avis positifs ou conditionnels sur Bitcoin incluent : Mufti Faraz Adam (Hanafite, 2018), Shaykh Abdul Rahman Nasser Al-Barrak (Hanabalite, 2023), Sheikh Dr. Adnan Al-Zahrani (Hanafite, 2016), Mufti Muhammad Abu-Bakar (Hanafite, 2018), Ziyaad Mahomed (Malikite 2018)¹.

Leurs positions s'appuient sur une lecture dynamique de la *thamaniyyah* (valeur monétaire), sur la reconnaissance sociale (*ta'āmul*) de Bitcoin par 'urf(*al-'urf al-khass*), une coutume spécifique à une communauté, et sur son indépendance vis-à-vis des mécanismes monétaires usuraires.

Plusieurs autorités religieuses et institutions ont exprimé des réserves, voire une opposition ferme, à l'égard de Bitcoin en tant que monnaie licite selon la *Shari'ah*. Ces avis juridiques s'appuient sur un certain nombre d'arguments critiques.

Le principal argument reste la volatilité excessive de Bitcoin qui agit plus comme un actif financier qu'une monnaie. L'instabilité du prix de Bitcoin, qui dépend de la loi de l'offre et de la demande, est perçue comme une menace à la stabilité monétaire et à la protection des richesses (*hifz al-mâl*), l'un des objectifs fondamentaux des *Maqasid al Shari'ah*.

¹ Listes des savants favorables à Bitcoin sur le site de IFG

<https://www.islamicfinanceguru.com/articles/scholars-who-say-cryptocurrency-is-haram-and-those-who-say-its-halal> et de Musaffa <https://academy.musaffa.com/crypto-assets-from-shariah-perspective-shariah-scholars-opinion-on-cryptocurrency/>

La spéculation assimilable au *maysir* (pari ou jeu de hasard) : les comportements spéculatifs extrêmes des détenteurs de Bitcoins peuvent être apparentés à une forme de pari, ce qui contrevient à l'interdiction du *maysir*. L'incertitude excessive (*gharar*) également, celles autour de la régulation, de la légalité, de la stabilité, et de l'acceptabilité sociale sont sources de *gharar* prohibé.

L'absence de valeur intrinsèque du Bitcoin, qui ne repose sur aucun actif tangible, ce qui, selon certains savants, va à l'encontre de la *thamaniyyah* (valeur monétaire) requise par certaines écoles classiques. Ce qui va de pair avec l'absence de reconnaissance légale par une autorité souveraine (*istilāh*) dans la majorité des pays voire d'interdiction formelle du Bitcoin, bien que cette position puisse évoluer avec le temps. Cette absence d'entité centrale ou d'un cadre réglementaire renforce la perception d'illégitimité juridique.

L'adoption collective insuffisante (*ta'āmul*), l'usage de Bitcoin n'est pas encore assez peu répandu selon certains savants pour en faire une monnaie pleinement établie.

La comparaison à une pyramide de Ponzi par certains en raison de son modèle de récompense des mineurs, de la spéculation sur son prix, des profits faits par les premiers entrants est également un argument avancé pour le désigner comme illicite.

Les risques technologiques sont aussi évoqués, le réseau Bitcoin pourrait être sujet à des attaques informatiques (51%, Sybil) qui conduiraient à perturber l'historique des transactions ou compromettre la propagation des blocs auprès du réseau.

Par ailleurs, l'utilisation de Bitcoin dans les milieux criminels (paiements de rançon, trafic via dark web, blanchiment etc.) est fréquemment soulignée et rejoint l'argument avancé par certains savants et l'AAOIFI selon lequel une monnaie dont l'usage majoritaire ou visible est illicite devient problématique au regard de la *Shari'ah*.

Ces critiques ont été émises par des figures telles que Shaykh Shawki Allam (Grand Mufti d'Égypte, Malikite, 2018), Shaykh Haitham al-Haddad (Hanafite, 2018), Shaykh Imran N. Hosein (Hanafite, 2018), ou encore la Présidence des Affaires religieuses de Turquie (Diyanet, Hanafite, 2017).

Une part significative de ces objections peut toutefois être relativisée à la lumière des principes de la jurisprudence islamique et des pratiques contemporaines des monnaies fiat.

L'exigence de valeur intrinsèque ne fait pas consensus : la plupart des monnaies fiat modernes n'en possèdent pas non plus. Comme le rappelle Mufti Faraz Adam (Faraz, 2018), une monnaie peut être licite si elle est acceptée en tant que *māl 'urfī*, un bien reconnu comme ayant de la valeur par usage collectif. Les monnaies scripturales et électroniques (dérivées de la monnaie fiat) bénéficient aujourd'hui d'une reconnaissance légale étatique (*istilāh*), mais sont souvent dépourvues de valeur monétaire (*thamaniyyah*) intrinsèque ou d'accord commun (*ta'āmul*) initial.

Le *ta'āmul* de Bitcoin progresse, dans les pays qui l'ont adopté comme monnaie légale (El Salvador, République centrafricaine) mais aussi partout dans le monde, même les

Etats-Unis ont récemment annoncé faire des réserves en Bitcoin, cette dynamique tend à renforcer son statut de monnaie coutumière.

La spéculation excessive existe également sur les marchés de devises pour les monnaies fiat(*forex*), souvent tolérés dans les systèmes bancaires traditionnels. Le comportement spéculatif est condamnable, mais pas nécessairement l'instrument lui-même.

Les attaques informatiques, comme le risque d'attaque des 51% souvent évoqué, est aujourd'hui largement affaibli par la réalité technique du réseau Bitcoin, le coût d'une telle attaque excéderait très largement ses bénéfices potentiels.

L'utilisation criminelle de Bitcoin est une idée très répandue, pourtant le dernier rapport *Crypto Crime 2024* de Chainalysis rapporte que seul 0,14% des flux cryptos étaient liés à des activités illicites, un chiffre en baisse par rapport aux années précédentes. D'ailleurs, les stablecoins représente 63% de ces flux tandis que Bitcoin ne représente que 20%. La monnaie fiat est d'ailleurs aussi utilisé pour des activités criminelles.

Enfin, l'analogie avec un système de Ponzi est discutable, car Bitcoin repose sur un protocole transparent, vérifiable et décentralisé sans promesse de rendement garantie, ce qui ne répond pas à la définition d'un Ponzi.

Certains savants préfèrent une position de prudence (*iḥtiyāt*) ou s'abstiennent de donner une opinion (*tawaqquf*). Parmi eux le Mufti Taqi Usmani (Hanafite, 2024) qui reconnaît la complexité du sujet et préconise davantage de recherche avant de trancher, il a récemment réitéré (Al-Kanz, 2024) qu'il n'est pas recommandé d'acheter ou de vendre des cryptomonnaies dont Bitcoin, pour le moment. D'autres, comme le Shariyah Review Bureau affirment : “*Bitcoin has become a currency as a result based on ‘urf ‘āmm (widespread custom).*” (Shariyah Review Bureau, 2018)

Cette approche est partagée par Mufti Faraz Adam, qui conclut que Bitcoin, bien que n'ayant pas de *thamaniyyah* intrinsèque, peut être considéré comme licite en tant que bien (*māl ‘urfī*) si son usage est reconnu par la société.

Potentiel du Bitcoin en tant qu'alternative licite pour les musulmans au système monétaire basé sur la dette

L'analyse des objections formulées à l'encontre de la monnaie fiat permet d'évaluer le potentiel de Bitcoin en tant qu'alternative conforme à l'éthique islamique.

Pour rappel, les principaux griefs vis-à-vis sur système fiat portent sur :

Le *riba* structurel, l'émission monétaire repose sur des prêts à intérêts entraînant une dette perpétuelle.

L'inflation chronique, la dépréciation constante de la monnaie fiat affecte le pouvoir d'achat qui dilue les richesses, ce qui va à l'encontre de la protection de la richesse (*hifz al māl*).

Le pouvoir des banques centrales qui manipulent les taux, créées de la monnaie ex nihilo, appliquent des politiques monétaires comme les programmes d'assouplissement

quantitatif (quantitative easing ou QE) qui vont à l'encontre de la stabilité monétaire prônée par les savants pour la monnaie.

La spéculation sur les marchés Forex, depuis la fin de l'étalon-or en 1971, les monnaies fiat, qui ont perdu leur valeur intrinsèque, sont devenues des actifs spéculatifs, ce qui va à l'encontre des principes d'une monnaie en Islam qui proscribit cette spéculation (*maysir*) et l'usage purement lucratif de la monnaie.

Bitcoin constitue, selon certains savants, une alternative au modèle monétaire fiat. Il a été conçu comme une alternative décentralisée, désintermédiaire et limitée en émission, ce qui répond à plusieurs préoccupations éthiques portées par les savants .

Il n'y a pas de *riba* car la création monétaire ne se fait pas par endettement. Bitcoin repose sur un mécanisme de création monétaire par preuve de travail (*proof of work*). Aucune dette n'est contractée lors de l'émission de nouveaux Bitcoins, ce qui évite le cycle inflationniste et l'intérêt prohibé qui en découle.

L'offre limitée et connue à l'avance de 21 millions de Bitcoins élimine la possibilité de manipulation monétaire par des entités.

La transparence est absolue, le registre des transactions est public, accessible et auditable à tout moment.

La décentralisation éloigne le risque d'une autorité centrale qui pourrait imposer des politiques monétaires inflationnistes ou injustes.

Le protocole permet une sécurité contractuelle car il fonctionne sur un consensus distribué.

L'absence de privilège monétaire : Bitcoin offre un accès universel à un système financier alternatif, sans discrimination ou chacun peut devenir sa propre banque et préserver sa richesse sans subir l'injustice d'un système basé sur la dette.

L'un des *Maqasid al Shari'ah* essentiels en matière économique est la protection du patrimoine (*hifz al-māl*). Or, l'inflation monétaire structurelle propre aux monnaies fiat affaiblit cette fonction. Malgré sa volatilité, Bitcoin s'est progressivement affirmé comme un actif rare et programmable, avec une croissance historique de long terme. Son potentiel comme réserve de valeur est avéré, notamment dans des contextes d'instabilité monétaire (Argentine, Vénézuéla, Liban).

La spéculation excessive reste un point de vigilance. Néanmoins, comme dans le cas des devises fiat sur les marchés des changes (*forex*), ce n'est pas l'instrument qui est interdit, mais l'usage que l'on en fait. De nombreux utilisateurs de Bitcoin adoptent une stratégie de conservation à long terme (*hodling*), éloignée des pratiques spéculatives assimilables à *maysir* ou à une volonté de profit sans risque.

Bitcoin ne possède pas de *thamaniyyah* intrinsèque comme l'or ou l'argent. Sa valeur repose sur l'offre et la demande, mais elle est soutenue par une large base d'utilisateurs à travers le monde avec une capitalisation significative. Selon les juristes comme Mufti Faraz Adam, cela suffit pour lui conférer une légitimité coutumière (*māl 'urfī*).

Ces arguments invitent à repenser les critères d'une monnaie licite à l'aune des mutations économique et technologiques actuelles. L'émergence de monnaies numériques décentralisée comme Bitcoin pose la question de la validité de la *thamaniyyah* sans autorité centrale ou sous-jacent, mais reposant sur la confiance technologique, la rareté algorithmique et l'adhésion sociale mondiale.

Enquête exploratoire (septembre 2024)

Un sondage non représentatif réalisé auprès d'un échantillon de musulmans révèle les résultats suivants :

- 94 % connaissent Bitcoin, mais 90 % n'en ont jamais acquis ;
- 54 % ignorent s'il est licite selon l'islam ;
- 52 % expriment un intérêt pour les cryptoactifs ;
- 74 % trouvent le sujet complexe ;
- 34 % pensent que seuls certains cryptoactifs pourraient être licites.

Ces données illustrent un fort potentiel d'intérêt, freiné par le manque de clarté juridique et d'éducation financière. L'amalgame entre Bitcoin et les autres cryptoactifs (souvent spéculatifs ou centralisés) contribue également à la confusion.

De manière générale, penses-tu que les cryptomonnaies (ou cryptoactifs) sont autorisées pour les musulmans ?

Réponse(s) obtenue(s) : 50 Question(s) ignorée(s) : 0

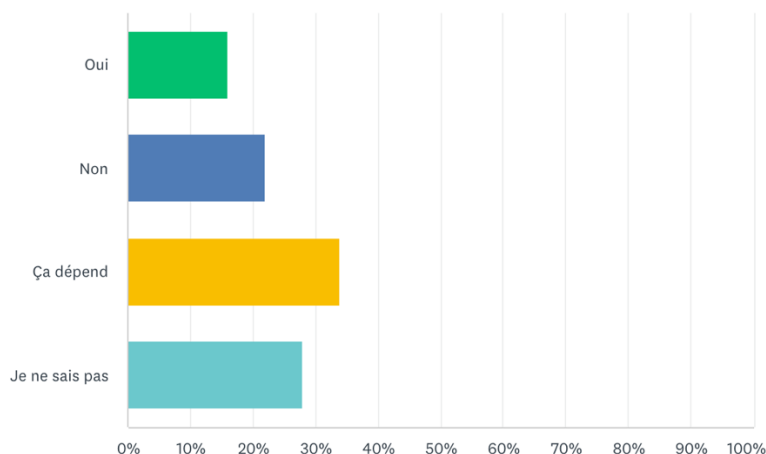


Figure 9 - Extrait du sondage Bitcoin et les musulmans septembre 2024 - Crédit Malika Mouzoune

Conclusion

Cet article a examiné la compatibilité de Bitcoin avec les principes de la jurisprudence islamique, à travers une approche pluridisciplinaire intégrant des dimensions historiques, économiques, technologiques et juridiques. Partant du constat des fragilités structurelles du système monétaire fiat, notamment sa création ex nihilo par la dette, son inflation structurelle, et sa vulnérabilité aux manipulations politiques, nous avons interrogé le potentiel de Bitcoin à constituer une alternative monétaire éthique, notamment pour les sociétés musulmanes.

L'étude a retracé les inspirations idéologiques et techniques ayant contribué à la création de Bitcoin, puis détaillé les caractéristiques intrinsèques de son protocole : décentralisation, sécurité cryptographique, rareté programmée et neutralité. Ces propriétés en font un système monétaire fondamentalement différent des monnaies fiduciaires, reposant sur une gouvernance distribuée et un mécanisme algorithmique de création monétaire.

D'un point de vue islamique, l'analyse a mobilisé les critères tirés des normes de l'AAOIFI, ainsi que les positions de plusieurs savants contemporains.

Il en ressort que Bitcoin satisfait un certain nombre de fonctions monétaires reconnues en islam (mesure de valeur, moyen d'échange, réserve potentielle de valeur) tout en soulevant des réserves légitimes, notamment en matière de spéculation, de volatilité et d'usage majoritairement non monétaire. Le défi consiste à distinguer les usages conformes à l'éthique musulmane de ses dérives spéculatives, et à encadrer son intégration dans les pratiques économiques islamiques par un cadre normatif. La question de la validité de la *thamaniyyah* (valeur monétaire) sans autorité centrale ou sous-jacent, mais reposant sur la confiance technologique, la rareté algorithmique et l'adhésion sociale mondiale demeure néanmoins centrale.

Son statut en droit islamique pourrait évoluer favorablement à mesure que son usage devient plus courant, que son écosystème se stabilise, et que les savants collaborent avec les experts pour en encadrer l'usage. Une veille continue, un *ijtihad* collectif et une approche contextualisée et prudente seront essentiels pour accompagner l'émergence d'une finance décentralisée (DeFi) réellement conforme aux objectifs supérieurs de la *Shari'ah* (*Maqasid al Shari'ah*).

En conclusion, Bitcoin reste un outil monétaire prometteur, potentiellement plus aligné avec les principes de justice économique de l'Islam que le système fiat actuel. Il ne représente pas seulement une innovation technique : il constitue aussi un objet de réflexion fondamental pour repenser la monnaie à l'aune des valeurs islamiques de justice, de stabilité et de transparence

Bibliographie

- Al-Kanz. (2024). Cryptomonnaies : toujours déconseillées, selon le mufti Taqi Usmani. *Al-Kanz*.
- Ammous, S. (2018). *L'étalon Bitcoin*. John Wiley & Sons.
- Ammous, S. (2021). *L'étalon fiat*. Konsensus Network, The Bitcoin Publishing House.
- Aristote. (1990). *La Politique, traduction Jean Tricot, Livre I*.
- Aristote. (1991). *Éthique à Nicomaque, traduction Jules Tricot, Livre V*.
- Faraz, A. (2018). *Bitcoin: Shariah compliant?*
- Faraz, A. (2022). *Zakat made easy*. Amanah Advisors Press.
- Ghلامallah, E. (2022). *Islam & éthique des affaires économiques et financières*. Presses Universitaires d'Aix-Marseille.
- Graeber, D. (2011). *Dette : 5000 ans d'histoire*.
- Keynes, J. (1936). *The General Theory of Employment, Interest and Money*. London: Macmillan.
- Larbani, Meera. (2006). *Seigniorage of Fiat Money and the Maqasid al-Shari'ah: The Compatibility of the Gold Dinar with the Maqasid*. Humanomics.
- Lietaer, B. (2011). *Au cœur de la monnaie*. Editions Yves Michel.
- Quill, V. (2025). Only 4% of the world's population holds Bitcoin in 2025: Report. *Cointelegraph.com*.
- Reffas, S. A. (2010). L'endettement public ottoman, une dialectique de l'absurde (1857-1876). *Archive ouverte HAL*.
- Shariyah Review Bureau. (2018). *The Shariah factor in cryptocurrencies and tokens*.
- Taqi, U. (2002). *An Introduction to Islamic Finance*. Karachi: Darul Ishaat.
- Verrier, R. (2009). *Introduction à la pensée économique de l'Islam du VIIIe au XVe siècle*. L'Harmattan.

Pourquoi la finance islamique peine-t-elle à s'imposer ?

Une lecture à la lumière de l'économie comportementale, des biais cognitifs et des principes économiques

Résumé

La finance islamique, un compartiment de la finance dite « éthique », fait couler beaucoup d'encre en ce qu'elle se manifeste et se présente comme une alternative durable à la finance conventionnelle, amoralisée et prônant les excès de toutes sortes. Bien implantée dans de nombreux pays musulmans, comme les nations du Golfe persique ou celles de l'Asie du sud-est, elle peine pourtant à s'enraciner dans les autres pays de l'Organisation de la Coopération Islamique et, a fortiori, dans les régions où les musulmans sont minoritaires. En outre, la finance islamique ne représente pas, eu égard à sa faible part du marché mondial (guère plus d'un pourcent), un concurrent « industriel » à la finance conventionnelle, malgré le fait qu'un humain sur quatre aujourd'hui appartienne à la tradition islamique. Comment cela est-il possible ? bien entendu, le phénomène de la finance islamique moderne est récent : son émergence se situe au début des années 1960 et coïncide avec les grandes vagues de décolonisation. Mais cette relative jeunesse n'explique pas tout. L'auteur suggère dans ce billet que se manifestent des raisons psychologiques inhérentes aux clients eux-mêmes. L'auteur en distingue trois en l'occurrence : l'effet d'ancrage dans la finance conventionnelle ; le biais de statu quo ou la force de l'habitude ; et l'aversion au risque de perte. L'histoire macrosociale n'explique en effet pas tous les phénomènes caractérisant la finance islamique contemporaine ; l'hypothèse de biais microéconomiques de nature psychosociologique, semble une piste supplémentaire très convaincante.

Introduction

La finance islamique ne représente aujourd'hui qu'environ 1% de la finance mondiale, soit une goutte d'eau douce dans un océan d'eau salée. Pourtant, la population musulmane avoisine les 2 milliards d'individus, représentant près de 24% de la population mondiale. Ce contraste soulève une question fondamentale : pourquoi un système financier conçu pour répondre aux attentes éthiques, sociales et spirituelles d'une population aussi vaste reste-t-il si marginal ?

Ces données démographiques constituent un véritable levier stratégique pour les acteurs de la finance islamique. En comprenant mieux les attentes de cette clientèle potentielle, il deviendrait possible d'adapter les produits, d'affiner les approches commerciales, et d'envisager une expansion à la hauteur de ce marché naturel. Dans une projection idéale, la finance islamique pourrait viser jusqu'à 25% du système financier mondial.

Mais posséder des données ne suffit pas. Encore faut-il comprendre les mécanismes psychologiques à l'œuvre dans les décisions financières. De plus en plus d'économistes reconnaissent que les biais cognitifs, ces déformations mentales qui influencent nos jugements, jouent un rôle majeur dans l'adoption ou le rejet de modèles économiques alternatifs. Dès lors, peut-on encore se reposer uniquement sur les théories traditionnelles : l'offre et la demande, la main invisible, le PIB pour décrypter les dynamiques propres à la finance islamique ?

Christine Lagarde, présidente de la Banque centrale européenne, a exprimé ses doutes sur l'adéquation des modèles économiques actuels face à la complexité du monde. En 2008, alors que la crise financière secouait les marchés, la reine Elizabeth II posa une question restée célèbre : « *Pourquoi personne ne l'a vue venir ?* ». Cette remarque, en apparence anodine, révélait une crise de légitimité profonde de la pensée économique dominante. De son côté, George Soros plaide pour une remise en cause des fondements classiques de l'économie, développant la théorie de la réflexivité : les perceptions influencent les comportements des agents économiques, modifiant ainsi la réalité elle-même.

La finance islamique, avec ses spécificités, semble justement nécessiter une lecture nouvelle. Nassim Nicholas Taleb va dans le même sens. Dans *Le Cygne Noir* et *Antifragile*, il critique la dépendance excessive aux modèles mathématiques traditionnels, qu'il considère comme inadaptés pour appréhender les dynamiques réelles des sociétés humaines. Ces modèles offrent une illusion de prévisibilité, ignorant les événements rares et imprévus, ceux-là mêmes qui transforment les systèmes. Taleb rejoint ainsi l'idée que la finance islamique, fondée sur la résilience, la prudence et le refus de la spéculation, mérite des outils d'analyse capables d'intégrer la complexité et l'incertitude du réel.

C'est là que l'économie comportementale apporte un éclairage précieux. En 2017, Richard H. Thaler est récompensé par le prix Nobel pour avoir démontré que les décisions économiques ne sont pas toujours rationnelles. Contrairement à l'homo œconomicus théorique, les individus sont guidés par des raccourcis mentaux, appelés biais cognitifs, qui influencent profondément leurs choix. Ces biais, souvent inconscients, reflètent notre tendance à simplifier la réalité pour agir rapidement, parfois au détriment de la justesse ou de l'objectivité.

L'effet d'ancrage : quand la finance conventionnelle déforme les repères

L'effet d'ancrage désigne la tendance à se référer à un point de départ arbitraire pour évaluer une situation nouvelle. Dans le cas de la finance islamique, les individus comparent spontanément ses produits aux instruments classiques (taux d'intérêt, rendements, garanties), ce qui fausse leur jugement. Ces critères sont inadaptés à un système fondé sur le partage du risque et la conformité éthique.

Cet ancrage dépasse le cadre technique et s'étend aux sphères personnelles : même des proches bienveillants peuvent décourager un individu d'opter pour la finance islamique, car elle ne correspond

pas aux standards qu'ils connaissent. La comparaison avec des repères issus d'un autre référentiel génère des doutes infondés. Un exemple personnel : lorsque j'ai confié à ma mère vouloir étudier la finance islamique, sa réaction, bien que tendre, illustre la puissance de ce biais. Même dans un cadre familial, nos proches peuvent projeter leurs propres repères économiques sur nos choix, sans forcément en saisir la logique profonde. Ces jugements, bien que souvent sincères, sont influencés par une vision biaisée façonnée par des repères issus d'un autre référentiel.

Et si ces biais affectent déjà nos choix pour de simples produits bancaires, que dire lorsqu'ils touchent à des enjeux aussi sensibles que nos économies de toute une vie ? Lorsque nos croyances, nos habitudes ou nos repères mentaux sont confrontés à l'idée de placer ou de confier des sommes importantes dans un système que l'on ne maîtrise pas pleinement, la peur peut facilement prendre le dessus. Le cerveau cherche à protéger ce qu'il connaît, même au prix de renoncer à une option plus alignée avec ses valeurs. Cela montre à quel point ces biais ne sont pas des détails psychologiques, mais de véritables forces qui influencent en profondeur nos décisions économiques et notre rapport à la confiance.

Ces jugements, bien qu'empreints de sincérité, s'enracinent dans des habitudes mentales renforcées par la culture dominante et par un manque de vulgarisation. Thaler souligne que l'absence de repères alternatifs accentue ces effets : la finance islamique est perçue, à tort, comme plus risquée ou moins performante, alors qu'elle repose sur des mécanismes vertueux.

Le biais de statu quo : la force de l'habitude

Le biais de statu quo reflète notre préférence pour la situation actuelle, même si une alternative plus avantageuse existe. Dans le domaine financier, ce biais est amplifié : le changement est perçu comme un effort, une prise de risque. Cette inertie explique pourquoi, même dans des pays à majorité musulmane, la finance conventionnelle demeure souvent la norme, non par adhésion rationnelle, mais par mimétisme ou méconnaissance.

Thaler a démontré que cette inertie est encore plus forte lorsqu'il s'agit d'argent, de stabilité ou de sécurité. Adopter la finance islamique supposerait de réapprendre, de se décaler des réflexes acquis, une démarche que beaucoup évitent, faute d'un accompagnement adapté.

L'aversion à la perte : quand la peur de perdre freine la possibilité de gagner

Kahneman et Tversky ont mis en évidence l'aversion à la perte : une perte perçue a un impact psychologique plus fort qu'un gain équivalent. Cette asymétrie affective influence puissamment nos choix économiques. Le simple fait de quitter un modèle connu suffit à déclencher un sentiment d'insécurité.

Prenons un exemple concret issu de la finance islamique : le contrat de moudaraba. Ce montage repose sur une logique de partenariat éthique et de partage des profits. La banque fournit le capital, l'entrepreneur apporte son expertise et son travail. Les gains sont partagés selon une clé de répartition prédéfinie (souvent 50/50), et en cas d'échec, la perte financière est assumée uniquement par la banque. En théorie, ce modèle réduit le risque pour l'entrepreneur et constitue une alternative plus équitable que le prêt à intérêt conventionnel, dans lequel l'emprunteur rembourse intégralement, quels que soient les résultats de son activité.

Pourtant, dans la pratique, beaucoup d'entrepreneurs hésitent à opter pour ce type de contrat, préférant les crédits classiques, même s'ils impliquent un endettement lourd et une pression de remboursement constante. Cette attitude semble irrationnelle. Pourquoi choisir une formule où l'on porte seul le fardeau du risque, alors qu'une alternative plus protectrice existe ?

Ce réflexe révèle à quel point nous surévaluons les risques associés à l'inconnu. Kahneman distingue à ce titre deux systèmes de pensée : le Système 1 (rapide, intuitif), qui favorise la routine, et le Système 2 (lent, rationnel), plus exigeant. La plupart des décisions financières se prennent en Système 1, par réflexe. Ainsi, même une offre plus éthique et plus avantageuse peut être ignorée si elle exige un effort cognitif ou un changement d'habitudes.

Pour contrebalancer ce biais, il faut réduire la perception de risque : par la pédagogie, par des résultats concrets, par la normalisation des produits. Plus les individus voient leur entourage adopter ces solutions, plus le coût psychologique de la transition diminue.

Mais il est une catégorie pour qui cette résistance au changement devrait être un signal d'alarme : les entrepreneurs eux-mêmes. Car penser comme la majorité, pour un business man, c'est au mieux s'assurer un chiffre d'affaires moyen, au pire échouer par manque d'innovation. Le propre de l'entrepreneur, au sens noble du terme, est justement de remettre en cause ses cadres mentaux pour innover. Innover dans ses produits, dans ses méthodes, mais aussi dans sa manière de penser l'économie, la finance, et la valeur. Reproduire les modèles existants ne crée pas d'avantage compétitif. Oser sortir des sentiers battus, même psychologiques, devient alors une nécessité stratégique.

Car l'entrepreneur véritable, celui qui change les règles du jeu, c'est celui qui saute d'une falaise et construit un planeur pendant sa chute. Il prend des risques, mais des risques pensés, mesurés, assumés. Il sait que rester figé dans un modèle trop familier, c'est condamner son entreprise à la stagnation. Tandis que sauter, c'est peut-être chuter... mais avec assez de vision et de maîtrise, c'est aussi s'envoler.

C'est précisément cette capacité à penser autrement, à sortir des cadres mentaux dominants, que défendait Charlie Munger, célèbre investisseur et vice-président de Berkshire Hathaway. Munger a bâti toute sa philosophie sur l'idée que pour prendre de bonnes décisions, qu'elles soient économiques, entrepreneuriales ou personnelles, il faut développer ce qu'il appelait une « *boîte à outils de modèles mentaux* ». Autrement dit, il ne suffit pas d'être expert en économie ou en finance conventionnelle : il faut croiser les approches, puiser dans la psychologie, le droit, la biologie, l'ingénierie, pour élargir son regard sur le monde.

« *To the man with only a hammer, every problem looks like a nail* » Charlie Munger.

Cette maxime résume parfaitement la problématique de la finance islamique dans un environnement dominé par la pensée financière classique. Si notre seul cadre d'évaluation est celui du taux d'intérêt, du rendement net ou du profit à court terme, alors tout modèle alternatif semblera irrationnel, voire dangereux. On applique des outils inadaptés à un système fondé sur d'autres logiques : la responsabilité partagée, l'éthique, la conformité religieuse, l'économie réelle.

En ce sens, la marginalisation de la finance islamique est aussi une conséquence directe de la pauvreté des modèles mentaux mobilisés pour la comprendre. Elle n'est pas rejetée parce qu'elle est inefficace, mais parce qu'elle entre en dissonance avec des réflexes cognitifs forgés dans un autre univers. Il devient donc essentiel, pour les décideurs, investisseurs et formateurs, de diversifier leurs référentiels intellectuels. Penser comme la majorité, c'est souvent se condamner à des résultats moyens. C'est dans la capacité à désapprendre et à reconstruire un cadre mental nouveau que se trouve la véritable innovation et, peut-être, la clé de l'essor futur de la finance islamique.

Comme l'écrivait Montaigne : « *Il faut voyager pour froter et limer sa cervelle contre celle d'autrui* ». Cette ouverture d'esprit, essentielle au progrès intellectuel, est tout aussi précieuse pour faire évoluer notre rapport aux modèles économiques. Elle rappelle que sortir de ses repères initiaux est souvent la première étape vers une transformation durable.

Les obstacles à la finance islamique sont davantage psychologiques qu'économiques. Surmonter l'effet d'ancrage nécessite d'éduquer et de sensibiliser. Contourner le biais de statu quo demande des politiques d'incitation et de simplification. Atténuer l'aversion à la perte exige de créer un climat de confiance, de familiarité et de sécurité psychologique autour des produits islamiques.

Comme le rappelait Kant : « *Nous ne voyons pas le monde tel qu'il est, mais tel que nous sommes.* » Pour que la finance islamique trouve pleinement sa place, elle devra

être pensée non seulement comme une alternative économique, mais comme un nouveau cadre mental à construire collectivement. Le chantier est immense, mais la dynamique est déjà enclenchée.

Et c'est précisément ici que réside, à mon sens, la véritable clé du succès pour la finance islamique : dans la résilience, la constance et l'effet cumulatif des efforts modestes mais réguliers. L'histoire économique regorge d'exemples où les croissances trop rapides ont fini par s'effondrer, tandis que les modèles les plus durables sont ceux qui se sont construits patiemment, avec rigueur. C'est dans cette logique que la philosophie du *kaizen*, fondée sur l'amélioration continue, rejoint parfaitement l'éthique islamique : viser l'excellence non pas dans la précipitation, mais dans la constance, l'intégrité, et la fidélité à des principes solides. Chaque petit pas, répété dans le bon sens, finit par produire un changement profond et durable. Ce n'est pas une révolution soudaine qui fera triompher la finance islamique, mais une évolution maîtrisée, portée par une vision à long terme.

Dans cette perspective, il peut être utile de s'inspirer de la philosophie japonaise du *kaizen*, qui valorise l'amélioration continue par de petits pas réguliers plutôt que par des transformations brusques et instables. Appliquée à la finance islamique, cette approche invite à consolider progressivement les acquis, à renforcer la confiance, et à construire une croissance durable, même lente. Une progression constante, aussi modeste soit-elle, vaut mieux qu'un essor rapide qui s'effondre à la première turbulence. La finance islamique ne doit pas chercher à rattraper son retard en reproduisant les excès du modèle dominant, mais à tracer un chemin propre, stable, et en phase avec ses valeurs fondatrices.

Bibliographie

- Accounting and Auditing Organization for Islamic Financial Institutions, *Shari'ah Standard No. 13: Mudarabah*, AAOIFI Standards.
- Ernst & Young, *World Islamic Banking Competitiveness Report*, 2022.
- IFSB (Islamic Financial Services Board), *Islamic Financial Services Industry Stability Report*, 2023.
- Imai M., *Kaizen: The Key to Japan's Competitive Success*, McGraw-Hill, 1986.
- Kahneman D., *Thinking, Fast and Slow*, Farrar, Straus and Giroux, 2011.
- Kahneman D. & Tversky A., *Prospect Theory: An Analysis of Decision under Risk*, *Econometrica*, 1979.
- Kant E., *Critique de la raison pure*, 1781.
- Lagarde C., *Speech at the ECB Forum on Central Banking*, 2014.
- Montaigne M. (de), *Essais*, Livre III, Chapitre IX.
- Munger C., *Poor Charlie's Almanack*, 2005.
- Pew Research Center, *The Future of World Religions*, 2017.
- Samuelson W., & Zeckhauser R., *Status Quo Bias in Decision Making*, *Journal of Risk and Uncertainty*, 1988.
- Soros G., *The Alchemy of Finance*, John Wiley & Sons, 1987.
- Taleb N. N., *The Black Swan*, Random House, 2007
- Taleb N. N., *Antifragile*, 2012.
- Thaler R. H., *Misbehaving: The Making of Behavioral Economics*, W.W. Norton, 2015.
- Thaler R. H., *Nudge: Improving Decisions About Health, Wealth, and Happiness*, 2008.
- Thaler R. H. & Sunstein C., *Nudge*, op. cit.
- Tversky A. & Kahneman D., *Judgment under Uncertainty: Heuristics and Biases*, *Science*, 1974.

SukukInvest : e-Sukuk et Waqf un modèle hybride pour démocratiser l'investissement islamique pour les projets d'infrastructures en Afrique

Résumé

Cet article explore un modèle financier islamique hybride combinant les e-Sukuk (obligations islamiques digitalisées) et le waqf (bien de mainmorte) dans une logique de financement structurant à impact social. SukukInvest est une solution digitale innovante conçue pour démocratiser l'investissement à travers des certificats islamiques adossés à des actifs tangibles, émis via un SPV, et articulés autour de contrats conformes à la Shari'ah. Le projet pilote, un campus éducatif d'excellence au Sénégal, s'inscrit dans une dynamique où les infrastructures financées sont transférées à échéance dans un waqf communautaire, garantissant leur pérennité hors du marché lucratif. L'approche est encadrée par une double supervision charaïque, et intègre une brique blockchain pour renforcer la traçabilité et la transparence. L'étude met en lumière un outil duplicable dans d'autres contextes du Sud global, aligné sur les Objectifs de Développement Durable (ODD 4 et ODD 17), et apte à mobiliser une nouvelle génération d'investisseurs africains et de la diaspora en quête de placements éthiques, inclusifs et transformateurs.

Introduction

L'Afrique de l'Ouest connaît une transformation silencieuse, mais puissante : une jeunesse connectée, en quête d'opportunités éthiques et inclusives, et l'émergence d'une classe fortunée de musulmans désireux d'investir autrement. Dans un contexte marqué par l'inadéquation entre les besoins de développement d'infrastructures (écoles, cliniques, énergies renouvelables, etc.) et les outils financiers disponibles, une réponse hybride, ancrée dans les principes de la finance islamique, s'impose.

C'est dans cette dynamique que s'inscrit SukukInvest, une solution digitale visant à démocratiser l'investissement à travers un produit conforme aux normes chariaïque. Le

modèle repose sur l'émission de e-Sukuk, des certificats islamiques dématérialisés, adossés à des actifs tangibles, permettant à des investisseurs de financer un projet réel tout en recevant un rendement annuel issu de l'exploitation de ces actifs.

Les normes islamiques régissant les sukuk

Contrairement aux obligations classiques qui rémunèrent un taux d'intérêt (riba), interdit par la Shari'ah, les sukuk reposent sur des flux économiques réels. Conformément aux normes chariaïques n°17 et 62 de l'AAOIFI (relatives aux sukuk d'investissement), chaque émission doit être adossée à un actif sous-jacent identifiable, équipement, infrastructure, projet productif par exemple, et articulée autour de contrats islamiques licites. Le titulaire de sukuk est copropriétaire, à hauteur de sa participation, de l'actif sous-jacent ou de son usufruit, pendant toute la durée du contrat. Il n'est donc pas créancier, mais véritable investisseur dans un actif réel, selon les principes de la finance islamique.

La finance islamique repose sur plusieurs principes et types de contrats conformes à la Shari'ah, l'adossement à un actif tangible, l'interdiction de l'intérêt (riba), de la spéculation excessive (gharar), des gains injustifiés et liés aux jeux de hasard (maysir) et les investissements illicites (haram). On distingue principalement deux grandes catégories de contrats :

- Les **contrats d'investissement**, fondés sur le partage des profits et des pertes :
 - Wakala : mandat de gestion
 - Mudaraba : partenariat dans lequel une partie fournit le capital et l'autre la gestion ;
 - Musharaka : co-investissement dans lequel les parties partagent à la fois le capital et la gestion du projet.
- Les **contrats commerciaux**, liés à une vente, une location ou une production :
 - Ijara : contrat de location d'un bien ou d'un service avec un loyer fixé à l'avance ;
 - Istisna : contrat de fabrication ou de construction, permettant de financer une infrastructure avant sa livraison ;
 - Murabaha : contrat de vente avec marge bénéficiaire connue à l'avance ;
 - Salam : contrat de vente avec paiement immédiat et livraison différée du bien.

Quelle combinaison contractuelle idéale dans le cas de SukukInvest ?

Dans le cas de SukukInvest, la structuration s'appuie sur trois contrats clés :

- Wakala, pour encadrer le mandat de gestion confié au wakil ;
- Istisna, pour la phase de construction de l'infrastructure (écoles, centrales solaires) ;
- Ijara, pour générer des flux de revenus à partir de la mise en location ou de l'exploitation des actifs.

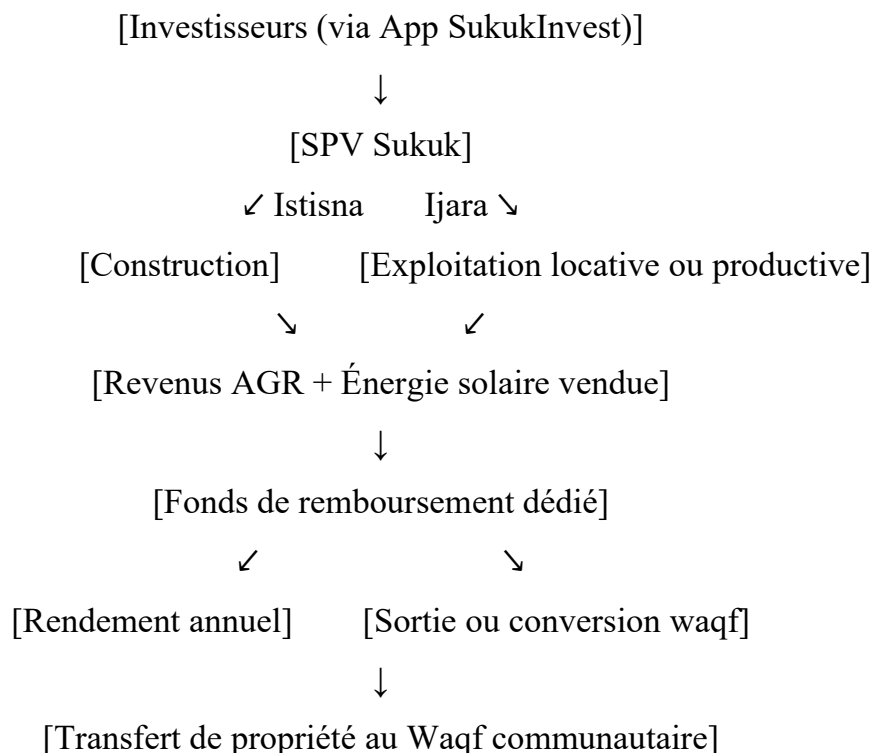
Ces contrats sont mis en œuvre à travers un véhicule juridique dédié : le SPV (Special Purpose Vehicle). Ce dernier est une entité autonome, créée exclusivement pour émettre les sukuk, recevoir les fonds des investisseurs, financer les actifs, collecter les revenus, et redistribuer les rendements.

Cette approche contractuelle trouve naturellement sa continuité dans l'institution du waqf, pilier historique de la philanthropie islamique. Selon la norme charaïque n°60 de l'AAOIFI, trois grandes formes de waqf coexistent : le waqf familial, établi pour soutenir les descendants du fondateur, avec parfois une rente ; le waqf public, dédié aux causes d'intérêt général comme l'éducation, la santé ou l'environnement ; et le waqf mixte, qui combine bénéficiaires familiaux et finalité sociale.

Dans le cadre du modèle proposé, les actifs financés par les sukuk sont transférés à l'échéance vers un waqf communautaire, afin de garantir leur pérennité en dehors du marché privé lucratif, et leur gestion dans une logique de bien commun.

La gouvernance religieuse du modèle repose sur une double supervision charaïque. D'un côté, un comité rattaché au wakil assure la conformité des contrats, l'éthique des opérations financières et le respect des objectifs de développement. De l'autre, un comité externe, composé d'experts en innovation financière et technologique, évalue la conformité des outils digitaux, des flux de souscription et de l'architecture technique de l'ensemble du dispositif. Cette gouvernance religieuse renforcée permet de rassurer les investisseurs, qu'ils soient traditionnels ou digitaux.

Schéma 1 : Structuration des e-Sukuk adossé au Waqf



Sukuk et philanthropie en Afrique : quelle convergence ?

SukukInvest est un projet porté par DKT Group, fondé par deux entrepreneurs engagés dans les secteurs de l'éducation, de la technologie et de la finance islamique. Ce groupe réunit trois entités : DKT Consulting, DKT Philanthropy, fondation privée promotrice de projets d'intérêt général, et SukukInvest, la branche technologique dédiée à la démocratisation de l'investissement islamique.

Pour lancer le projet pilote dans des conditions exemplaires, DKT Philanthropy met à disposition un terrain sous forme de waqf familial situé au Sénégal, afin de promouvoir une dynamique de waqf productif et structurant.

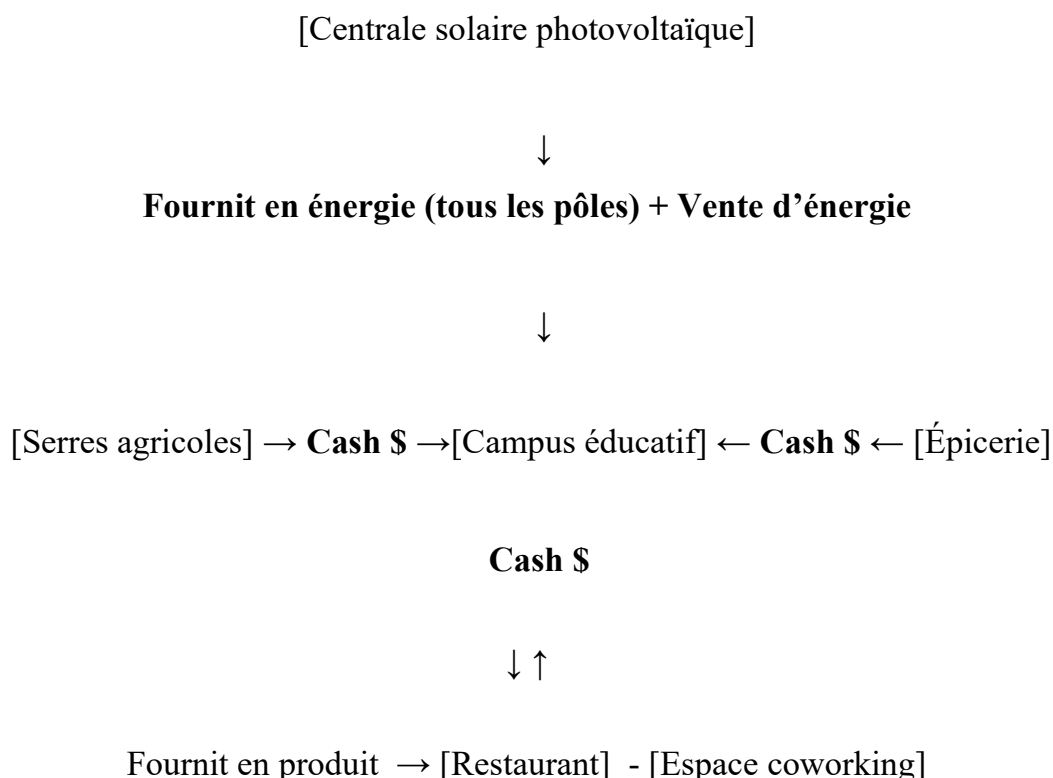
SukukInvest s'adresse à une typologie élargie d'investisseurs africains et de la diaspora. Il cible d'abord les primo-investisseurs locaux, souvent novices en investissement, mais désireux de participer à des projets tangibles et conformes à leur foi. Il s'adresse ensuite à la diaspora africaine en Europe, très connectée, sensible aux enjeux de traçabilité et d'impact. Il vise aussi les entrepreneurs du continent et les High Net Worth Individuals africains ayant fait fortune dans la tech, le commerce, le sport ou la culture.

Ces profils sont aujourd'hui en quête de solutions structurées, éthiques et ont une forte portée sociale. Enfin, les investisseurs aguerris, familiers des obligations classiques, peuvent également y voir une nouvelle classe d'actifs alignée sur les valeurs de l'économie islamique.

SukukInvest incarne ainsi une innovation à la fois technologique, financière et sociale. Il propose un modèle reproductible, ancré localement, alliant spiritualité, souveraineté économique et inclusion. En phase avec les objectifs de développement durable (ODD 4 – éducation de qualité et ODD 17 – partenariats multi acteurs), ce modèle pourrait contribuer à faire de l'épargne africaine un levier de transformation profonde du continent.

Le projet pilote concerne un campus éducatif d'excellence pour 300 enfants, situé au Sénégal. Il inclut une école, un espace de coworking, un restaurant, une épicerie, des serres agricoles et une centrale solaire. À la fin du cycle d'investissement, tous les actifs sont transférés à un waqf communautaire pour en assurer la gestion pérenne et non lucrative.

Schéma 2 : Interconnexion des pôles générateurs de revenus du campus



La structuration s'effectue sous supervision d'une SGI (Société de Gestion et d'Intermédiation) agréée par le CREPMF (Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers), l'autorité régionale de régulation des marchés financiers dans l'espace UEMOA (Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine). Ce cadre garantit la traçabilité, la légalité et la conformité des souscriptions.

La structuration prévoit une durée cible de six à huit ans, avec une clause de grâce de vingt-quatre mois correspondant à la phase de construction. Aucun rendement n'est distribué pendant cette période. À partir du trente-sixième mois, une fenêtre de sortie anticipée est prévue, sous réserve de la constitution préalable d'un fonds de remboursement dédié, alimenté par des apports philanthropiques, des fonds d'investissement à impact ou des mécanismes de garantie (guarantee funds), mis en place dès la phase de structuration. Cette flexibilité permet de rassurer les primo-investisseurs sans mettre en péril la soutenabilité globale du modèle.

Les revenus sont générés à 50% par la vente d'énergie solaire produite sur site, et à 50 % par des activités génératrices de revenus (AGR), pensées selon le contexte local. Ces flux permettent d'assurer un rendement annuel et d'alimenter progressivement le fonds de remboursement.

Au-delà du rendement, le modèle propose une option de philanthropie active. À l'échéance, certains investisseurs fortunés peuvent décider de renoncer volontairement

au remboursement de leur capital, et de convertir leur part en bien waqf. Ce geste s'inscrit dans une tradition spirituelle forte donation et permet de construire un patrimoine collectif pérenne, au service des générations futures. Les e-Sukuk deviennent alors un canal d'engagement social, pas uniquement un instrument d'investissement.

L'innovation technologique joue un rôle central. Le processus de souscription est 100 % digitalisé via une application mobile conçue pour les réalités africaines et de la diaspora. Grâce à une interface simplifiée, l'utilisateur peut s'inscrire, vérifier son identité, choisir un projet et y investir en quelques clics. Une brique blockchain peut être activée pour garantir la traçabilité des flux, l'horodatage des transactions et l'exécution programmée des remboursements, dans le respect des principes de la finance islamique.

Schéma 3 : Fonctionnement proposé de l'application SukukInvest

[1] Création de compte



[2] Vérification d'identité (KYC simplifié)



[3] Accès à la marketplace des projets (par pays / secteur)



[4] Sélection du projet → Montant de souscription (à partir de 10 €)



[5] Paiement par virement bancaire / mobile money



[6] Tableau de bord personnel

↳ Suivi du chantier

↳ Rendement annuel perçu

↳ Indicateurs d'impact (ODD, waqf)

↳ Option de conversion en waqf à échéance



[7] Notification à partir du 36^e mois pour option de sortie (primo-investisseur)



[8] Sortie anticipée OU conversion waqf OU remboursement final à échéance

Conclusion

SukukInvest incarne une **triple innovation** : une innovation financière via les sukuk fractionnés, une innovation technologique via une plateforme digitale simplifiée, et une innovation sociale par la réactivation stratégique du waqf. Ce modèle hybride est reproductible, inclusif, conforme à l'éthique islamique et porteur d'une vision durable pour financer les infrastructures des sociétés en développement.

Maureen NUGENT MOORE

Analyste chez Cushman & Wakefield

Nicolas TARNAUD, FRICS

Directeur du parcours immobilier à Financia Business School

Chercheur au laboratoire de Financia Business School

Chercheur associé au laboratoire Larefi, Université de Bordeaux

La mutation des centres commerciaux

Résumé

Tributaire de facteurs exogènes, le centre commercial a su prouver la résilience de son modèle. De sa genèse à sa forme la plus contemporaine, cette classe d'actifs a été témoin des divers évolutions sociétales et macroéconomiques. Tout en conservant son ADN, ces espaces commerciaux ont été synonymes d'agilité. Prime à l'existant découlant de la maturité du parc, rendements attractifs et produit de diversification ont été des leitmotivs de l'allocation de centres commerciaux au sein des portefeuilles d'investissement. Ainsi, face aux diverses intempéries, la stratégie s'oriente dorénavant vers une plus grande sélectivité des actifs, notamment par leur degré d'adaptabilité aux attentes des consommateurs. De l'utilité à l'approche épicurienne, le changement de paradigme du centre commercial s'est ainsi traduit par sa reconfiguration à l'ère du retailtainment. En parallèle des consommateurs, ces centres commerciaux s'inscrivent dans des écosystèmes holistiques (environnemental, politique, réglementaire, etc.), créant un enchevêtrement d'exigences et, dans le même temps, un gisement de valeurs de nature à pérenniser le modèle. Un modèle en pleine mutation.

Abstract

Dependent on exogenous factors, shopping centers have proven the resilience of their business model. From its genesis to its most contemporary form, this asset class has witnessed diverse societal and macroeconomic evolutions. While retaining their DNA, these commercial spaces have been synonymous with agility. A premium on existing assets due to their maturity, attractive yields and diversification have been the leitmotivs of shopping center allocation within investment portfolios. As a result, in the face of all kinds of bad weather, the strategy is now moving towards greater selectivity of assets, particularly in terms of their degree of adaptability to consumer expectations. From utility to epicurean approach, the paradigm shift of the shopping center has resulted in its reconfiguration in the era of retailtainment. Alongside consumers, these shopping centers are part of holistic ecosystems (environmental, political, regulatory, etc.), creating a tangle of demands and, at the same time, a pool of values likely to perpetuate the model. A model that is undergoing major change.

Mots clés : consommateur, consommation, immobilier commercial, mutation, résilience

Introduction

Dans l'idéal social hédoniste, la consommation fait partie du plaisir : *« la consommation se définit comme exclusive de la jouissance. Comme logique sociale, le système de la consommation s'institue sur la base d'une dénégaration de la jouissance »* (Baudrillard, 1986).

Comme l'exprime pertinemment une analyse récente : *« l'univers de la consommation a été bouleversé jadis par la grande distribution. Il est révolutionné de nouveau par le surgissement des plateformes numériques, « places de marché » virtuelles, dont Amazon est la figure emblématique »* (Moati, 2021). Afin de rassembler un grand nombre de consommateurs et de commerçants, un lieu unique était nécessaire. Le centre commercial allait remplir ce rôle. Néanmoins, le foncier était rare et cher pour construire des dizaines de milliers de mètres carrés commerciaux en centre-ville. La périphérie était la solution pour attirer les classes moyennes et moyennes supérieures disposant d'un moyen de locomotion. La manière de consommer a toujours différé selon le milieu social du consommateur : *« la consommation n'est pas une réalité uniforme et homogène. Au contraire, elle est socialement différenciée, chaque groupe social ayant ses propres habitudes de consommation qui sont déterminées à la fois par ses conditions de vie et de travail, sa culture et son niveau de revenu »* (Daumas, 2018).

Philippe Moati souligne qu'il existe deux protagonistes pour le fonctionnement d'un centre commercial : *« un centre commercial est une plateforme : il organise le lieu physique de la rencontre entre des enseignes et des consommateurs »* (Moati, 2021). Par ailleurs, Michel Savy définit ce lieu comme étant *« un ensemble de magasins et de services conçus, réalisés et gérés comme une entité, généralement établi autour d'un parking commun. Selon les régions, les centres commerciaux se classent en fonction de leur taille et de leur nature »* (Savy, 2015). Au cours de son analyse de l'évolution des centres commerciaux en France, Patrice de Moncan fait ressortir combien ces passages ont marqué l'architecture de nos centres commerciaux : *« les longues verrières qui offrent le meilleur éclairage à leurs allées, les hautes rotondes de verre sous lesquelles se reposent les clients, la décoration des façades intérieures qui recréent l'aspect de la rue, les matériaux (le verre, le marbre et les structures métalliques), tout s'inspire du modèle des passages du XIX^{ème} siècle »* (Moncan, 2008). L'histoire des centres commerciaux, indissociable de l'évolution des modes de consommation, des dynamiques urbaines et des innovations en matière de distribution, s'inscrit dans une dialectique complexe entre permanence et transformation. Importé des États-Unis dans la seconde moitié du 20^e siècle, le modèle du centre commercial s'est progressivement imposé en Europe comme un symbole du consumérisme moderne, jouant un rôle clé dans la structuration des périphéries urbaines et la transformation des espaces de vie. En France, l'essor des grands centres commerciaux, à l'instar de Parly II près de Versailles (1969) ou de Cap 3000 à Nice (1969), marque la consolidation d'un modèle articulant accessibilité automobile, massification de l'offre commerciale et nouvelle sociabilité

urbaine. Les centres commerciaux se sont développés plus tardivement en France qu'aux États-Unis : « le 21 octobre 1969, alors qu'ouvrait le premier centre commercial français à Saint-Laurent-du-Var, Cap 3000, précédant de quelques jours l'inauguration de Parly 2 par la Société des centres commerciaux, à côté de Versailles, les États-Unis comptaient près de 13 000 malls en activité » (Savy, 2015). En l'espace de 50 ans, le paysage de l'immobilier commercial a connu une évolution continue. Selon la Fédération des Acteurs du Commerce dans les Territoires (FACT), la France compte en 2024 environ 850 centres commerciaux, auxquels s'ajoutent 1 200 *retail parks* et plusieurs milliers de galeries marchandes, totalisant près de 89 millions de m² de surfaces commerciales. Si certains centres historiques affichent un taux de vacance dépassant 15% (notamment en périphérie ou en zones de déclin démographique), d'autres enregistrent des hausses de fréquentation inédites grâce à la diversification de leur offre et à l'intégration de nouvelles fonctions urbaines. Face aux mutations économiques, environnementales, sociétales, comment ne pas s'interroger : les centres commerciaux, dans leur configuration traditionnelle, sont-ils voués à disparaître ou sont-ils capables de se réinventer pour répondre aux défis contemporains ? Cette question, loin de relever d'un simple débat conjoncturel, engage des enjeux de long terme relatifs à l'évolution urbaine, à la sociabilité des territoires et à l'évolution des actifs immobiliers commerciaux.

Genèse et apogée du modèle des centres commerciaux

Le centre commercial, dans son acception moderne, trouve ses origines aux États-Unis au début du 20^e siècle, avec la création du Market Square à Lake Forest en 1916, souvent identifié comme le premier centre commercial organisé. Ce modèle s'exporte en Europe après la Seconde Guerre mondiale, dans un contexte de reconstruction et de croissance urbaine. Les premiers centres commerciaux marquent le point de départ d'une ère d'expansion sans précédent des surfaces commerciales périphériques. La consommation, pilier de la croissance économique¹ durant les années 1970 et 1980 confère au centre commercial une place stratégique dans l'économie locale et nationale. Pourtant, à l'aube de la troisième décennie du 21^e siècle, la pérennité de ce modèle fait l'objet de questionnements récurrents, voire d'un certain scepticisme tant chez les enseignes que les investisseurs. Les Français avaient du pouvoir d'achat, ils consommaient : « *l'idée de société de consommation sonne maintenant comme une évidence, elle apparaît comme l'une des représentations les plus emblématiques de la vie quotidienne dans les sociétés contemporaines. [...]. C'est un consommateur du « troisième type » qui déambule dans les centres commerciaux géants, achète des marques mondiales, recherche des produits light ou bio, exige des labels de qualité, navigue sur les réseaux* » (Lipovetsky, 2003). Le centre commercial répond alors à une double logique : il désengorge les centres-villes tout en offrant une expérience de consommation intégrée et accessible à l'automobiliste moderne. Son développement est indissociable de l'essor de l'automobile, de la démocratisation du crédit à la consommation et de la

¹ La consommation des ménages représente en 2024 près de 52 % du PIB français selon l'INSEE.

massification des flux de marchandises et de clients. Au fil des décennies, le modèle s'affine et se segmente. Aux centres régionaux et super-régionaux s'ajoutent les *retail parks*, les *outlets*, les galeries commerciales et les centres de proximité. Cette diversification vise à répondre à la pluralité des attentes, du *mass-market* au luxe, en passant par les besoins du quotidien et la recherche d'expériences différenciantes. Cependant, ce mouvement s'accompagne d'une multiplication des surfaces et d'une intensification de la concurrence inter et intra-formats. Au-delà de sa fonction utilitaire, le centre commercial s'est imposé comme espace de sociabilité, de loisirs et d'intégration urbaine. Il devient, pour reprendre la formule de Carlos Moreno, une « ville du quart d'heure » avant l'heure, concentrant en un même lieu commerces, services, loisirs et parfois équipements publics. Son attractivité a reposé sur la capacité à fédérer une communauté de consommateurs, à créer du lien social et à incarner une certaine idée du progrès. In fine, convoitées à la deuxième moitié du siècle dernier, ces structures minérales ont été l'apanage des promoteurs pour l'accessibilité du foncier, de commerçants pour l'expansion de leur zone de chalandise, d'investisseurs notamment étrangers, ainsi que de consommateurs par l'avènement du *mass-market*. Quid de la pérennité du modèle ?

Le centre commercial est mort, vive le centre commercial

La disparition des centres commerciaux, souvent prophétisée depuis le milieu des années 2010. À la lumière des difficultés actuelles, relève-t-elle d'un fantasme ou d'une réalité en devenir ? Ou bien assiste-t-on à l'émergence de nouveaux modèles hybrides, intégrés et résilients, capables d'incarner les aspirations d'une société en quête de sens, de proximité et de durabilité ? Pour répondre à cette problématique, une approche pluridisciplinaire s'impose, intégrant l'analyse historique, économique, sociologique, urbaine et environnementale des dynamiques à l'œuvre. À travers l'examen des transformations récentes, des stratégies d'acteurs et des scénarios prospectifs, il s'agit de démontrer que le modèle commercial n'est pas synonyme de disparition programmée, mais bien d'une profonde transformation de ses fonctions, de ses usages et de ses modèles économiques. S'appuyant sur les travaux académiques récents et sur les analyses professionnelles, cette contribution entend proposer une grille de lecture renouvelée du devenir des espaces commerciaux à l'aune des mutations économiques, urbaines et sociétales qui façonnent la ville contemporaine en 2024 : « *Mondialisation, privatisation et marchandisation : la transformation généralisée de la ville par les entreprises est l'une des principales mutations à l'œuvre dans la ville contemporaine. [...]. La ville est en train de changer* » (Baraud-Serfaty). Selon une étude réalisée par Cushman & Wakefield (2024), la fréquentation des centres commerciaux en France a enregistré une diminution de 9% entre 2019 et 2023, une tendance exacerbée par la pandémie et l'essor du commerce en ligne.

Toutefois, affirmer la « mort » du centre commercial serait une exagération. Comme le souligne l'urbaniste Jean-Pierre Charrier (2024), « *le centre commercial est en pleine transformation ; il doit réinventer son utilité sociale pour survivre* ». Les données fournies par Procos (2024) indiquent que 17% des surfaces commerciales ont changé

d'enseigne ou de fonction au cours des deux dernières années, témoignant d'une adaptation continue du secteur. Cette évolution se manifeste par le développement de nouveaux concepts hybrides, alliant commerces, loisirs et services. Selon Isabelle Barth, professeure de management, « *le centre commercial devient un espace de vie, un tiers-lieu où l'expérience prime sur l'acte d'achat* » (Barth, 2024). En 2025, 42% des nouveaux projets de centres commerciaux intégreront des espaces de coworking, des lieux de restauration thématique ou des services médicaux (Retail & Innovation, 2025). Cette diversification vise à répondre aux attentes d'une clientèle en quête de convivialité et de sens. Le rapport du CNCC (Conseil national des centres commerciaux, 2024) précise que 60% des visiteurs choisissent un centre commercial en fonction de la qualité de ses animations et de son offre culturelle, contre seulement 35% il y a dix ans. Le centre commercial demeure bien vivant, grâce à sa remarquable capacité de résilience face aux mutations du secteur. Les centres commerciaux ont connu, connaissent et connaîtront encore des crises économiques et sociétales.

La résilience d'un modèle tributaire de facteurs exogènes

Depuis la fin des années 2000, le centre commercial fait face à une convergence de nombreuses crises : crise financière de 2008, montée du e-commerce, saturation du marché, évolutions démographiques et sociétales. Depuis la crise financière mondiale de 2008, les centres commerciaux sont confrontés à une série de mutations structurelles et conjoncturelles, qui remettent en cause leurs fondements historiques. L'essor du commerce en ligne,¹ la montée des préoccupations environnementales, la mutation des attentes des consommateurs, la saturation du marché et l'accélération des transitions urbaines ont profondément bouleversé le paysage commercial hexagonal. Depuis la crise sanitaire du Covid-19, les consommateurs achètent différemment. Ils achètent moins ou différemment. Les marques intermédiaires vont être les premières victimes. Le « retailbashing », terme forgé pour désigner la critique systématique du commerce organisé, s'impose dans le débat public, accentué par la succession de fermetures emblématiques d'enseignes telles que Camaïeu, Go Sport ou San Marina. Pour autant, la disparition du centre commercial apparaît comme un mythe récurrent, plus que comme une réalité avérée. Les indicateurs de fréquentation, de chiffre d'affaires et d'investissement témoignent d'une résilience contrastée selon les formats et les localisations. Les grands centres bien localisés résisteront, à l'inverse les petits formats mal localisés pâtissent davantage de la situation. En 2024, les centres commerciaux français ont enregistré 2,5 milliards de visites selon Quantaflow (Observatoire FACT). Le chiffre d'affaires global des centres commerciaux a augmenté de 1,3% en 2023. Cette faible progression témoigne d'un recul de la consommation des ménages au sein des centres commerciaux.

Cependant, la dynamique reste inégale en fonction de la localisation, du format et du mix marchand. La crise du modèle commercial se manifeste également par une

¹ Le chiffre d'affaires du e-commerce en France en 2024 a dépassé 175 milliards d'euros, en hausse de 9,6% sur un an. Source : FEVAD.

augmentation de la vacance structurelle dans certains territoires, notamment en zones périurbaines ou dans les régions touchées par la décroissance démographique et la désindustrialisation. Après la crise des subprimes, les Français ont progressivement réduit leur course dans les centres commerciaux. Ainsi, entre le 1^{er} et le 15 décembre 2008, l'indice CNCC de fréquentation des centres commerciaux enregistre une diminution de 2,9% par rapport à la même période de l'année précédente. Selon le Conseil National des Centres Commerciaux, cette baisse s'explique par les incertitudes économiques, le moral en berne des consommateurs français et les préoccupations liées au marché de l'emploi. Ces facteurs ont notamment été reconduits lors de la crise sanitaire. En outre, les centres commerciaux situés en périphérie ont été aménagés en privilégiant la voiture : *« rien ne fut plus fondamental pour le développement des centres commerciaux que la mobilité. La corrélation entre trafic piéton et chiffre d'affaires fut dès les premiers jours la clé du succès de ce modèle : comment accueillir le consommateur, en transport en commun, à pied, en voiture ? »* (Savy, 2015). Les modes de consommation ont changé depuis le début des années 2010.

Le centre commercial face aux mutations des modes de consommation

Selon la Fédération du e-commerce et de la vente à distance (FEVAD), le e-commerce représente désormais 15 % du commerce de détail : *« l'essor du e-commerce depuis la fin des années 1990, et plus particulièrement depuis le milieu des années 2000 avec l'accès à l'Internet haut débit, condamne le magasin comme format commercial. Le retail apocalypse, observée depuis une dizaine d'années aux États-Unis et au Royaume-Uni, dévaste progressivement les magasins au fur et à mesure que les transactions sur Internet prennent de l'ampleur »* (Chabault, 2023). Si certains secteurs comme l'habillement ou les produits culturels sont particulièrement affectés, d'autres tels que l'alimentation ou les services de proximité résistent mieux. La digitalisation des parcours clients impose une recomposition des stratégies : omnicanalité, click & collect, webrooming et phygital¹ deviennent des standards. Les centres commerciaux intègrent progressivement ces innovations, capitalisant sur la complémentarité entre expérience physique et expérience numérique. L'analyse des comportements d'achat met en évidence une concentration entre le *mass-market*, incarné par les enseignes discount et la fast fashion, et le luxe, au détriment du milieu de gamme. Cette évolution se lit dans la transformation du mix marchand : le prêt-à-porter accuse une certaine érosion en termes de part de marché. En nuance, les locomotives du secteur de la mode ont représenté 37% des signatures de Klépierre en 2024, à l'instar de Primark ou encore du groupe Inditex. Cette reconstitution de l'offre de l'habillement a fait émerger d'autres secteurs d'activité, orientés vers l'expérientiel et le *mass-market*. D'une part, la paupérisation de la classe moyenne se renforce, avec pour corollaire des arbitrages budgétaires sous contrainte de pouvoir d'achat. Ainsi, *« l'emprise des dépenses*

¹ Le Phygital est la contraction des termes « physique » et « digital ». Il désigne la digitalisation des points de vente.

contraintes sur le budget des ménages s'est inscrite dans une tendance à la hausse, particulièrement marquée au cours de la décennie 2000, principalement en raison de l'augmentation des dépenses liées au logement. [...] La part du budget que les ménages ont été en mesure de dépenser librement a eu tendance à se contracter » (Moati, 2016). D'autre part, l'aspiration d'expériences différenciantes se répand, notamment chez les jeunes générations. Par ailleurs, la crise sanitaire du Covid-19 a agi comme un catalyseur de tendances préexistantes. Les périodes de confinement ont profondément modifié les rythmes de vie, favorisé le télétravail et accéléré l'adoption des achats en ligne, tout en faisant émerger de nouveaux besoins en matière de proximité, de sécurité sanitaire et de convivialité. Les centres commerciaux ont dû faire face à de longues fermetures administratives, à la nécessité de réviser les conditions contractuelles (baux précaires, loyers variables) et à une augmentation des impayés qui a fragilisé de nombreuses enseignes indépendantes et franchisées. Cette période a également mis en lumière la dépendance du secteur à certains segments (prêt-à-porter, équipements de la personne, loisirs en intérieur) particulièrement vulnérables aux chocs conjoncturels, tandis que d'autres (alimentation, santé, services de première nécessité) ont mieux résisté, voire progressé. Enfin, la crise du retail ne peut être dissociée des transformations plus larges des valeurs et des attentes des citoyens.

De fait, la quête de sens, la montée des préoccupations environnementales et l'attrait pour la proximité conduisent à une redéfinition des attentes vis-à-vis des espaces commerciaux. En parallèle, la multiplication des réglementations, telles que le décret tertiaire ou la politique du zéro artificialisation nette, et la nécessité d'engager la transition écologique imposent à ces structures une transformation profonde de leur modèle d'exploitation et de gestion. La performance énergétique, la certification environnementale, la mixité fonctionnelle et la responsabilité sociétale deviennent des critères différenciants pour les investisseurs et les enseignes. Sur le plan réglementaire, l'objectif national de réduction de la consommation énergétique des bâtiments tertiaires de plus de 1 000 m² impose une baisse de 60%, à horizon 2050.

Le centre commercial, un actif en mutation perpétuelle

La principale réponse à la crise du modèle traditionnel réside dans l'accent mis sur l'expérience. Le centre commercial n'est plus seulement un espace d'achat, mais un lieu de vie, de loisirs, de culture et de socialisation. L'essor du retailtainment, la diversification de l'offre (restauration, loisirs, bien-être, services publics) et la multiplication des événements animent les lieux et prolongent la durée de visite. De nombreuses initiatives telles que la campagne « Let's Play » de Klépierre, les food courts, les espaces de coworking ou les pop-up stores illustrent cette volonté de réenchanter l'expérience client et de créer des motifs de déplacement au-delà du simple achat. La gestion du mix-marchand devient un enjeu stratégique majeur. Face à la crise du prêt-à-porter de milieu de gamme, les foncières privilégient les locomotives capables de générer du flux, telles que Primark, Zara, Nike ou Action, tout en favorisant l'implantation de nouveaux concepts comme les Digital Native Vertical Brands, le loisir, les services médicaux et la restauration. La flexibilité contractuelle, à travers des baux

précaires ou des loyers variables indexés sur le chiffre d'affaires, permet d'adapter l'offre à la volatilité de la demande et d'expérimenter de nouveaux formats.

Et les investisseurs

Les grands investisseurs recherchent la meilleure adéquation entre prime de risque et rendement locatif. La création de valeur est également recherchée. De manière générale, les loyers moyens au m² ont augmenté d'environ 25% au cours de la dernière décennie pour l'ensemble de l'échantillon étudié, une tendance qui s'aligne presque parfaitement avec celle de l'indice ILC¹ (+26%) sur la même période. Les revenus locatifs moyens au m² oscillent entre 600 €/m² pour les petits centres commerciaux et 1 200 €/m² pour les centres super régionaux. Cependant, les petits centres commerciaux ont connu une baisse significative de leur valeur locative moyenne au cours des dix dernières années, avec une diminution de 21% entre 2014 et 2024. Cette chute s'explique en partie par un effet de « vacance locative », qui peut avoir des conséquences lourdes et affecter rapidement l'équilibre de l'ensemble de la galerie. Au premier trimestre 2025, selon le dernier point marché réalisé par Cushman & Wakefield, l'investissement en immobilier banalisé a été estimé à 3,4 milliards d'euros, avec 39% alloués aux actifs commerciaux.

Cette capitalisation de plus du tiers des volumes d'investissement réaffirme l'attractivité du commerce au sein des portefeuilles. En outre, l'allocation attribuée à cette classe d'actifs a été synonyme d'une sélectivité accrue des investisseurs, privilégiant ainsi les actifs « core+ » bien localisés, résilients et capables d'intégrer des logiques de régénération urbaine, d'innovation environnementale et de diversification des usages. Plusieurs centres, à l'image de Grand Littoral à Marseille ou Euralille, ont lancé en 2024 des travaux ambitieux visant à réduire leur empreinte carbone de 30 à 50% d'ici 2030 et à obtenir des certifications environnementales (BREEAM, HQE, Well) indispensables à la valorisation patrimoniale et à l'accès aux financements verts. En 2025, les attentes des investisseurs institutionnels concernant les investissements dans les centres commerciaux en France se concentrent sur plusieurs axes clés. Par exemple, la rentabilité des projets est désormais étroitement liée à leur capacité à s'intégrer dans des écosystèmes urbains durables, favorisant la mixité des usages et l'accessibilité. Le centre commercial continue d'attirer les grands investisseurs en 2025, qui privilégient des actifs bien localisés, sécurisés, consolidés et responsables.

Le verdissement des actifs, un enjeu commun à toutes les parties prenantes

En premier maillon de chaîne, les propriétaires et gestionnaires de centres commerciaux intègrent une grille de performances extra-financières basée sur ces critères ESG, notamment par l'évaluation de la performance énergétique des bâtiments et la mise en place de mesures visant à réduire la consommation d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre. Cette optimisation énergétique sous-tend également un levier financier. La résorption du coût d'exploitation du preneur constitue un élément différenciant,

¹ Indice des loyers commerciaux.

notamment dans un environnement concurrentiel présent dans les grandes métropoles. En outre, l'obtention de labels intégrant des critères environnementaux, notamment le BREAM, entre intégralement dans le cahier des charges de certaines enseignes dans leur benchmark d'implantations. À titre indicatif, le dispositif Act For Good de la foncière Klépierre véhicule l'implication de ces acteurs en la matière. Dans un objectif de portefeuille net carbone, Klépierre prévoit notamment 30% d'autoconsommation au sein d'une quarantaine de ses actifs, via une énergie renouvelable produite de manière locale. Cette implication doit également ruisseler sur les enseignes. Pour ce faire, la foncière accompagne ses locataires dans la réalisation de travaux structurels et aménagements, favorisant la performance énergétique des boutiques. En parallèle, la grille d'évaluation des équipes installées peut être également étendue à des KPI environnementaux, notamment en termes de sourcing des matières premières, d'efficacité de la chaîne d'approvisionnement, du recyclage effectif des déchets ou de la qualité durable des emballages. En outre, les gestionnaires de centres ont une influence sur les velléités de consommation plus responsables, malgré un aspect de prime à bord contre-intuitif de shopping récurrent et de responsabilité de consommation.

À titre d'illustration, peuvent être cités le mur de recyclage, à Hoog Catharijne de Klépierre permettant de collecter des articles difficilement recyclables par les systèmes domestiques classiques. Par ailleurs, il y a un regain d'intérêt pour la multifonctionnalité et l'intégration urbaine des centres commerciaux. Selon une étude OpinionWay publiée en mai 2024, 55% des Français estiment que les centres commerciaux devraient accueillir davantage de services non-commerciaux (santé, culture, coworking, économie circulaire), contre 38% en 2021, traduisant une évolution rapide des attentes sociétales. Les mutations du secteur sont également perceptibles à travers l'évolution du mix marchand. L'évolution croissante entre formats premium et discount, conjuguée à l'essor des initiatives d'économie circulaire (plus de 200 centres disposent désormais d'espaces de collecte ou de revente de produits d'occasion), reflète l'adaptation permanente du secteur aux arbitrages budgétaires des ménages et à la quête de sens des jeunes générations. La digitalisation accélérée des parcours clients devient un facteur clé de différenciation. La généralisation du click & collect, du paiement sans contact, de la réservation de créneaux de visite ou de l'intelligence artificielle appliquée à la gestion des flux transforme l'expérience d'achat et recompose la relation entre enseignes, exploitants et consommateurs.

Conclusion

En cette année 2025, jamais les contrastes n'ont été aussi marqués entre, d'une part, des centres commerciaux en situation de vulnérabilité, vacance croissante, défaillances d'enseignes, érosion de la fréquentation et, d'autre part, des initiatives innovantes qui témoignent d'une capacité de résilience et de réinvention du secteur. Les centres commerciaux, loin d'être condamnés à disparaître, se situent aujourd'hui dans un tournant déterminant de leur histoire. Leur avenir ne s'inscrit ni dans une fatalité de déclin, ni dans une simple continuité du modèle hérité des Trente Glorieuses. Il s'agit plutôt d'une phase de profonde métamorphose, conditionnée par la capacité des acteurs

à réinventer la proposition de valeur, à anticiper les mutations des modes de vie urbains, et à répondre à des exigences accrues en matière environnementale, économique et sociale. Résultante des réglementations visant à endiguer les projets *ex nihilo*, notamment la zéro artificialisation nette, le parc de centres commerciaux est arrivé à maturité. Aujourd'hui et demain, marginaux seront les projets sortis de terre, rares seront les projets d'extension quand ceux qui sortiront véritablement leur épingle du jeu intégreront des projets récurrents de réhabilitation et de restructuration. Compte tenu de cette raréfaction du neuf, une prime sera accordée à l'existant à condition que celui-ci réponde d'un socle de fondamentaux. En lien, l'attractivité des investisseurs se reconstruit progressivement au lendemain d'une ère révolue du retailbashing. Au premier trimestre 2025, sur le 1,2 milliard d'euros alloué aux commerces, 23% des transactions ont porté sur des centres commerciaux. Davantage caractérisé par un marché d'opportunités, le centre commercial est de nouveau considéré dans la constitution des portefeuilles d'investissement notamment au regard du niveau de sa prime de risque, d'une correction bien actée des valeurs vénales en opposition à celle du bureau et, plus généralement, de la résilience du modèle. En outre, les arbitrages d'acquisition s'opèrent de manière plus granulaire et sont synonymes d'une plus grande sélectivité. L'analyse intrinsèque de chaque site répond à un cahier des charges exigeant, notamment en termes de pertinence de l'emplacement, de desserte de transports, de zone de chalandise, de branding, de mix-merchandising, d'intégration des critères ESG. Les investisseurs se prêtent au jeu d'un enchevêtrement de grille d'évaluation des sites car, de là, en résultent des gisements de valeurs. Cette classe d'actifs est désormais abordée sous différents spectres, à même d'esquisser des marqueurs différenciants dans un univers de consommation concurrentiel et volatil.

Loin du modèle consumériste traditionnel, le centre commercial se doit ainsi d'être un lieu de vie à part entière et, se défaire de sa fonction commerciale première, est le meilleur moyen pour lui d'en revenir. L'expérientiel et le lien social sont les nouveaux drivers des sites commerciaux. Écosystème à part entière, ces derniers revêtent des enjeux multiples, notamment en termes de redynamisation et d'aménagement des territoires ainsi de création d'emplois. Loin d'une vision manichéenne opposant le commerce physique du numérique, le centre-ville de la périphérie, la versatilité du centre commercial lui permet de prendre part à toutes ces casquettes tout en conservant un ADN qui lui est propre. En somme, la mixité des usages et la dimension servicielle permettent à cette classe d'actifs de regagner en pertinence et en valeur ajoutée. En outre, revêtir les codes de l'hôtellerie lui permet d'optimiser l'expérientiel, moins aisé à reproduire via des supports numériques. Selon le principe de chronotopie, ce maillage des usages pondère davantage le risque conjoncturel spécifiquement adossé à une classe d'actifs. En effet, la pluralité des activités sur un mono-site permet de contrevenir aux aléas d'un secteur identifié par le rendement généré par l'activité voisine, à condition que ces deux secteurs ne soient pas interdépendants.

In fine, cette nécessaire métamorphose a été amorcée dans une plus grande considération de l'environnement et répond tant à des préoccupations éthiques, réputationnelles que

financières, notamment en termes de valorisation de l'actif à travers le temps. En outre, le levier environnemental s'invite désormais aux discussions de négociations dans le cadre d'une acquisition ainsi que dans les conditions d'octroi de financement. La dimension environnementale contribue, dès lors, à la liquidité du marché des centres commerciaux.

In fine, l'avenir des centres commerciaux ne se laisse enfermer ni dans la nostalgie du passé, ni dans le mythe de la disparition. Il s'inscrit dans une tension féconde entre impératifs de transformation et inerties structurelles, entre attentes nouvelles et héritages du modèle fordiste. Les centres commerciaux les plus résilients sont ceux qui assument leur pluralité de fonctions : lieux de commerce, certes, mais aussi de vie, de services, d'expérimentation urbaine et de lien social. La réussite future dépendra de l'ancrage territorial, de la capacité à coopérer avec les collectivités et la société civile, et de l'agilité face à la volatilité des usages. La « prophétie de la mort des centres commerciaux » occulte la réalité d'un secteur qui évolue, se réinvente et s'inscrit de plus en plus dans les politiques de transition écologique, de mixité urbaine et de revitalisation des territoires. Il ne s'agit plus de penser le centre commercial en opposition à la ville ou au commerce de proximité, mais comme une composante à part entière de l'écosystème urbain de demain. Enfin, la crise agit moins comme un point final que comme un révélateur des tensions et des potentialités du modèle commercial. Si des risques subsistent comme les fractures territoriales, le coût de la transition écologique, l'obsolescence de certains actifs, les opportunités offertes par l'innovation, la coopération et la diversification sont majeures. Le secteur demeure ouvert, à la croisée des dynamiques économiques, urbaines, technologiques et sociales.

L'histoire des centres commerciaux, loin d'être achevée, est celle d'une adaptation continue à une société en quête de sens, de proximité, de convivialité et d'engagement. En définitive, l'avenir des centres commerciaux sera ce que les acteurs, les opérateurs, collectivités, consommateurs en feront collectivement. Il s'agit désormais d'inventer, ensemble, des lieux hybrides, inclusifs et durables, capables de répondre aux défis d'un XXI^{ème} siècle marqué par l'urgence écologique, les mutations numériques et la quête de nouveaux équilibres urbains. La réussite des centres commerciaux français repose plus que jamais sur leur capacité à s'intégrer dans des stratégies urbaines globales, qui articulent mobilités douces, espaces publics de qualité et inclusion sociale.

À l'horizon 2030, les projets les plus novateurs s'appuient déjà sur des démarches participatives, impliquant riverains, commerçants et acteurs institutionnels dans la coproduction de lieux adaptés aux nouveaux usages. Cette dynamique de co-construction favorise l'émergence de centres commerciaux à forte identité locale, solidement ancrés dans leur territoire et porteurs de valeurs partagées. Par ailleurs, la digitalisation croissante des parcours clients, l'essor de l'intelligence artificielle et la collecte de données enrichissent l'expérience des usagers tout en affinant l'offre commerciale. Ainsi, les centres commerciaux tendent à se transformer en plateformes de services multi-usages, intégrant culture, santé, sport et éducation. Cette évolution nécessite également une réévaluation de la gouvernance et des modèles économiques

traditionnels, en privilégiant l'agilité, la mutualisation et l'expérimentation. Enfin, face à la volatilité des comportements des consommateurs et à l'incertitude macroéconomique, la capacité d'anticipation et d'adaptation constitue le principal atout des acteurs du secteur. En définitive, loin d'être en sursis, le centre commercial en France se réinvente comme un laboratoire urbain, au service d'une ville durable et résiliente.

Bibliographie

Baraud-Serfaty, Isabelle. *Capitales et capitaux. Vers la fille financiarisée*. Le Débat. Éditions Gallimard. 2008/1. n° 148.

Baudrillard, Jean. *La société de consommation. Ses mythes, ses structures*. Éditions Gallimard. 1986.

Chabault, Vincent. *Éloge du magasin. Contre l'Amazonisation*. Éditions Gallimard. 2023.

Daumas, Jean-Claude. *La révolution matérielle. Une histoire de la consommation*. (France XIX^e-XXI^e siècle). Éditions Flammarion. 2018.

Lipovetsky, Gilles. *La société d'hyperconsommation*. Éditions Gallimard. 2003/2. n° 124.

Moati, Philippe. *La société malade de l'hyperconsommation*. Éditions Odile Jacob. 2016.

Moati, Philippe. *La plateforme de la consommation. Peut-on encore contrer l'ascension d'Amazon*. Le Débat. Éditions Gallimard. 2021.

Moncan, Patrice de. *Histoire des centres commerciaux en France*. Éditions du Mécène. 2008.

Savy, Michel. *Nouveaux lieux, nouveaux flux. Les mobilités de l'avenir*. Éditions Odile Jacob. 2015.

CONTRIBUTIONS LIBRES

L'effet de l'endettement et du surendettement sur la santé mentale

L'islam et la dette

Résumé

Cet article est un résumé de mon mémoire de fin d'études réalisé dans le cadre de mon MBA en finance islamique. Lors de mes recherches, j'ai pu constater qu'il y avait beaucoup de littérature anglophone sur le sujet traité mais très peu en langue française. Dans les deux premières parties, je traite des causes de l'endettement et du surendettement, et de l'impact sur la santé mentale que cela peut engendrer. La santé mentale est un terme qui n'est utilisé que récemment en France. Il est, par conséquent, traité plus sérieusement par la société et les autorités publiques. J'ai eu le plaisir de rencontrer et interviewer Linda Bendjafer, une psychologue clinicienne, qui m'a énormément apporté lors de mes recherches. Les autres interviews que j'ai pu faire m'ont également permis de compléter et approfondir mon travail. Les deux dernières parties sont consacrées à ce que nous enseigne l'islam par rapport à la dette, pour terminer, en faisant le lien avec ma formation en finance islamique, en énumérant les solutions adéquates au sujet étudié.

Introduction

Cet article est le fruit de recherches et de lectures sur le sujet de l'impact de l'endettement et du surendettement sur la santé mentale. Il entend aussi explorer ce qu'en dit l'une des traditions religieuses les plus répandues aujourd'hui, à savoir l'islam, en étudiant comment cette tradition guide et conseille ses fidèles face à la dette. Le sujet, outre sa dimension très personnelle, s'avère passionnant et instructif. Les résultats de cette recherche confirment que la solution éthique et alternative proposée par la finance islamique paraît robuste et cohérente.

Les causes

La pauvreté, la crise économique :

Globalement, le coût de la vie a augmenté significativement ces dernières années, dû à la crise financière de 2008 et la période durant le covid mais les salaires eux sont stagnants, entraînant un pouvoir d'achat diminué pour les ménages, qui s'endettent de plus en plus pour faire face aux dépenses quotidiennes.

Le commencement d'une dette s'initie par un manque d'argent pour satisfaire ses besoins, qu'ils soient primaires ou secondaires. Il existe aussi les personnes qui vivent

au-dessus de leurs moyens et contractent des crédits, auprès d'organismes, sans se rendre compte de la gestion que cela implique dans les mois voire années futures.

La capacité à gérer son budget incluant des dettes implique d'avoir un plan pour les réduire. Savoir gérer un budget avec des dettes signifie qu'il ne faut pas que les dettes augmentent d'une année à l'autre mais bien qu'elles diminuent, par conséquent il faut que les dettes deviennent moins élevées que le total des actifs et/ou revenus.

Si la dette est là pour augmenter les actifs et donc avec une croissance économique c'est une « bonne » dette qui est raisonnable et bien gérée. Si en revanche la personne continue de devoir rembourser, un produit (bien) qui n'existe plus ou qui a déjà été consommé (ex: des courses alimentaires ou un voyage à l'étranger) , on peut qualifier celles-ci de « mauvaises » dettes puisqu'elles appauvrissent la personne.

Les accumulations de crédits, c'est-à-dire lorsqu'on contracte un nouveau crédit pour en payer un premier ou lorsque que l'on emprunte pour, par exemple acheter une nouvelle voiture tous les deux ans, alors que les crédits des voitures précédentes ne sont pas assainies, cette accumulation appauvrit les ménages. Se déclenche alors la phase de l'incapacité à gérer son budget: c'est le début de la spirale néfaste du surendettement. La société de surconsommation, dans laquelle nous vivons, incite à ce mode de vie mais tous les individus ne sont pas « équipés » de la même manière pour faire face à cette incitation constante à surconsommer.

Il est facile de contracter des dettes quand les taux d'intérêts sont faibles mais il est plus difficile de les honorer quand les taux d'intérêts augmentent. En France, il existe les prêts dits « crédit à la consommation » qui peuvent être conclus avec les banques respectives des particuliers pour être affectés à l'achat d'un bien déterminé au moment de la signature du contrat (ex : voiture, électroménager, frais de déménagement...). Dans ce cas, l'argent doit être strictement utilisé pour financer le bien déterminé contractuellement lors de la conclusion du contrat de prêt.

Ces crédits, délivrés par des établissements bancaires restent relativement encadrés par la loi car, lors de l'acceptation du prêt, ces derniers recueillent toutes les données concernant les ressources réelles du particulier et donc déterminent son taux de capacité à rembourser du crédit contracté.

En revanche, il existe un autre type de crédit à la consommation, moins encadré, et malheureusement, plus facile d'accès à un public plus vulnérable, que sont les lignes de crédit disponibles sur toutes les cartes de crédit offertes par les grandes enseignes (Fnac, Décathlon, Auchan...). Ces systèmes de crédit intègrent un taux d'intérêt qui s'accroît en corrélation avec le taux d'incapacité à rembourser augmente et par conséquent entraîne l'impossibilité d'honorer les échéances dues. Ils sont, à présent, appelés « crédits renouvelables » (précédemment appelés « crédits revolving »). Le particulier a la possibilité d'utiliser la somme disponible sur la ligne de crédit comme il le souhaite. Certains ménages, moins aguerris à la gestion de leurs finances et qui ont eu accès à ce type de crédit, sans réelle surveillance des enseignes et/ou des établissements bancaires

adossés liés à ce type de cartes, ont sombrés dans le surendettement, accumulant plusieurs lignes de crédits dans différentes enseignes, sans jamais pouvoir, in fine, les honorer.

La loi française a dû et su évoluer face à ce phénomène grandissant du nombre de personnes endettées avec des crédits à la consommation¹. *« La loi impose (selon l'Article L312-35-1 du code de la consommation) aux organismes de crédit de faire preuve de tolérance avant d'engager une procédure d'exécution à l'encontre d'un emprunteur en difficulté. Ainsi, en cas de difficulté de paiement, votre établissement crédit doit étudier la possibilité de renégocier le prêt en fonction de votre situation personnelle, via l'une des mesures suivantes :*

- *Refinancement total ou partiel du contrat de crédit*
- *Prolongation de la durée du contrat de crédit*
- *Suspension totale ou partielle des mensualités pendant une période donnée*
- *Modification du taux d'intérêt*
- *Réaménagement de l'échéancier (par exemple, réduction du montant des mensualités)*
- *Remise de dette partielle et consolidation de la dette ».*

La pression sociale, société de consommation

Aux Etats-Unis, au début de la crise financière de 2008, beaucoup de ménages américains à faibles revenus ont eu accès à des prêts immobiliers avec des taux d'intérêts très bas au moment de l'achat de biens immobiliers (en 1%) avec l'accès à ces crédits dits « subprimes » ont été permis à ces ménages peu solvables car le taux d'intérêts indexé était un taux variable (assujettis à la hausse ou à la baisse du prix de l'immobilier et donc la valeur de la maison achetée) et au bout de quelques années ce taux d'intérêt est passé à 5%, entraînant une forte incapacité de ces ménages à honorer leur créances mensuelles, entraînant des saisies immobilières (principe d'hypothèque immobilière nord-américain) ce qui a conduit des milliers de ménages à quitter leur bien, du jour au lendemain, pour beaucoup d'entre eux finir sans abris.

Les études et les frais de santé

Les dettes liées aux études et aux frais de santé dans le monde occidental concernent plutôt l'Amérique du Nord et en particulier les Etats-Unis.

Aux Etats-Unis, différents rapports démontrent qu'aujourd'hui un américain moyen vit avec une dette moyenne de 52.940\$ (Federal Reserve Bank of New York, Center for Microeconomic Data). Cette dette globale est composée de différentes dettes incluant prêt immobilier et automobile, ligne de crédit utilisé sur la carte de crédit (explication ci-dessous), factures liées à des frais médicaux, prêts personnels et, bien souvent, un prêt étudiant contracté durant les études supérieures pour payer la scolarité.

¹ Actuellement les consommateurs peuvent s'informer sur le site du service public français sur ce sujet: <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N96>

Lors de la dernière campagne présidentielle, la candidate démocrate Kamala Harris promettait, sur son site de campagne, de « *travailler pour mettre fin au fardeau déraisonnable de l'endettement étudiant et de lutter pour rendre l'enseignement supérieur plus abordable, afin que l'université puisse être un ticket d'entrée pour la classe moyenne* ». L'administration actuelle menée par Joe Biden et Kamala Harris, a durant son mandat, déjà validé l'annulation de prêts de plus de 4,8 millions d'Américains pour un montant total de 175 milliards de dollars. Ils ont récemment annulé la dette étudiante de 60.000 enseignants, infirmiers, travailleurs sociaux, militaires, urgentistes, ou encore pompiers, pour un montant total de dette annulée de 4,5 milliards de dollars (inclus dans les 175 milliards déjà cités). Le programme de la Maison Blanche permet d'annuler le solde restant du prêt étudiant pour des fonctionnaires qui ont déjà versé 120 mensualités, soit dix années de remboursement.

Un exemple caractéristique était donné dans le documentaire « *Le monde dans le piège de la dette* » diffusé sur Arte¹: Cassandra une jeune étudiante américaine témoigne sur le fait que sa dette de prêt étudiant était tellement importante (167000\$) qu'elle s'est résignée plusieurs fois à vendre ses ovules à un organisme légal, malgré une procédure d'extraction extrêmement invasive accompagnée d'effets secondaires très lourds avec des conséquences irréversibles sur son corps. En concluant que même en renouvelant 4 fois la procédure, sa dette n'était toujours pas épurée et indiquant qu'elle n'avait reçu aucun suivi en conseil financier pour l'accompagner à résorber sa dette et se sentant perdue.

Dans ce même reportage on apprend qu'aux Etats-Unis, il existe des “restitutions center” qui sont des sortes de prisons pour débiteurs (avec des dettes impayées), où les détenus y séjournent jusqu'à être totalement acquittés des sommes dues (même pour une dette dérisoire de 1000\$) si elle peut être due à un employeur ou à une banque qui saisit la justice pour recouvrer le montant de sa dette de cette manière. C'est le centre qui cherche du travail pour le compte de ses pensionnaires devant donc y loger, en plus de payer le gîte et le couvert jusqu'à ce que la totalité de la dette due, qui est récupérée sur leurs salaires gagnés. Aucun accompagnement psychologique n'a été évoqué pour ces personnes enfermées pour une dette impayée.

Aux Etats-Unis, système où la santé coûte très cher, beaucoup de ménages s'endettent pour pouvoir payer leurs factures liées à leurs frais de santé. En effet, il n'existe pas comme en France, un système de sécurité sociale qui couvre les frais de santé les plus basiques aux administrés, salariés ou non.

Il existe, quand même, le système dit « MediCare » qui est un programme d'assurance-santé géré par le gouvernement fédéral du pays, mais qui couvre environ uniquement les personnes âgées de plus de 65 ans et les personnes déclarées invalides, ce qui ne représente, en réalité que 30% de la population actuelle des Etats-Unis. La plupart des Américains sont couverts grâce à une assurance privée souscrite auprès de leur

¹ <https://www.arte.tv/fr/videos/101919-000-A/le-monde-dans-le-piege-de-la-dette/>

employeur mais les franchises sont très élevées. Ainsi il en résulte un reste à charge important de manière générale sur les frais de santé et hospitalisations pour les bénéficiaires.

En Amérique du Nord (Canada et USA), la cote de crédit ou « *credit score* » est quelque chose de très important dans leurs sociétés, c'est une note qui reflète la capacité d'une personne à rembourser ses dettes et permet ainsi aux banques de savoir si l'on est un bon payeur (que ce soit pour payer ses factures et rembourser ses dettes à temps) ou un mauvais payeur. C'est un exercice très subtil que d'utiliser les lignes de crédit disponible sur la carte de crédit tout en les remboursant dans les délais contractuels convenus et ainsi ne pas tomber dans l'endettement voire le surendettement.

Tout ce système bancaire nord-américain repose sur le fait que les gens vivent, durant la plupart de leur vie, à crédit. C'est donc quasi une obligation d'avoir une ou plusieurs cartes de crédit, qui portent bien leur nom car l'argent disponible sur cette carte ne leur appartient pas mais appartient, en réalité, à la banque ou leurs partenaires comme Mastercard ou Visa.

Les personnes peuvent également détenir une carte dite "de débit" qui est alors liée à leur compte commun sur lequel se trouve leurs économies réelles mais peu populaire car l'incitation à l'utilisation de la carte de crédit est omniprésente. Car pour obtenir une bonne cote de crédit si l'on veut obtenir un prêt plus important pour l'achat d'un bien immobilier ou d'une voiture il faut construire sa cote de crédit dans les années précédant la demande de prêt. Donc même si on a les fonds disponibles sur sa carte de débit, les établissements bancaires, tout comme les magasins proposant ce type de cartes de crédit, incitent leurs clients à payer avec la carte de crédit, il y a 21 jours de grâce sans intérêt où il faut transférer les fonds du compte courant pour payer la carte de crédit mais au-delà de ce délai, le taux d'intérêts est d'environ 21% sur les montants des achats non remboursés et presque 23% sur les retrait d'argent en cash non remboursés.

L'incitation d'utilisation de la carte de crédit se fait également par le biais d'un système de récompenses de points.

En Europe, les personnes qui sont les plus susceptibles de s'endetter pour des raisons de frais de santé, sont les personnes victimes d'accident de la vie (maladie rares, accident de voiture...).

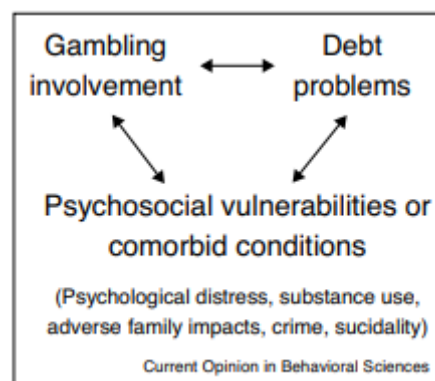
[Les addictions liées au jeu](#)

Les addictions au jeu sont un des facteurs de déclenchement qui entraînent les personnes, déjà très vulnérables, dans une situation encore plus précaire vers le (sur)endettement.

Les recherches et lectures sur ce sujet de la spirale des paris sportifs, des jeux de hasard, jeux d'argent (casino) sont encore très peu documentées pourtant il en est traité dans les travaux de recherches de T. Swanton et S. Gainsbury intitulé « *Gambling-related*

consumer credit use and debt problems: a brief review » (en français : Utilisation du crédit à la consommation et problèmes d'endettement liés au jeu : un bref résumé).

Un schéma très intéressant démontre les liens entre la relation entre le jeu, les problèmes d'endettement et leurs corrélats psychosociaux : « *Les vulnérabilités psychosociales préexistantes et/ou les problèmes d'endettement peuvent inciter à s'engager dans le jeu. À l'inverse, les problèmes d'endettement et/ou des conditions psychologiques comorbides peuvent se développer ou s'aggraver à cause d'un jeu excessif. Les vulnérabilités psychosociales peuvent augmenter le risque de développer des problèmes d'endettement, tandis que l'expérience de ces problèmes peut également contribuer à une détresse psychologique et à une santé mentale dégradée.* »



L'accès au crédit à la consommation pour financer le jeu peut conduire à des problèmes d'endettement importants. Les individus qui jouent peuvent recourir à des prêts pour couvrir leurs pertes ou poursuivre leurs activités de jeu, ce qui les plonge souvent dans une spirale d'endettement. Cette situation peut exacerber des problèmes financiers existants et provoquer une détresse psychologique, créant un cycle difficile à briser. Les effets négatifs peuvent inclure des tensions familiales, une détérioration de la santé mentale et des conséquences sociales significatives.

Accompagnement juridique existant actuellement en France pour les personnes (sur)endettées

L'Etat français a mis en place une commission de surendettement que tout particulier peut saisir.

La commission examine chaque dossier déposé dans un délai de 3 mois, des propositions, avec l'accord de la personne endettée, sont mises en place, en fonction de chaque situation.

Elle intervient, dans une première étape, avec un plan conventionnel de redressement, qui consiste à trouver un accord entre la personne endettée et les créanciers, incluant par exemple un report ou rééchelonnement d'une ou plusieurs dettes, consolidation, création ou substitution de garantie... Ces différentes solutions, proposées par la commission,

sont décidées en fonction du montant des dettes et de la situation financière de la personne. Par exemple, si la personne possède un bien immobilier, les solutions proposées ne seront pas les mêmes pour une personne qui n'en possède pas.

Dans l'hypothèse où aucun accord n'est trouvé entre les parties, la commission intervient alors auprès des créanciers pour mettre en place des mesures imposées telles que : rééchelonner les dettes sur une durée de 7 ans maximum (ou la moitié de la durée de remboursement restant à courir pour les emprunts en cours), réduire le taux d'intérêt, suspendre les dettes, sauf les dettes alimentaires (exemple : pension alimentaire due), pendant 2 ans au maximum...

Si la commission estime qu'aucune solution ne peut être trouvée car la situation financière de la personne endettée est irrémédiablement compromise, il existe alors différents types de rétablissements personnels mis en place avec, ou sans, liquidation judiciaire. Concrètement si la commission, qui on le rappelle analyse chaque dossier au cas par cas, estime qu'il faut mettre en place un rétablissement personnel sans liquidation judiciaire cela implique que les créanciers doivent procéder à l'effacement de toutes les dettes non professionnelles et l'inscription au Fichier des incidents de remboursement des crédits aux particuliers (FICP).

En octobre 2023, la banque de France a annoncé que le nombre de dossiers de surendettement est en hausse de 6% sur les neuf premiers mois de 2023 par rapport à l'année précédente.

L'impact sur la santé mentale

La santé mentale

La définition de la santé mentale donnée par Dr. Ali Habibbi sur la plateforme *Santé mentale des musulmans* est la suivante :

« La santé mentale désigne un état de bien-être dans lequel une personne peut réaliser son potentiel, faire face aux stress normaux de la vie, travailler de manière productive et contribuer à sa communauté de vie. Il est normal de ressentir du stress à certains moments, mais une bonne santé mentale permet de le gérer efficacement. »

Elle englobe l'équilibre émotionnel, psychologique et social, influençant la façon dont une personne pense, ressent et agit. La santé mentale inclut non seulement l'absence de troubles mentaux, mais aussi la capacité à gérer ses émotions, entretenir des relations saines, prendre des décisions et s'adapter aux changements de la vie.

Elle varie tout au long de la vie en fonction des expériences personnelles, des pressions sociales et d'autres facteurs comme la génétique ou l'environnement.

En résumé, la santé mentale ne se limite pas à l'absence de maladie, mais inclut la recherche de l'épanouissement, la quête de sens et d'équilibre dans la vie. »

Les différents symptômes psychologiques sur la santé mentale

- L'anxiété et le stress, qui entraînent des problèmes de sommeil et des problèmes de concentration
- La dépression, qui entraîne l'isolement et qui peut avoir des conséquences sur la vie privée et professionnelle
- Les pensées suicidaires, qui provoquent un mal-être et se traduisent par un appel à l'aide mais qui se termine parfois dans un suicide entraînant la mort.

Ressentir de l'anxiété au quotidien est l'une des conséquences du sur(endettement). Tous les jours les personnes endettées se sentent anxieuses car elles ne savent pas comment faire pour rembourser leurs dettes. Elles tentent de trouver des solutions mais qui échouent la plupart du temps. Une situation d'endettement mal gérée peut engendrer un stress considérable. Dû, à l'anxiété, au stress quotidien et au fait de ne pas trouver de solution pour s'en sortir, les personnes se sentant dépassées par leur niveau d'endettement tombent très souvent dans la dépression, puis par l'isolement et le repli sur soi-même qui s'en suivent. Ces facteurs peuvent dans certains cas, amener à des pensées suicidaires et même jusqu'au passage à l'acte du suicide en lui-même.

En 2002, l'américaine Melissa B. Jacoby, a écrit l'article intitulé « *Does Indebtedness Influence Health ? A Preliminary Inquiry* » (en français : L'endettement influence-t-il la Santé ? Une enquête préliminaire). Cette chercheuse et son travail sont régulièrement cités dans les différentes lectures que j'ai pu trouver sur le sujet de l'impact de la dette sur la santé mentale. Dans son travail, elle analyse qu'une situation d'endettement mal gérée peut être extrêmement stressante. Elle expose les individus à leur incapacité à honorer leurs paiements ou à rembourser leurs dettes, tout en subissant parfois une pression constante de la part des créanciers. Selon différents rapports énoncés dans ses travaux, Melissa Jacoby indique, qu'entre 40% et 75% des personnes endettées estiment que leur situation a des répercussions sur leur santé, et entre 25% et 50% d'entre elles ont consulté un médecin en raison de ce stress.

L'article « *Worried Sick: The Experience of Debt Problems and Their Relationship with Health, Illness, and Disability* » (en français : Inquiet à s'en rendre malade : l'expérience des problèmes d'endettement et leur relation avec la santé, la maladie et le handicap) publié en 2006 par Balmer, Walker, Pleasence et Buck examine l'impact des problèmes d'endettement sur la santé des individus. Les auteurs mettent en évidence un lien significatif entre la détresse financière et divers problèmes de santé, notamment des maladies physiques et des troubles mentaux. L'étude révèle que les personnes confrontées à des problèmes d'endettement ressentent un stress élevé, ce qui peut conduire à des symptômes de maladie, à des incapacités et à des réductions de la qualité de vie. Les chercheurs soulignent également l'effet négatif de l'endettement sur le bien-être psychologique, avec des impacts qui s'étendent au-delà de l'individu, touchant les relations familiales et sociales. Les conclusions de cet article appellent à une reconnaissance plus grande des problèmes d'endettement dans les politiques de santé publique, afin d'apporter un soutien adéquat à ceux qui souffrent de cette situation.

Les pensées suicidaires

Selon le site *ameli.fr* de l'assurance maladie française:

« Une crise suicidaire est un état de trouble psychique aigu, caractérisé par la présence d'idées noires et d'une envie de suicide de plus en plus marquées et envahissantes. La personne confrontée à ce moment de grande souffrance ne trouve pas en elle les ressources suffisantes pour le surmonter. Elle se sent dans une impasse et confrontée à une telle souffrance que la mort apparaît progressivement comme le seul moyen de trouver une issue à cet état de crise. Les idées suicidaires sont un signal d'alarme qui précède la tentative de suicide. Celle-ci est définie comme un comportement non fatal dirigé envers soi avec l'intention de mourir, même si le comportement ne cause pas de blessure. La crise suicidaire est temporaire et réversible en l'absence de passage à l'acte. »

Dans l'article « *Health effects of indebtedness: a systematic review* » publié en 2014 (en français : Effets de l'endettement sur la santé : une revue systématique), les auteurs E. Turunen et H. Hiilamo arrivent à conclure que les résultats de leurs travaux démontrent bien que l'endettement a de graves effets sur la santé. En effet, les résultats de leur échantillon de rapports révèlent des effets significatifs sur la santé liés à l'endettement. Les personnes ayant des paiements de prêt en retard présentent plus fréquemment des idées suicidaires et des symptômes dépressifs par rapport à celles sans problèmes financiers. Les obligations financières impayées sont associées à une perception moins favorable de leur santé et à des comportements moins sains. Et selon les auteurs, Il est essentiel de développer des services de conseil en matière de dettes et d'autres programmes pour réduire le stress lié à l'endettement et atténuer ses effets négatifs sur la santé.

Conséquences sur la vie privé

La dégradation des relations avec les proches, dans les cas de surendettements importants, sont inévitablement des dommages collatéraux. Les liens familiaux, que ce soit avec les conjoints, les enfants ou les amis sont souvent mis à l'épreuve durant ces temps de crise de dettes. Effectivement, les effets de l'endettement sur la santé mentale n'affectent pas uniquement la personne endettée mais également l'ensemble de son foyer et son entourage proche.

Conséquences sur la vie sociale et professionnelle

Très souvent, après avoir passé plusieurs étapes, les personnes endettées perdent l'estime de soi et n'ont plus confiance en elles et en leurs capacités. La rupture avec la vie sociale et professionnelle s'associe souvent avec un long arrêt maladie entraînant une isolation quasi totale si la personne n'a pas un entourage déjà présent à la base.

Chercher de l'aide n'est pas un signe de faiblesse. Au contraire, cela permettra de trouver une solution pour se sortir de la situation de (sur)endettement et reprendre ainsi aussi bien que possible le cours de sa vie. En fonction du montant de l'endettement, il est nécessaire de faire intervenir une aide extérieure au ménage, comme une assistante

sociale pour commencer à aiguiller vers les organismes accompagnant sur le sujet mais aussi une aide psychologique pour comprendre quelle est la racine du problème, pour ne pas recommencer une fois les dettes réglées et risquer de retomber ainsi dans le cercle vicieux de l'endettement.

L'article « *Debt and mental health: the role of psychiatrists* » de C. Fitch en 2007 constate bien que l'endettement joue un rôle déterminant sur la santé mentale des Anglais endettés. Il indique, comme dans d'autres de mes lectures, que les premières personnes à pouvoir détecter les problèmes de santé mentale causés par l'endettement, sont les travailleurs sociaux et le personnel soignant mais il souligne l'importance de l'intervention d'un psychologue voire des psychiatres dans ce cas de figure pour pouvoir définir les symptômes causés par l'endettement comme ceux décrits ci-dessus (stress, anxiété, dépression, pensées suicidaires). Les professionnels de santé mentale seront ainsi plus à même de pouvoir répondre aux interrogations suivantes :

- Savoir comment réagir lorsque les patients signalent une « crise de la dette »
- Rechercher de manière proactive des signes indiquant que les individus pourraient être exposés au risque de surendettement (prévention des crises)
- Soulever et discuter de la dette avec les patients (y compris lors des évaluations de routine)
- Orienter efficacement les individus vers des spécialistes
- Conseil en matière d'endettement (et suivi des progrès)
- Evaluer si les patients ont suffisamment capacité mentale à gérer leurs finances
- Confier le contrôle des finances à des sources externes (mandataires et avocats).

Toujours au Royaume-Uni, il a été originellement créé en 2006, par le gouvernement, avec la collaboration de professionnels de santé (dont C. Fitch) et des professionnels en finance, un livret pour les travailleurs sociaux qui donne des conseils de base en matière de santé et de protection sociale sur le sujet de la dette. Ce livret intitulé « *Debt and Mental Health Final Demand* » (en français : Dette et santé mentale, la dernière requête) qui est régulièrement remis à jour. Il regorge d'informations pour permettre aux travailleurs sociaux de détecter et d'accompagner au mieux les personnes affectées par des crises de dettes.

Les chiffres fournis dans ce document indiquent que le Royaume-Uni n'est pas non plus épargné par ce phénomène d'endettement des particuliers :

- -46% des personnes avec un problème de dette vivent aussi avec un problème de santé mentale
- -En Angleterre, plus de 1,5 million de personnes expérimentent les deux problèmes de dette et problèmes de santé mentale en même temps.

Il en ressort clairement que si la dette contrôle le cerveau de la personne, l'effet d'asservissement est prouvé. Les dettes et l'usure, qui ne fait qu'accroître les dettes elles-mêmes, ont un effet néfaste sur le cerveau et rend la personne endettée en esclave. L'effet négatif de l'endettement et du surendettement sur la santé mentale est clairement

démonstré par tous les travaux et recherches cités précédemment par différents auteurs et chercheurs. Les problèmes de santé peuvent engendrer des situations de précarité économique, tandis que, inversement, des situations de (sur)endettement peuvent affecter la santé. Ces influences, étroitement liées, se renforcent mutuellement.

L'islam et la dette

Dans l'islam, il convient d'abord de se référer au Coran, dans lequel il y a des indications très précises à suivre données aux musulmans sur ce sujet important qui est la dette. Il y a différents textes qui traitent du sujet, les principales indications se trouvent dans plusieurs sourates du Coran et dans plusieurs Hadiths, à savoir recueil des actes et paroles du Prophète Mohammed et de ses compagnons, à propos de commentaires du Coran ou de règles de conduite. Les Hadith, dont l'ensemble constitue la sunna, se placent en deuxième position dans la hiérarchie des normes islamiques.

Définition de la dette dans la jurisprudence islamique

Le terme « *dayn* » (dette) est un mot arabe dérivé de la même racine que « *Din* », signifiant soumission ou disgrâce. Dans la jurisprudence islamique, *dayn* fait référence à une dette, une obligation financière ou une responsabilité monétaire. Cette notion englobe tous les types d'actifs, y compris les actifs incorporels comme les droits de propriété par exemple.

Dettes lors du vivant

Être accablé par les dettes peut causer du stress et de l'anxiété, détournant l'attention des préoccupations spirituelles et limitant la capacité à aider les autres et à accomplir les actes de charité. C'est pour ces raisons qu'il est fortement conseillé aux musulmans de s'éloigner le plus possible de dettes. Mais le fait de s'endetter reste permis selon plusieurs principes:

- L'emprunteur doit faire preuve de détermination pour rembourser sa dette.
- Il est essentiel de croire qu'il est capable de rembourser sa dette
- Cela devrait être pour quelque chose qui est permis selon la Charia

Versets du Coran et Hadiths qui abordent le sujet de la dette durant le vivant du croyant :

Dans le Coran:

- Sourate 2 verset 275: concernant l'intérêt usuraire (sujet direct avec la dette)

الَّذِينَ يَأْكُلُونَ الرِّبَا لَا يَقُومُونَ إِلَّا كَمَا يَقُومُ الَّذِي يَتَخَبَّطُهُ الشَّيْطَانُ مِنَ الْمَسِّ ذَلِكَ بِأَنَّهُمْ
قَالُوا إِنَّمَا الْبَيْعُ مِثْلُ الرِّبَا وَأَحَلَّ اللَّهُ الْبَيْعَ وَحَرَّمَ الرِّبَا فَمَنْ جَاءَهُ مَوْعِظَةٌ مِنْ رَبِّهِ فَانْتَهَى
فَلَهُ مَا سَلَفَ وَأَمْرُهُ إِلَى اللَّهِ وَمَنْ عَادَ فَأُولَئِكَ أَصْحَابُ النَّارِ هُمْ فِيهَا خَالِدُونَ

Traduction de Muhammad Hamidullah :

Ceux qui mangent [pratiquent] de l'intérêt usuraire ne se tiennent (au jour du Jugement dernier) que comme se tient celui que le toucher de Satan a bouleversé. Cela, parce qu'ils disent : « Le commerce est tout à fait comme l'intérêt ». Alors qu'Allah a rendu licite le commerce, et illicite l'intérêt. Celui, donc, qui cesse dès que lui est venue une exhortation de son Seigneur, peut conserver ce qu'il a acquis auparavant ; et son affaire dépend d'Allah. Mais quiconque récidive... alors les voilà, les gens du Feu ! Ils y demeureront éternellement.

-Sourate 2 verset 276: concernant l'intérêt usuraire (sujet direct avec la dette)

يَمْحَقُ اللَّهُ الرِّبَا وَيُرْبِي الصَّدَقَاتِ وَاللَّهُ لَا يُحِبُّ كُلَّ كَفَّارٍ أَثِيمٍ

Traduction de Muhammad Hamidullah:

Allah anéantit l'intérêt usuraire et fait fructifier les aumônes. Et Allah n'aime pas le mécréant pécheur.

-Sourate 2 verset 277

إِنَّ الَّذِينَ ءَامَنُوا وَعَمِلُوا الصَّالِحَاتِ وَأَقَامُوا الصَّلَاةَ وَءَاتَوْا الزَّكَاةَ لَهُمْ أَجْرُهُمْ عِنْدَ رَبِّهِمْ وَلَا خَوْفٌ عَلَيْهِمْ وَلَا هُمْ يَحْزَنُونَ

Traduction de Muhammad Hamidullah :

Ceux qui ont la foi, ont fait de bonnes œuvres, accompli la Ṣalāt et acquitté la Zakāt, auront certes leur récompense auprès de leur Seigneur. Pas de crainte pour eux, et ils ne seront point affligés

-Sourate 2 verset 278: Concernant l'intérêt usuraire (sujet direct avec la dette)

يَا أَيُّهَا الَّذِينَ ءَامَنُوا اتَّقُوا اللَّهَ وَذَرُوا مَا بَقِيَ مِنَ الرِّبَا إِن كُنْتُمْ مُؤْمِنِينَ

Traduction de Muhammad Hamidullah :

Ô les croyants ! Craignez Allah ; et renoncez au reliquat de l'intérêt usuraire, si vous êtes croyants.

-Sourate 2 verset 279: Concernant l'intérêt usuraire (sujet direct avec la dette)

فَإِن لَّمْ تَفْعَلُوا فَأْذَنُوا بِحَرْبٍ مِّنَ اللَّهِ وَرَسُولِهِ وَإِن تُبْتِغُوا فَلَكُمْ رُءُوسُ أَمْوَالِكُمْ لَا تَظْلِمُونَ وَلَا تُظْلَمُونَ

Traduction de Muhammad Hamidullah :

Et si vous ne le faites pas, alors recevez l'annonce d'une guerre de la part d'Allah et de Son messenger. Et si vous vous repentez, vous aurez vos capitaux. Vous ne lèzerez personne, et vous ne serez point lésés.

-Sourate 2 verset 280 :

وَإِن كَانَ ذُو عُسْرَةٍ فَنَظِرَةٌ إِلَىٰ مَيْسَرَةٍ وَأَن تَصَدَّقُوا خَيْرٌ لَّكُمْ إِن كُنْتُمْ تَعْلَمُونَ

Traduction de Muhammad Hamidullah :

A celui qui est dans la gêne, accordez un sursis jusqu'à ce qu'il soit dans l'aisance. Mais il est mieux pour vous de faire remise de la dette par charité ! Si vous saviez !

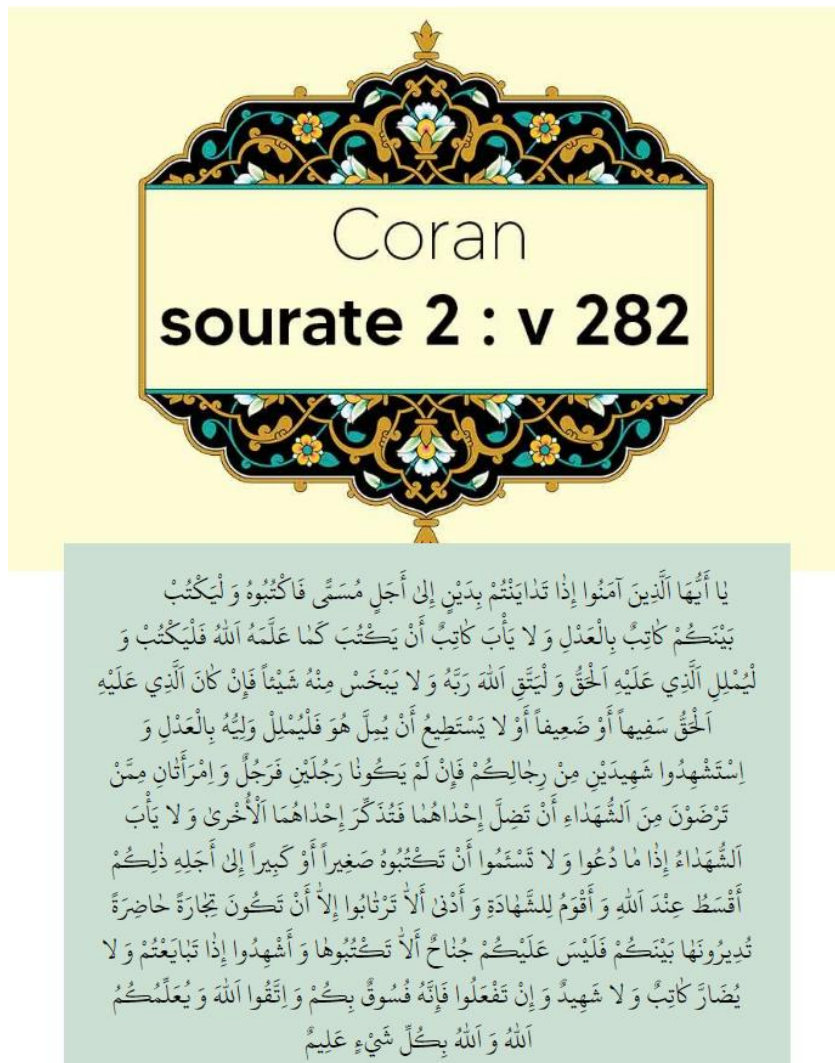
-Sourate 2 verset 281 :

وَأَتَّقُوا يَوْمًا تُرْجَعُونَ فِيهِ إِلَى اللَّهِ ثُمَّ تُوَفَّى كُلُّ نَفْسٍ مَّا كَسَبَتْ وَهُمْ لَا يُظْلَمُونَ

Traduction de Muhammad Hamidullah :

Et craignez le jour où vous serez ramenés vers Allah. Alors chaque âme sera pleinement rétribuée de ce qu'elle aura acquis. Et ils ne seront point lésés.

-Sourate 2 Verset 282



Traduction de Muhammad Hamidullah :

Ô les croyants ! Quand vous contractez une dette à échéance déterminée, mettez-la en écrit ; et qu'un scribe l'écrive, entre vous, en toute justice ; un scribe n'a pas à refuser d'écrire selon ce qu'Allah lui a enseigné ; qu'il écrive donc, et que dicte le débiteur : qu'il craigne Allah son Seigneur, et se garde d'en rien diminuer. Si le débiteur est

gaspilleur ou faible, ou incapable de dicter lui-même, que son représentant dicte alors en toute justice.

Faites-en témoigner par deux témoins d'entre vos hommes ; et à défaut de deux hommes, un homme et deux femmes d'entre ceux que vous agréez comme témoins en sorte que si l'une d'elles s'égare, l'autre puisse lui rappeler. Et que les témoins ne refusent pas quand ils sont appelés. Ne vous laissez pas d'écrire la dette, ainsi que son terme, qu'elle soit petite ou grande : c'est plus équitable auprès d'Allah, et plus droit pour le témoignage, et plus susceptible d'écarter les doutes. Mais s'il s'agit d'une marchandise présente que vous négociez entre vous : dans ce cas, il n'y a pas de péché à ne pas l'écrire. Mais prenez des témoins lorsque vous faites une transaction entre vous ; et qu'on ne fasse aucun tort à aucun scribe ni à aucun témoin. Si vous le faisiez, cela serait une perversité en vous. Et craignez Allah. Alors Allah vous enseigne et Allah est Omniscient.

-Sourate 2 Verset 283

وَإِنْ كُنْتُمْ عَلَى سَفَرٍ وَلَمْ تَجِدُوا كَاتِبًا فَرِهْنِ مَقْبُوضَةً فَإِنْ أَمِنَ بَعْضُكُمْ بَعْضًا فَلْيُؤَدِّ الَّذِي أُؤْتِمِنَ أَمْنَتَهُ وَلْيَتَّقِ اللَّهَ رَبَّهُ وَلَا تَكْتُمُوا الشَّهَادَةَ وَمَنْ يَكْتُمْهَا فَإِنَّهُ آثِمٌ قَلْبُهُ وَاللَّهُ بِمَا تَعْمَلُونَ عَلِيمٌ

Traduction de Muhammad Hamidullah :

Mais si vous êtes en voyage et ne trouvez pas de scribe, un gage reçu suffit. S'il y a entre vous une confiance réciproque, que celui à qui on a confié quelque chose la restitue ; et qu'il craigne Allah son Seigneur. Et ne cachez pas le témoignage : quiconque le cache a, certes, un cœur pécheur. Allah, de ce que vous faites, est Omniscient.

-Sourate 2 Verset 284

لِلَّهِ مَا فِي السَّمٰوٰتِ وَمَا فِي الْاَرْضِ وَإِنْ تُبْذَرُوا مَا فِيْ اَنْفُسِكُمْ اَوْ تُخْفَوْهُ يُحَاسِبْكُمْ بِهِ اللّٰهُ فَيَغْفِرْ لِمَنْ يَّشَآءُ وَيُعَذِّبُ مَنْ يَّشَآءُ وَاللّٰهُ عَلَى كُلِّ شَيْءٍ قَدِيرٌ

Traduction de Muhammad Hamidullah :

C'est à Allah qu'appartient tout ce qui est dans les cieux et sur la terre. Que vous manifestiez ce qui est en vous ou que vous le cachiez, Allah vous en demandera compte. Puis Il pardonnera à qui Il veut, et châtiara qui Il veut. Et Allah est Omnipotent.

-Sourate 2 Verset 285

ءَاَمَنَ الرَّسُوْلُ بِمَا اُنْزِلَ اِلَيْهِ مِنْ رَّبِّهِ وَالْمُؤْمِنُوْنَ كُلُّ ءَاَمَنَ بِاللّٰهِ وَمَلٰئِكَتِهٖ وَكُتُبِهٖ وَرُسُلِهٖ لَا نُفَرِّقُ بَيْنَ اَحَدٍ مِنْ رُّسُلِهٖ وَقَالُوا سَمِعْنَا وَاَطَعْنَا غُفْرَانَكَ رَبَّنَا وَاِلَيْكَ الْمَصِيْرُ

Traduction de Muhammad Hamidullah :

Le Messager a cru en ce qu'on a fait descendre vers lui venant de son Seigneur, et aussi les croyants : tous ont cru en Allah, en Ses anges, à Ses livres et en Ses messagers ; (en disant) : « Nous ne faisons aucune distinction entre Ses messagers ». Et ils ont dit : « Nous avons entendu et obéi. Seigneur, nous implorons Ton pardon. C'est à Toi que sera le retour ».

-Sourate 2 Verset 286

لَا يُكَلِّفُ اللَّهُ نَفْسًا إِلَّا وُسْعَهَا لَهَا مَا كَسَبَتْ وَعَلَيْهَا مَا اكْتَسَبَتْ رَبَّنَا لَا تُؤَاخِذْنَا إِنْ نَسِينَا أَوْ أَخْطَأْنَا رَبَّنَا وَلَا تَحْمِلْ عَلَيْنَا إَصْرًا كَمَا حَمَلْتَهُ عَلَى الَّذِينَ مِنْ قَبْلِنَا رَبَّنَا وَلَا تُحَمِّلْنَا مَا لَا طَاقَةَ لَنَا بِهِ وَاعْفُ عَنَّا وَارْحَمْنَا أَنْتَ مَوْلَانَا فَانصُرْنَا عَلَى الْقَوْمِ الْكَافِرِينَ

Traduction de Muhammad Hamidullah :

Allah n'impose à aucune âme une charge supérieure à sa capacité. Elle sera récompensée du bien qu'elle aura fait, punie du mal qu'elle aura fait. Seigneur, ne nous châtie pas s'il nous arrive d'oublier ou de commettre une erreur. Seigneur ! Ne nous charge pas d'un fardeau lourd comme Tu as chargé ceux qui vécurent avant nous. Seigneur ! Ne nous impose pas ce que nous ne pouvons supporter, efface nos fautes, pardonne-nous et fais nous miséricorde. Tu es Notre Maître, accorde-nous donc la victoire sur les peuples infidèles.

Dans les Hadiths:

Sur la gravité de ne pas rembourser une dette qu'on a la capacité de payer :

D'après Ach Charid Ibn Souwayd, le Prophète a dit : « *Le fait qu'une personne qui a les moyens de rembourser retarde le paiement d'une dette rend permis son honneur (1) et sa punition (2)* ».

Cela est rapporté par Nasai dans ses Sounan n°4689 et authentifié par Cheikh Albani dans sa correction de Sounan Nasai, avec la signification suivante :

(1) La personne à qui il doit rembourser la dette a le droit de dire des choses comme, par exemple, « il a été injuste envers moi » ;

(2) Le juge peut le punir, l'emprisonner.

Voir Charh Sounan Nasai de Cheikh Ali Ibn Adam Al Etiopi (vol. 35 p. 293)¹

عن الشريد بن سويد رضي الله عنه قال قال رسول الله صَلَّى الله عليه و سلم : لِي الْوَاجِدُ يُجَلُّ عَرْضُهُ وَعُقُوبَتُهُ

(رواه النسائي في سننه رقم ٤٦٨٩ و صححه الشيخ الألباني في تحقيق سنن النسائي)

Sur le mérite de rembourser les dettes

D'après Sa'id Ibn Joubeyr, 'Abdallah Ibn 'Abbas a dit : « *Celui qui marche vers un homme avec une chose lui appartenant dans l'objectif de la lui rendre (1), il lui est inscrit une bonne action pour chaque pas (2)* ».

¹ Source: https://www.hadithdujour.com/hadiths/hadith-sur-La-gravite-de-ne-pas-rembourser-une-dette-qu-on-a-la-capacite-de-payer_3007.asp

Cela est rapporté par Ibn Abi Chayba dans son Moussannaf n°24713 et authentifié par Cheikh Chathri dans sa correction du Moussannaf de Ibn Abi Chayba (vol. 13 p. 32)¹, avec la signification suivante :

(1) Cet homme va rendre à son propriétaire une chose qui lui avait été prêtée (une somme d'argent, un objet etc ...).

(2) Ce texte montre donc le mérite spirituel de rembourser les dettes.

عن سعيد بن جبیر قال قال عبد الله بن عباس رضي الله عنهما :
من مشى إلى رجل بحقه ليقضيه كُتِبَتْ له بكل خطوة حسنة

رواه ابن أبي شيبة في المصنف رقم ٢٤٧١٣ و صححه الشيخ الشثري في تحقيق مصنف ابن أبي شيبة ج (١٣ ص ٣٢)

Sur le fait de ne pas regarder les gens qui ont davantage que nous

D'après Abou Houreira, le Prophète a dit: « *Regardez ceux qui sont au-dessous de vous et ne regardez pas ceux qui sont au-dessus de vous ; ceci afin que vous ne minimisiez pas les bienfaits d'Allah sur vous* ».

Cela est rapporté par Mouslim dans son Sahih n°2963².

L'imam Nawawi (mort en 676 du calendrier hégirien) a dit: « *Ibn Jarir et d'autres ont dit que ce hadith rassemble de nombreux bénéfices. En effet lorsque la personne regarde celui qui a plus que lui dans les choses de l'ici-bas alors son « nafs » (psyché) demande à avoir la même chose et minimise ce qu'il y a auprès de lui comme bienfaits d'Allah et ainsi il s'efforce d'avoir plus afin d'être comme l'autre ou de s'en approcher.* » (Charh Sahih Mouslim)

عن أبي هريرة رضي الله عنه قال قال رسول الله صلى الله عليه وسلم : انظروا إلى من هو أسفل منكم ولا تنظروا إلى من هو فوقكم فهو أجدر أن لا تزدروا نعمة الله عليكم

(رواه مسلم في صحيحه رقم ٢٩٦٣)

Dettes au moment du décès et dans l'au-delà

Les écrits sont clairs sur le sujet. Mourir avec des dettes est très grave pour un musulman. Voici les versets du Coran et les Hadiths qui abordent le sujet de la dette au moment du décès et après la mort :

Dans les Hadiths:

A propos de la personne qui meurt avec une dette

D'après Abou Houreira, le Prophète a dit : « *L'âme du croyant est accrochée à sa dette jusqu'à ce qu'elle soit payée pour lui* ».

¹ Source: https://www.hadithdujour.com/hadiths/hadith-sur-Le-merite-de-rendre-les-dettes_4273.asp

² source https://www.hadithdujour.com/hadiths/hadith-sur-Les-bienfaits-d-Allah_415.asp

Cela est rapporté par Tirmidhi dans ses Sounan n°1078 qui l'a authentifié, et cela a également été authentifié par Cheikh Albani dans sa correction de Sounan Tirmidhi¹.

عن أبي هريرة رضي الله عنه قال قال رسول الله صلى الله عليه وسلم : نفس المؤمن معلقة بدينه حتى يقضى عنه

(رواه الترمذي في سننه رقم ١٠٧٨ و حسنه و صححه الشيخ الألباني في تحقيق سنن الترمذي)

L'importance de régler les dettes des morts

D'après Samoura Ibn Joundoub, le Prophète a prié puis il a dit: « *Y a-t-il quelqu'un de Bani Untel qui est présent ? Certes votre compagnon est bloqué à la porte du paradis (1) à cause d'une dette qu'il avait (2) ».*

Cela est rapporté par Tayalisi et authentifié par Cheikh Albani dans la Silsila Sahiha n°3415².

(1) L'âme de cet homme qui est mort a été bloquée à la porte du paradis et n'y est pas entrée. En effet, les âmes des croyants morts sont dans le paradis en attendant le jour du jugement. Cela est relaté dans « *Kitab arRouh* » de l'imam Ibn Al Qayim à partir de la page 274.

(2) Ainsi un homme était mort récemment, sans que sa dette soit expurgée. Le Prophète a donc demandé si des hommes de sa tribu étaient présents afin qu'ils prennent en charge une dette qu'il avait contractée et qu'il n'avait pas réglée avant son trépas, et à cause de laquelle son âme n'a pas pu entrer dans le paradis. Cela montre donc l'importance de régler ses dettes et le cas échéant de régler les dettes de ses proches morts qui n'ont pas pu le faire.

عَنْ سَمُرَةَ بْنِ جُنْدُبٍ رَضِيَ اللَّهُ عَنْهُ أَنَّ رَسُولَ اللَّهِ صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ صَلَّى الصُّبْحَ فَقَالَ : هَا هُنَا أَحَدٌ مِنْ بَنِي فُلَانٍ ؟ إِنَّ صَاحِبَكُمْ مَحْبُوسٌ بِبَابِ الْجَنَّةِ بِدَيْنٍ عَلَيْهِ

(رواه الطيالسي و صححه الشيخ الألباني في السلسلة الصحيحة رقم ٣٤١٥)

Il existe également ce hadith qui indique que le Prophète a dit : « *Quiconque prend l'argent des gens dans l'intention de le rembourser, Allah le remboursera à sa place, et quiconque le prend dans le but de le gâcher, Allah le gâchera.* »³

Dans le cas où le croyant est déjà décédé et qu'il possédait des biens, ceux-ci devront être utilisés pour régler ses dettes. Dans le cas où il n'aurait pas d'argent et que ses héritiers choisissent de rembourser ses dettes, cela sera considéré comme un acte de bienfaisance et de charité de leur part.

¹ source: https://www.hadithdujour.com/hadiths/hadith-sur-A-propos-de-la-personne-qui-meurt-avec-une-dette_1943.asp

² source: https://www.hadithdujour.com/hadiths/hadith-sur-L-importance-de-regler-les-dettes-des-morts_4086.asp

³ Sahih al-Bukhari, Livre 43, Hadith 3

L'islam accorde une grande importance à la question des dettes, en mettant en garde contre leurs dangers et en encourageant les musulmans à les éviter autant que possible. Le Prophète priait Allah pour se protéger du péché et des dettes. Il refusait de célébrer la prière funéraire pour une personne décédée ayant une dette de deux dinars. Les dettes, selon l'islam, entraînent des répercussions néfastes tant sur le plan social que personnel, ce qui incite les débiteurs à s'efforcer de les rembourser. Ces derniers doivent avoir confiance en Dieu et prier pour qu'Il leur facilite la tâche.

Une dette ou un prêt sans intérêt ne devrait être contracté qu'en cas d'urgence ou de nécessité. Les règles de l'Islam et les principes de la charia, tels que décrits dans le Coran et les Hadiths, orientent les musulmans sur les façons d'acquérir, d'épargner et d'emprunter de l'argent de manière socialement responsable. Éviter l'endettement excessif et gérer ses finances de manière responsable peut aider à prévenir la domination des dettes.

Ainsi suivre les principes islamiques de dépenses modérées, d'évitement de l'usure (*riba*) et de remboursement rapide des dettes peut contribuer à maintenir une situation financière stable. En suivant ces principes et en cherchant refuge auprès de Dieu contre les états d'âme négatifs, les musulmans peuvent surmonter les obstacles qui les empêchent d'agir et avancer sur le chemin de la foi et de la réalisation personnelle.

Le musulman ne doit pas mourir avec des dettes (il est question ici de dettes sans l'usure impliqué) sous peine que son âme soit suspendue jusqu'à ce que ces dernières soient acquittées. Alors quand est-il du musulman qui décède avec des dettes qui implique en plus de l'usure ?

La pratique du *riba an-nasiyah* (l'usure) lié à un prêt d'argent notamment, augmente le montant final de la dette, de façon non définie, ce qui est l'une des explications de l'interdit de cette pratique. Les musulmans n'ont pas le droit de faire de l'argent avec de l'argent. L'argent doit rester un moyen de paiement, un moyen de faire du commerce. La création de l'intérêt bancaire a été créé par l'homme alors que seul Allah peut rendre quelque chose infini.

Les personnes endettées sont une des huit catégories d'ayants-droits autorisés à recevoir la *zakat*.

Le plus important à comprendre, comme toutes avertissements ou interdictions dans l'islam, est que ces avertissements stricts sur la dette ont été formulés uniquement en raison des impacts négatifs qu'elle pourrait engendrer, tant pour les individus que pour la communauté (comme par exemple le manque de responsabilité et d'autonomie, ou la mauvaise répartition des richesses).

Les solutions

La psychologie islamique ('Ilm al-Nafs)

Voici la définition qu'en donne Wahiba Bahhou, psychologue diplômée d'Etat :

« La psychologie islamique - 'Ilm al-Nafs - est une discipline qui tend à comprendre la nature et les structures de l'être humain à travers une perspective et un point de vue islamique. Des concepts tels que la Fitrah (disposition naturelle de l'être humain), Nafs (soi/âme), Qalb (cœur métaphysique), Ruh (esprit), 'Aql (intellect/cognition) sont abordés pour une meilleure compréhension de la nature humaine et du lien qu'ils peuvent avoir avec la santé mentale. Toutes ces notions importantes dans la vie du croyant ont été largement étudiées et élaborées par de nombreux érudits tels qu'Al-Ghazâli, Abu Zayd al-Balkhi, Ar-Razi et continuent d'être étudiées par des psychologues et psychiatres.

La psychologie islamique - 'Ilm al-Nafs - est une branche possédant des modèles intégratifs qui combine les principes islamiques de la foi (Quran & Sunnah ainsi que l'héritage intellectuel Islamique) et accorde une attention particulière aux origines culturelles des patients musulmans dans la prise en charge. Cette approche est reconnue comme étant holistique et spirituelle puisqu'elle englobe divers aspects de l'être humain, à savoir spirituel, mental, religieux, émotionnel, cognitif.

Cette discipline est centrée sur la capacité des patients à maintenir la relation avec le Divin et à la refléter dans leur vie quotidienne (dunya) tout en restant en accord avec leurs valeurs et principes et évitant toute sorte de dissonance cognitive et spirituelle. Lors du travail en consultation, comme nous l'avons précisé, nous travaillons sur les émotions, cognitions et comportements, mais également à un niveau plus profond des interactions ; les patients sont encouragés à réfléchir sur leur cœur spirituel - Al Qalb et l'état du développement de leur âme - Al-Nafs (al-nafs al-mutma'inna - l'âme pacifiée, al-nafs al-lawwama - l'âme qui se blâme, al-nafs al-ammara bil-su - l'âme tentatrice). Ils peuvent également être invités à méditer sur des notions clés telles que la notion de Fitrah et son retentissement dans la vie de croyant ainsi que sur la réflexion des Noms et Attributs du Divin et leur présence tout au long de la vie. »

Dans les pays occidentaux, beaucoup de musulmans perdent leurs repères et leurs valeurs religieuses dans ce monde de surconsommation où l'argent est maître. La psychologie islamique est une façon alternative d'aborder l'accompagnement psychologique des patients musulmans désireux de recevoir un accompagnement adapté à leur entièreté.

Dans le livre « *Dilemma of a Muslim Psychologist* », l'auteur Malik Badri explore les défis auxquels sont confrontés les psychologues musulmans dans un monde dominé par des paradigmes psychologiques occidentaux.

Malik Badri examine les tensions entre les valeurs islamiques et les approches psychologiques contemporaines, soulignant l'importance de développer une psychologie qui intègre la spiritualité et les croyances culturelles. Les thèmes tels que l'identité, la moralité et la responsabilité sociale, sont abordés, tout en plaidant pour une réévaluation des pratiques psychologiques afin de mieux répondre aux besoins des musulmans. En définitive, l'ouvrage propose une réflexion sur la nécessité d'une

approche psychologique qui respecte à la fois les fondements de la foi islamique et les réalités psychologiques contemporaines.

Dans le chapitre 12 du livre intitulé « *Psychology in the service of Islam* » (en français : la psychologie au service de l'Islam), Malik Badri écrit cette phrase : « *I have always found my patient's belief in Islam a very useful help in their treatment* » (en français : j'ai toujours trouvé que la croyance en l'islam de mon patient était une aide très utile dans son traitement).

La psychologie islamique moderne est une des solutions pour accompagner au mieux les musulmans dans les pays occidentaux qui font face à des problèmes de santé mentale qui sont dus, entre autres, à l'endettement et au surendettement.

Ce n'est que très récemment que le terme de psychologie islamique commence à se faire entendre lorsque l'on aborde le sujet de la santé mentale des musulmans. En France, une des personnes qui fait actuellement référence dans ce domaine est Ali Habibbi qui a cette année créé une plateforme accessible aux professionnels (professeurs, éducateurs, psychologues...), aux religieux (imams) tout comme aux particuliers: Sante-Mentale-des-Musulmans.¹

Dans la vidéo intitulée « *La santé mentale dans la communauté musulmane : Ali Habibbi, Wahiba Bahhou, Mohamed El Mokadem* », disponible sur la plateforme YouTube, la psychologue Wahiba Bahhou détaille les préjugés et mauvaise compréhension que les musulmans peuvent avoir du terme santé mentale, comme expliquer les gens soignent leur santé physique mais néglige leur santé mentale à cause d'une mauvaise interprétation du concept en lui-même.

Le livre « *L'alchimie du bonheur* » d'Al-Ghazali est un ouvrage philosophique et spirituel qui explore les chemins vers la véritable réalisation de soi et le bonheur. L'auteur, un éminent théologien et philosophe islamique, souligne l'importance de la connaissance de soi et de la relation avec Dieu. Le livre aborde plusieurs thèmes essentiels, tels que la purification de l'âme, la maîtrise des passions et la nécessité d'accomplir de bonnes actions. Al-Ghazali souligne que le bonheur ne réside pas dans les biens matériels, mais plutôt dans une vie éthique et spirituelle en accord avec les principes islamiques. L'ouvrage encourage les lecteurs à chercher un équilibre entre la vie spirituelle et les responsabilités quotidiennes, afin d'atteindre une paix intérieure durable.

[Interview de Linda Bendjafer, psychologue clinicienne](#)

J'ai eu le privilège de rencontrer en personne, Linda Bendjafer, une psychologue clinicienne, qui a pris le temps de répondre gentiment à toutes mes questions dans le cadre de cette recherche. Elle a pu me confirmer que beaucoup de ces patients ont des problèmes de surendettement, et que leur nombre ne fait qu'augmenter au fil des années (27 ans de pratique). Les problèmes de santé mentale (pathologies diverses) et

¹ <https://www.islam-psychologie.com/Sante-Mentale-des-Musulmans>

l'endettement sont pour elle sans aucun doute imbriqués ensemble, dans un sens comme dans l'autre.

1/ Recevez-vous régulièrement des patients qui sont impactés directement ou indirectement par une situation d'endettement ou de surendettement ? Quelles sont les causes principales de leur endettement ?

Linda Bendjafer (LB) - Malheureusement bien trop, bien trop souvent et surtout de plus en plus. J'ai cette chance, par la grâce de Dieu, d'exercer depuis 27 ans et j'ai vu l'évolution de ce phénomène de surendettement durant plus d'un quart de siècle. Du coup je peux dire que le surendettement est vraiment une problématique d'aujourd'hui, avant il y a des problématiques mais celles de nos jours. Comme c'est un petit peu à l'image si je peux me permettre de faire une comparaison, ce que je vois aujourd'hui que je ne voyais pas avant c'est le trouble de l'identité sexuelle des enfants de 12 à 18 ans, avant j'en avais 2 max par an comparé à 4 par semaine aujourd'hui, on est vraiment dans ce taux-là. Maintenant pour le surendettement ce n'est pas autant que ça mais cela n'empêche que j'en vois tous les jours. Pourquoi ? D'abord parce que la société d'aujourd'hui on est dans la proposition, dans la facilité, de nos jours on a besoin de rien, en 1 clic sans appel téléphonique on a accès à 20 000/30 000 euros, sans avoir le temps de voir les taux d'intérêts appliqués à ce titre de prêt, on ne pense même pas au *riba* car on est bien trop dans le besoin. Mais finalement on crée un besoin, on vit dans une société qui crée le besoin, qui crée le désir alors que l'on a absolument pas besoin. Il y a 20 ans on était dans la surconsommation, de nos jours on est dans sur sur-surconsommation, et ça, c'est important de le comprendre. Maintenant ce que je répertorie et ce que j'arrive à analyser parmi mes patients c'est qu'aujourd'hui les personnes qui sont dans le surendettement aujourd'hui c'est d'abord des gens qui n'arrivent pas à gérer du tout leur vie. Il y a en fait déjà dans leur personnalité des traits et des symptômes qui sont propices et qui font le lien avec la situation de surendettement. C'est à dire ce sont des personnes qui sont beaucoup dans la confrontation, qu'on appelle en psychologie les « *borderlines* »¹ (définition du Larousse : se dit d'une personne atteinte du trouble de la personnalité état-limite), ils ont toujours besoin d'aller se confronter aux limites, donc c'est un petit de la surenchère pour voir jusqu'où ils peuvent aller et jusqu'où ils peuvent tenir le coup. Ce sont des gens qui ont un problème avec les limites.

Un TDAH² (trouble de déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité) ce sont des personnes qui ont des problèmes de concentration et d'inattention. Elles ont du mal à s'organiser, elles n'arrivent jamais à tenir un budget, elles ne vont jamais se dire : « *alors*

¹ L'un des symptômes qui permet de reconnaître un trouble borderline est l'impulsivité de la personne dans les comportements. La personne borderline peut avoir un comportement dangereux pour elle que l'on appelle les comportements autodestructeurs. Par exemple, les comportements peuvent être marqués par des consommations de drogue, une alcoolisation massive, se mettre en danger sur le plan sexuel, conduire dangereusement, être victime de crise de boulimie ou encore dépenser excessivement son argent.

² Le TDAH est un trouble du neurodéveloppement qui démarre à l'enfance et se manifeste par des symptômes d'inattention et/ou d'hyperactivité et d'impulsivité inappropriées. Il entraîne un handicap dans la vie de tous les jours, avec un risque d'échec scolaire, d'accidents, d'addictions, de dépression et de suicide.

j'ai ça d'entrée donc ça ne doit pas dépasser ». Donc ce sont des personnes qui vont être endettées très rapidement et qui vont faire appel à des prêts pour pouvoir pallier la situation d'endettement. Et au-delà de non-organisation, ceux sont des gens qui ont besoin d'aller vers les limites pour s'y confronter pour voir jusqu'où je peux tenir avant de m'effondrer (un peu comme les borderline). C'est un fonctionnement psychique très spécifique. C'est pour cela que dans mes conférences et dans ma pratique, je mets la lumière sur la thématique de savoir « *Qui je suis ? quelles sont mes forces ? Quelles sont mes faiblesses ? Comment je fonctionne ?* ». Pour savoir aussi si on a des troubles comme le TDAH ou borderline car cela aura tel ou tel conséquence sur sa vie dont le surendettement.

Je vois des personnes qui n'arrivent pas tenir leur budget, leurs finances, ceux sont des personnes qui ont un TDAH après en second lieu un petit plus grave des *borderlines*. Être atteint du trouble de la personnalité état-limite, c'est une maladie psychique qui fait que les personnes ont besoin de se confronter, de se casser la tête contre le mur, pour pouvoir se dire « *Ah il y a un mur ! avant je ne le voyais pas* ». C'est toujours des personnalités très spécifiques, de ce que je vois au quotidien, en toute humilité.

Ce n'est pas les gens lambda qui vont tomber dans les situations d'endettement, malgré qu'on vit dans ce monde de surconsommation, de proposition, où le désir est suscité en permanence, où on suscite le besoin alors qu'il n'existe pas. Les personnes les plus spirituelles ne vont pas tomber dans l'engrenage du surendettement. A contrario, les personnes les moins spirituelles vont plus tomber dedans car leur rapport au désir et la satisfaction du divin n'est pas la même. Ils dépensent alors qu'ils n'ont pas, ils sont dans le désir de se rassurer, de se faire un nom, de pouvoir montrer une image par rapport à la société de surconsommation dans laquelle nous vivons, ça c'est un premier facteur déclenchant mais il y a aussi les facteurs psychiques (décrit juste avant) comme les borderline et TDAH qui est le deuxième facteur déclencheur de situation de surendettement. On est dans une explosion de ces pathologies qu'il n'y avait pas il y a 27 ans, donc je peux vraiment me permettre de comparer. Il n'y avait l'expressivité d'autant de pathologies.

Aujourd'hui c'est le double jeu, non seulement la pathologie existe et elle est très exacerbée et on l'a sens parce qu'on est dans une société de folie, on marche sur la tête et donc les pathologies vont grandissantes, en expansion, et en plus on a cette suscitation du désir et du besoin. Ce sont donc ces deux facteurs, à mon sens, qui vont faire exploser les situations de surendettement. On est vraiment là-dedans aujourd'hui, et cela n'existait pas il y a 27 ans. A l'époque, on n'osait pas prendre un crédit ; c'était plus complexe, il fallait montrer ses bulletins de paie et plein d'autres documents, et il fallait monter un dossier administratif strict. Aujourd'hui, cette facilité d'accès a pour conséquence l'augmentation des dossiers de surendettement, il n'y a plus de retenue, surtout depuis le Covid. Ce qu'il faut comprendre c'est que le covid a complètement changer la matrice, la vision de l'humanité, on devient vulnérable et on peut partir à tout moment et on peut être malade à tout moment donc vite profitons de la vie et ceux qui sont moins

accrochés à Dieu qu'il faut profiter rapidement de la vie avant de mourir et cette façon de voir la vie, l'avenir a suscité une explosion du désir et du besoin qui n'existait pas autant avant. La période covid a été un moment phare de l'humanité qui fait que ça a complètement explosé les normes, les valeurs, maintenant on est dans la précipitation de tout, il faut vite vivre avant de mourir, même les gens les plus pieux aujourd'hui vivent à cent à l'heure. C'est énorme ce qu'on a vécu : pathologie de la société, suscitation du désir et du besoin. Le covid a fait exploser les mentalités, les valeurs, les cellules familiales... Mais depuis le covid je constate que la détresse humaine, les gens qui tombent dans la dépression sont de plus en plus nombreux. Ça a été une effraction dans l'individualité pour l'être humain au quotidien. C'est ça pour moi ; ce n'est jamais un facteur isolé, c'est vraiment l'accumulation de plusieurs facteurs qui vont faire que la situation bascule. Voilà les dossiers de surendettement ont explosé.

Avant c'était très facile de faire un dossier de surendettement, aujourd'hui tellement qu'il y a trop de dossiers déposés c'est ultra compliqué, c'est très long, les délais sont de six mois à un an pour avoir une étude.

2/ Comment pensez-vous que la santé mentale peut être impactée par une situation d'endettement ou de surendettement ?

LB - C'est clair qu'il y a un lien entre surendettement et santé mentale parce que comme expliqué dans la 1ère question, c'est la pathologie qui va créer le surendettement mais c'est aussi le surendettement qui va créer la dépression donc c'est un vase communicant, ultra négative dans les deux sens. Et donc quelqu'un qui est surendetté, il va être obnubilé par sa situation financière qu'il va y penser tout le temps, qu'il va passer de l'anxiété, au stress, à la dépression et, parfois, au suicide. Cela peut également avoir un impact sur la santé physique et créer des cancers. Il y a également du surendettement qui peut être dû à la colère non gérée (autre symptôme des borderline, qui ont des problèmes de gestion de leur émotions). C'est un cercle vicieux sans fin, que de réfléchir à comment rembourser ses dettes et trouver des solutions pour y parvenir en vain. Et donc ils sombrent malheureusement, je prescris beaucoup d'antidépresseurs à base de plantes, la griffonia, car je ne veux surtout pas que les gens s'installent dans les antidépresseurs classiques. Les anxiolytiques ont tellement d'effets secondaires néfastes sur le corps et la santé mentale (cauchemars, terreurs nocturnes, des insomnies, troubles anxieux généralisés...). Quand il y a de la spiritualité, c'est tout aussi douloureux mais beaucoup plus facile de s'en sortir.

3/ Quel type d'accompagnement mettez-vous en place dans ce genre de situation ?

LB - Comme toute thérapie, on commence par quelle est la source ? Quel est le facteur déclenchant ? et quel est le facteur aggravant ? A partir de ce moment-là, on va mettre des mots sur les maux.

Peu importe la situation (maladie, pathologie, acte délictueux, comportement inadapté...) il y a toujours un facteur déclenchant. Par exemple : pensées suicidaires à de problèmes dans l'enfance d'une éducation par un parent toxique et tant que la

personne n'a pas pris conscience d'où provient la source du problème, il va être dans la reproduction du schéma vécu toute sa vie. Pour les situations de surendettement par exemple ça peut-être suite à un divorce une femme élevait seule ses enfants tout en commençant à jouer au jeu de hasard, pour finir, elle n'avait pas assez de sous donc elle a commencé à contracter des crédits. Il faut faire une remise en cause de tout, de s'interroger sur ma *nyah*, c'est-à-dire l'intention que j'ai mise dans cette situation au départ. Et souvent la réponse est de plaire à autrui plutôt que de plaire à Dieu. On commence petit à petit à démanteler tout ça, pas pour juger, je ne suis personne pour juger quiconque mais juste pour refaire le puzzle de la vie de la personne et voir où il est il y a des pièces manquantes qui font défaut dans la manière de gérer sa vie au quotidien.

On fait le travail ensemble, petit à petit tranquillement et là il comprend tranquillement. C'est à ça que sert un thérapeute, c'est à voir les choses autrement, on est un miroir pour les gens pour leur montrer les choses, c'est la prise de conscience. Et ensuite il faut accepter tout ce qu'on a découvert durant cette prise de conscience que ce soit une pathologie, un comportement inadapté, un comportement spécifique de fonctionnement... Il faut donc d'abord l'accepter et après on tombe dans le *yaqeen* que l'on traduit par « conviction », ou « certitude ». C'est un état considéré comme le sommet des nombreuses étapes par lesquelles le chemin de *walaya* (la sainteté) est entièrement achevé. C'est le dépositaire de l'expérience libératrice de l'Islam. Il faut être convaincu. On accepte que c'est mon destin qui m'a permis de vivre cela, mais que maintenant il faut réajuster son comportement, c'est là que je me réforme, c'est là que je m'améliore, c'est là que je fais encore mieux derrière et c'est là que je lâche, car j'ai compris pourquoi je suis tombé dedans la situation de surendettement.

Côté pratique on fait aussi un plan de surendettement mais à la fin de la thérapie c'est terminé parce que la personne a compris qu'elle avait un problème avec les limites et comment faire pour voir les limites avant qu'il ne soit trop tard pour ne pas foncer à nouveau dans le mur, ce qui entraîne de travailler sur son impulsivité. Je leur apprend à ne pas prendre une décision le jour même mais d'attendre 24h, je conseille de faire la prière de consultation (*salat al-istikhara*) puis après tu demandes conseil à ton entourage. Car l'impulsivité, je pense c'est ça qui détruit le plus de personnes car c'est la facilité.

4/ Pensez-vous que la psychologie telle qu'elle est pratiquée en Occident peut réellement aider les musulmans en France face à ce genre de situation ?

LB - La réponse pour moi est non. Pour ma part, je ne sais pas parler sans parler de Dieu. Pour moi, on ne peut pas parler de comportement humain si on ne parle pas de Dieu, c'est lui qui nous a créé donc il nous connaît bien. Si les psychologues en France n'ont pas la base de la *tawba* (arabe : توبة) qui est le concept islamique de se repentir devant Dieu après avoir commis des péchés ou des méfaits ou le *yaqeen* ou comprendre le lâcher prise... Comment peuvent-ils faire pour accompagner les patients musulmans ?

5/ Êtes-vous familière avec la psychologie islamique (définition dans la partie 4 du mémoire)? Si oui, pensez-vous que cela peut être une des clés pour accompagner au mieux un patient musulman face au phénomène accroissant du surendettement? Pour pouvoir prendre en compte l'aspect religieux de chaque problématique abordée avec le patient.

LB - Obligatoirement, c'est une clé incontournable. Effectivement après mon cursus de psychologie, j'ai également fait un cursus en psychologie islamique. Pour moi le plus grand livre de psychologie c'est le Coran. Donc j'ai toujours des références religieuses. Quand je lis le Coran, je vois le comportement humain et je le comprends mieux. Pour moi, la psychologie et la religion sont imbriquées depuis toujours. Je vous reporte à toutes mes conférences, mes formations, mes vidéos... Il faut faire prendre conscience au patient de s'interroger et savoir où il en est dans sa verticalité, dans sa relation avec Dieu.

La finance islamique

Pour permettre aux musulmans de réaliser leurs achats de biens immobiliers et automobiles, entre autres, les produits proposés en finance islamique sont ce qui est le plus adaptés pour rester en accord avec leur foi et les valeurs de l'islam.

Comme indiqué sur le site français du Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie et Ministère chargé du budget et des comptes publics, « *le terme finance islamique recouvre l'ensemble des transactions et produits financiers conformes aux principes de la loi coranique, qui supposent l'interdiction de l'intérêt, de l'incertitude, de la spéculation, l'interdiction d'investir dans des secteurs considérés comme illicites (alcool, tabac, paris sur les jeux...), ainsi que le respect du principe de partage des pertes et des profits.* »

Rappelons que la finance islamique n'est pas exclusivement réservée aux musulmans, les non-musulmans peuvent aussi être client d'établissements financiers en finance islamique.

L'éducation financière est également une des clés principales pour savoir gérer son budget et éviter les situations d'endettement et surendettement.

Conclusion

Nos sociétés occidentales, basées sur la surconsommation de biens et la suscitation du désir permanent, nous font perdre la valeur des biens et des gens. Il est temps de faire apprendre aux générations en cours tout comme aux nouvelles générations quelle est la vraie richesse dans ce bas monde : la santé mentale et physique et la famille. Il faut prendre soin de nos proches âgés comme jeunes, femmes comme hommes. Il faut aussi accepter de ne pas forcément suivre la société de consommation dans laquelle nous vivons actuellement, prendre le temps de faire les choix qui nous correspondent n'est pas le plus simple mais accepter d'être en marge, de penser différemment si cela peut nous apporter une certaine quiétude dans sa propre vie.

Et si l'on vit dans un pays comme le Canada où il n'y a pas encore de solutions bancaires mainstream en finance islamique et que l'on doit absolument contracter des cartes de crédit avec réserve d'argent disponible, il faut vraiment faire comprendre aux utilisateurs que cette réserve disponible d'argent en tout temps dans sa poche ne leur appartient pas et qu'une mauvaise utilisation de cet argent peut les entraîner dans des années de galère financière et psychologique. Pour pouvoir gérer son budget dès l'adolescence, dès qu'on rentre sur le marché du travail, il faudrait pouvoir être armé de connaissance en gestion de budget et d'avoir un minimum d'éducation financière, apprendre que certains choix qu'on l'on peut faire peut avoir des conséquences et répercussions dramatiques sur sa vie future. Pour pouvoir aider les personnes endettées en France, dont une partie de ces personnes est de confession musulmane, il faudrait favoriser la mise en place d'une fondation comme celle qui existe actuellement en Suisse, à savoir la Fondation Genevoise de Désendettement. Cette institution intervient auprès des personnes endettées, en recouvrement de leurs dettes auprès des organismes et en échanges en accordant des prêts à taux zéro (sous le même principe qu'un *qard hassan*). En France, l'association française Crésus s'efforce d'œuvrer dans le même sens, avec son département de microcrédit personnel.

Les recherches concernant l'impact de l'endettement sur la santé mentale d'un individu sont de plus en plus développées, même au niveau mondial. Par-delà ces études, il ne faut pas négliger ce sujet et continuer d'étudier et de réfléchir sur l'impact sociétal de l'endettement. Les personnes surendettées souffrent fréquemment de problèmes de santé et sont plus susceptibles de connaître une dégradation de leur situation professionnelle, familiale et sociale. L'État doit ainsi prendre en charge une grande partie des coûts liés à cette situation.

La finance islamique qui n'applique pas le principe de *riba* et la psychologie islamique offrent des clés aux musulmans pour une amélioration de vie au quotidien en adéquation avec leurs valeurs et leur foi mais ce ne sont pas des principes exclusivement réservés à la communauté musulmane, tout être humain sur cette terre peut s'en inspirer pour atteindre une certaine quiétude de vie au quotidien.

Dans nos pays occidentaux, en France notamment, où se donner la mort permet de résoudre les problèmes de surendettement, car en cas de suicide, qui n'est pas une exclusion au contrat, l'assurance couvrira les dettes en cours, rappelons-nous que nous avons encore beaucoup à comprendre sur le mode de fonctionnement de nos sociétés basées sur le capitalisme, le paraître et la surconsommation, nous pouvons faire mieux, nous devons faire mieux pour protéger les générations futures.

L'endettement à l'excès est un fléau pour les individus comme pour la société. Sur les individus cela impact leur santé mentale et sur la société cela impact des problèmes économiques. Il faut lutter contre cette société de surconsommation dans laquelle nous vivons et défendre nos valeurs humaines et religieuses. Les solutions existent déjà, et même dans notre pays. Il faut donc démocratiser la psychologie islamique et la finance islamique pour un meilleur avenir.

Bibliographie

Articles:

Does Indebtedness Influence Health? A Preliminary Inquiry, 2002

Debt and Mental Health: The Role of Psychiatrists, 2007

The health implications of financial crisis: A review of the evidence, 2009

Financial crisis, austerity, and health in Europe, 2013

Health effects of indebtedness: a systematic review, 2014

Debt stress, psychological distress and overall health among adults in Ontario, 2019

Debt and Subjective Well-Being: Does the Type of Debt Matter?, 2020

Financial Strain and Suicide Attempts in a Nationally Representative Sample of US Adults, 2020

Gambling-related consumer credit use and debt problems: a brief review, 2020

The Relationship Between Financial Worries and Psychological Distress Among U.S. Adults, 2022

Livres:

Le Coran

Malik Badri - *Dilemma of Muslim Psychology*

Muhammad Ghazali - *Alchemy of Happiness*

David BRAMI, MRICS

Directeur promotion immobilière et foncière
Professeur à Financia Business School et à Kedge Business School

Nicolas TARNAUD, FRICS

Directeur du parcours immobilier à Financia Business School
Chercheur au laboratoire de Financia Business School
Chercheur associé au laboratoire Larefi, Université de Bordeaux

La fin du travail

Résumé

Cet article analyse la transformation profonde du travail à l'ère de la révolution numérique, de l'automatisation et de l'intelligence artificielle. Loin d'annoncer une disparition brutale du travail, il met en évidence une mutation accélérée des emplois, marquée par la polarisation du marché du travail, la montée des compétences numériques et la progression des formes atypiques d'emploi. Les chiffres récents démontrent que si l'automatisation menace de nombreux métiers, elle génère également de nouvelles opportunités, à condition d'investir massivement dans la formation et l'adaptation des systèmes éducatifs. Les conséquences sociales sont majeures : précarisation, inégalités croissantes et fragilisation du lien social. L'article interroge les scénarios prospectifs, de la société post-travail à la diversification des activités humaines, soulignant les résistances culturelles, économiques et politiques à l'œuvre. Il souligne la nécessité d'un nouveau contrat social, fondé sur la coopération, la reconnaissance des activités non marchandes et l'équité, afin d'accompagner cette transition et de préserver la cohésion sociale face aux défis technologiques, écologiques et démocratiques du XXI^{ème} siècle.

Abstract

This article analyzes the profound transformation of work in the era of the digital revolution, automation, and artificial intelligence. Far from predicting the sudden disappearance of work, it highlights an accelerated change in jobs, marked by polarization of the labor market, the rise of digital skills, and the growth of atypical forms of employment. Recent figures show that while automation threatens many jobs, it also creates new opportunities, provided that massive investment is made in training and adapting education systems. The social consequences are significant: increased precariousness, growing inequalities, and a weakening of social ties. The article examines prospective scenarios, from a post-work society to the diversification of human activities, highlighting the cultural, economic, and political resistance at work. It stresses the need for a new social contract based on cooperation, recognition of non-market activities, and equity in order to support this transition and preserve social cohesion in the face of the technological, ecological, and democratic challenges of the 21st century.

Mots-clés : automatisation, compétences numériques, intelligence artificielle, machine, précarisation, robot.

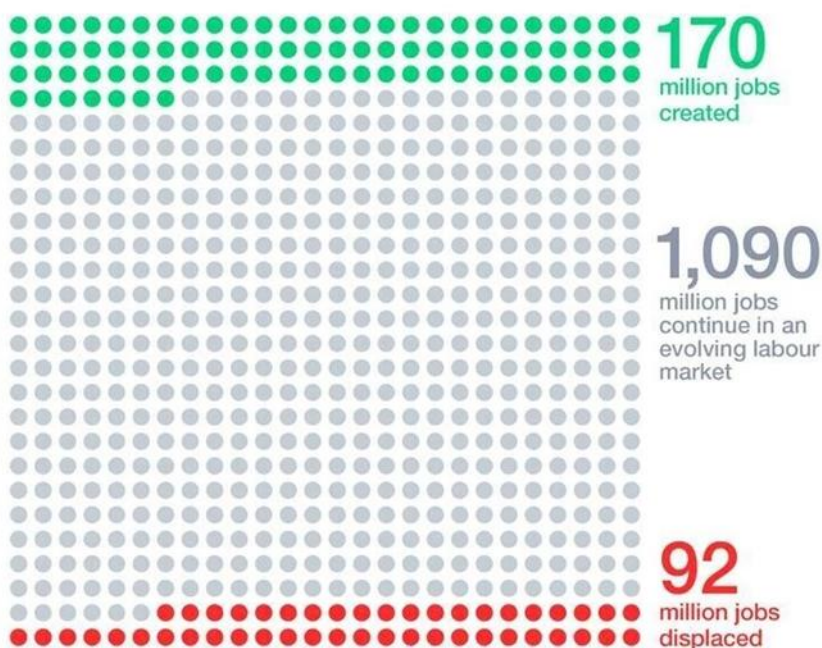
Introduction

Imaginez un instant un monde où, soudainement, le travail tel que nous le connaissons disparaissait. Plus de bureaux, plus d'usines, plus d'entrepôts, plus de rendez-vous. Les robots nous ont remplacés. Ils sont désormais omniprésents. Les voitures seront autonomes comme les avions ou les bateaux. Ce scénario peut sembler futuriste voire inquiétant, est au cœur de ce que certains appellent « la fin du travail ». Que signifie réellement cette expression ? S'agit-il d'une fatalité, d'une transformation, d'une opportunité, d'un fantasme ou d'une réalité ? Définissons ce que nous entendons par « travail ». En économie, le travail est une des trois grandes ressources productives avec le capital et la terre. Cela permet de produire des biens et des services. C'est aussi le moyen par lequel la majorité des individus gagnent leur revenu, contribuent à la société et trouvent un sens à leur vie : *« L'emploi est devenu, dans nos sociétés, le principal moyen de s'assurer une place, une utilité, des droits, une intégration et une protection, on assiste aujourd'hui à une double remise en cause : celle d'un emploi sans lequel l'individu devient inutile au monde et celle d'un travail qui ferait sens »*. (Méda, 2022).

Nos sociétés occidentales sont fondées sur le travail. Celui-ci devint une norme, un fait social. Le travail structure nos sociétés depuis des siècles. Il fonde l'organisation économique, façonne les identités et rythme la vie quotidienne. La « fin du travail », est souvent synonyme à la diminution structurelle des emplois disponibles, notamment due à l'automatisation, à la robotisation et à l'intelligence artificielle. Les machines remplacent l'homme et non l'inverse. Une question demeure. Son éventuelle disparition s'invite dans le débat. L'automatisation, l'intelligence artificielle et la robotisation bouleversent les modèles productifs. Selon le *Future of Jobs Report* du Forum économique mondial en 2025, les transformations liées à la technologie, à l'économie, à la démographie et à la transition écologique à l'échelle mondiale devraient générer 170 millions de nouveaux emplois d'ici 2030, tout en éliminant 92 millions de postes existants. Les emplois connaissant la croissance la plus rapide se situent principalement dans les domaines de la technologie, des données et de l'intelligence artificielle. Cependant, cette dynamique devrait également s'étendre à des rôles essentiels de l'économie, tels que les chauffeurs-livreurs, les professionnels de la santé, les éducateurs et les travailleurs agricoles.

D'ici 2030, les compétences qui progresseront le plus incluront non seulement des compétences techniques, mais également des compétences humaines, en particulier les aptitudes cognitives et la capacité à collaborer.

Total job growth and loss

Source: World Economic Forum, (2025). *Future of Jobs Report 2025*.

Les tâches routinières déclinent, tandis que les emplois qualifiés ou paradoxalement très peu qualifiés résistent mieux à la substitution technologique (Autor et al., 2022). Les livreurs de pizzas n'ont pas encore été remplacés par des drones ou des camions autonomes. À l'inverse, l'intelligence artificielle peut assurer le travail du juriste d'entreprise ou du banquier pour les opérations courantes. Les effets de ces transformations ne se limitent pas à l'industrie. Les secteurs des services, de la santé, du droit et même de l'éducation sont désormais concernés. Un rapport de l'OCDE publié en 2024 estime qu'en Europe, près de 30% des travailleurs risquent de voir leurs tâches profondément modifiées par les technologies émergentes. En France, l'INSEE constate une polarisation de l'emploi. Les métiers intermédiaires déclinent, quand les emplois à forte valeur ajoutée et ceux précaires progressent. Cette mutation nourrit de nombreux débats. Certains annoncent la « fin du travail » (Rifkin, 1995 ; Susskind, 2020).

D'autres rappellent le potentiel de création de nouveaux métiers, comme lors des précédentes révolutions industrielles. L'histoire à ses cycles mais chaque itération porte la marque de son époque. Les dynamiques actuelles semblent inédites par leur rapidité et leur ampleur. La pandémie de Covid-19 a accéléré le recours au télétravail et à la digitalisation, révélant à la fois la résilience et la fragilité du marché du travail dans les pays occidentaux. Le résultat économique est recherché même si le travail reste au cœur du pacte social, garant de l'intégration et de la reconnaissance. Sa possible disparition interroge le sens de la vie individuelle et collective à l'échelle mondiale tout en nourrissant des débats aux tonalités diverses selon les contextes culturels, politiques et

économiques : « *La perspective d'une société dans laquelle le travail ne sera plus au centre de la vie sociale, économique et individuelle pose des questions fondamentales sur la nature de notre civilisation et sur le sens que nous donnons à l'existence.* » (Rifkin, 1995). Aux Etats-Unis, les débats portent notamment sur la polarisation des emplois et des formes de revenu de base partiel¹ expérimenté par exemple en Californie. En Chine, l'Etat investit massivement dans l'intelligence artificielle et la robotisation industrielle, dans une logique de performance mais aussi de contrôle sociopolitique. Les pays nordiques, comme la Finlande, poursuivent les politiques d'intégration technologique combinées à une forte protection sociale. En Afrique, la numérisation rapide des services et le développement de l'intelligence artificielle suscitent un espoir de « saut technologique² » malgré de fortes inégalités d'accès. Au regard de ces quelques exemples, il semble que la « fin du travail » n'est ni universelle ni linéaire, mais dépend des trajectoires économiques, politiques et sociales de chaque pays. En tout état de cause, cette situation soulève à ce stade davantage de questions qu'elle n'apporte de réponses. Faut-il craindre un chômage massif et durable, ou préparer une société du temps libéré ? Comment repenser la solidarité et la dignité sans le socle du travail salarié ? Entre fantasmes, inquiétudes et réalités d'une vie sans travail, le revenu universel pourrait-il favoriser l'émergence d'une société centrée sur les loisirs et la sérénité ?

Les origines et évolution de la notion de travail

La notion de travail a évolué au fil des siècles. Dans l'Antiquité grecque, le travail manuel était dévalorisé. Il était associé à la nécessité et réservé aux esclaves. Au contraire, la vie citoyenne et la contemplation étaient valorisées. La distinction entre travail, œuvre et action structure encore notre rapport au monde (Arendt, 1958). Au Moyen Âge, le travail prend une dimension morale et religieuse. Il est perçu comme une peine mais aussi comme un moyen d'accomplir la volonté divine. Dans la pensée économique classique, « *le travail reste chez Smith et ses contemporains synonyme de peine, d'effort, de sacrifice* ». (Méda, 2022).

Avec l'éthique protestante, le travail devient une valeur centrale. Il symbolise la discipline, l'effort et la réussite individuelle. La révolution industrielle transforme en profondeur la finalité du travail (Weber, 1905). Le travail est une valeur spirituelle et le travail a une valeur spirituelle. Le salariat devient la norme. Karl Marx critique l'aliénation du travailleur, réduit à une force productive soumise aux logiques du capital : « *Marx sait fort bien que le travail n'est pas encore cette liberté créatrice. [...] Il ne deviendra tel [...] que lorsque nous produirons librement [...]. Alors, le travail ne sera plus peine, souffrance ou sacrifice, mais pure réalisation de soi, pleine puissance d'expression ; alors il n'y aura plus de différence entre travail et loisir* » (Méda, 2022).

Par ailleurs, Keynes était un visionnaire : « *En 1930, John Maynard Keynes prédisait que, d'ici la fin du siècle, les technologies auraient fait suffisamment de progrès pour*

¹ Universal basic income.

² Leapfrogging

que des pays comme la Grande Bretagne ou les États-Unis puissent instaurer une semaine de travail de quinze heures. Tout laisse à penser qu'il avait raison. Sur le plan technologique, nous sommes parfaitement capables. Pourtant, cela ne s'est pas produit. Au contraire, la technologie a été mobilisée pour trouver des moyens de nous faire travailler plus » (Graeber, 2018). Depuis la fin du XIX^{ème} siècle, le travail devient un droit fondamental. La *Déclaration universelle des droits de l'homme* (1948) affirme le droit au travail et à la protection contre le chômage :

« Toute personne a droit au travail, au libre choix de son travail, à des conditions équitables et satisfaisantes de travail et à la protection contre le chômage.

Tous ont droit, sans aucune discrimination, à un salaire égal pour un travail égal.

Quiconque travaille a droit à une rémunération équitable et satisfaisante lui assurant ainsi qu'à sa famille une existence conforme à la dignité humaine et complétée, s'il y a lieu, par tous autres moyens de protection sociale.

Toute personne a le droit de fonder avec d'autres des syndicats et de s'affilier à des syndicats pour la défense de ses intérêts » (Nations Unies, 1948).

Durant les Trente Glorieuses,¹ la croissance économique a permis la généralisation du plein-emploi dans les pays occidentaux. Le premier choc pétrolier de 1973² inversera la tendance. Même dans une logique capitaliste, les ouvriers de Ford étaient suffisamment payés pour acheter les voitures qu'ils produisaient. Le travail garantissait l'intégration sociale et structurait la protection sociale, l'accès au logement, à la santé et à la retraite. En France, la création de la Sécurité sociale en 1945 illustre ce lien fort entre emploi et droits sociaux. Depuis les années 1980, la mondialisation et la révolution numérique bouleversent cette organisation. Les revenus du capital vont devenir de moins en moins taxés par rapport à ceux du travail.

Ce phénomène s'est développé aux États-Unis, en Angleterre puis en France. Les actionnaires privilégieront désormais la création de valeur et les résultats à court terme. Les employés en paieront le prix. Le modèle fordiste de l'emploi stable reculera. Afin de maintenir le pouvoir d'achat des ménages, le crédit compensera la baisse de revenus des travailleurs aux États-Unis. Une politique de rigueur s'installera en France avec la fin de l'indexation des salaires sur l'inflation dès 1983 sous le gouvernement de Pierre Mauroy. Par ailleurs, le salariat sera de plus en plus concurrencé par le développement du travail indépendant. Les formes atypiques d'emploi progresseront. Selon Eurofound (2023), 15% des actifs européens exercent désormais un travail indépendant, souvent précaire. La *gig economy*³ et les plateformes numériques redéfinissent la frontière entre

¹ L'expression « les Trente Glorieuses » a été inventée par l'économiste et démographe Jean Fourastié.

² Le premier choc pétrolier s'est produit à l'automne 1973. Il résulte principalement de la décision des pays membres de l'OPEP (Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole), en grande partie des nations arabes, de diminuer leur production de pétrole et d'imposer un embargo sur les livraisons à certains pays occidentaux, notamment les États-Unis et les Pays-Bas.

³ Gig economy. Ce terme, largement employé aux États-Unis, désigne littéralement l'économie des petits boulots. Il englobe divers types de contrats, tels que les freelances, les emplois issus de l'économie collaborative, ainsi que d'autres travailleurs indépendants.

travail salarié et non salarié. De nombreuses entreprises entretiennent souvent une relation de subordination avec leurs employés au statut indépendant. Les contentieux sont nombreux. Dans cet environnement ultra-concurrentiel, les consommateurs veulent être livrés en un temps record et à moindre coût. Le livreur est donc la variable d'ajustement dans cette économie digitalisée. Les préoccupations actuelles concernant la disparition du travail constituent en réalité l'expression d'une transformation plus fondamentale : sa numérisation progressive. Le rapport de France Stratégie (2024) note une désaffection croissante vis-à-vis du travail traditionnel. Les nouvelles générations privilégient la flexibilité, l'équilibre vie professionnelle-vie personnelle et la quête de sens.

La valeur travail recule face à d'autres aspirations, comme l'autonomie ou l'utilité sociale (Méda, 2021). La pandémie de Covid-19 a accéléré ces mutations. Cette évolution questionne le lien social et le rôle intégrateur du travail. La notion de travail oscille entre nécessité, valeur morale, droit social et le sens donné à sa vie. Les transformations récentes modifient à nouveau ses contours, ouvrant un débat sur son avenir et sa place dans la société contemporaine.

La rupture technologique et l'automatisation

La révolution numérique marque une rupture profonde dans l'histoire du travail. Les progrès en intelligence artificielle, robotique et automatisation accélèrent la transformation des activités humaines. Ces changements touchent tous les secteurs, des usines aux bureaux, des commerces aux entrepôts. Selon le rapport du Forum économique mondial (2025), plus de 85 millions d'emplois pourraient disparaître dans le monde d'ici 2025, mais 97 millions de nouveaux rôles devraient émerger. Toutefois, ces nouveaux emplois exigent des compétences différentes. La formation initiale et permanente vont jouer un rôle déterminant. Par ailleurs, le rapport précise que 44 % des compétences des travailleurs seront amenées à évoluer d'ici 2028, en raison de la montée en puissance de l'intelligence artificielle et de l'automatisation.

Selon l'OCDE (2024), un salarié sur deux dans les pays développés devra acquérir de nouvelles compétences numériques au cours des trois prochaines années pour rester compétitif sur le marché du travail. En Europe, plus de 70% des entreprises déclarent rencontrer des difficultés à recruter des profils qualifiés dans les domaines technologiques (Commission européenne, 2024). Le secteur de la cybersécurité, par exemple, affiche un déficit de près de 3,5 millions de professionnels à l'échelle mondiale (Cybersecurity Ventures, 2024). De plus, une enquête menée par LinkedIn en 2024 révèle que les compétences en analyse de données, *cloud computing* et gestion de projet figurent parmi les plus demandées, avec une augmentation respective de 41%, 38% et 34% des offres d'emploi requérant ces compétences entre 2023 et 2024.

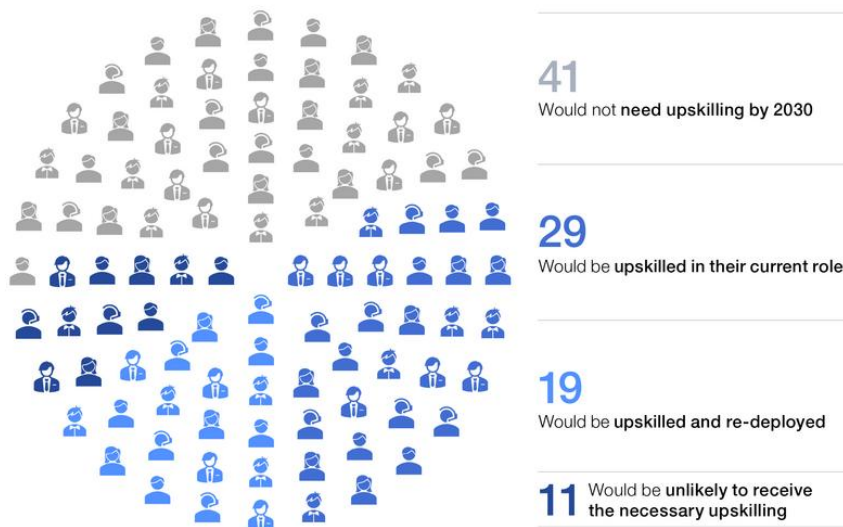
Enfin, la Banque mondiale souligne que les investissements dans la formation et la reconversion professionnelle pourraient générer une hausse de 7% du PIB mondial d'ici 2030, renforçant ainsi le lien entre développement des compétences et croissance

économique. Ces chiffres illustrent l'ampleur des transformations à venir et soulignent l'urgence d'adapter les systèmes éducatifs et les politiques publiques aux nouveaux besoins du marché du travail.

Future of Jobs Report 2025



If the global workforce were 100 people...



Source: World Economic Forum, (2025). *Future of Jobs Report 2025*.

L'OCDE (2024) estime que 14% des emplois actuels sont hautement automatisables et que 32 % subiront des changements majeurs dans leurs tâches. L'industrie a été la première touchée par l'automatisation. Dans l'automobile, les robots remplacent davantage les ouvriers sur les chaînes d'assemblage que les commerciaux en concession. L'humain continuera de jouer un rôle clé dans la relation commerciale. Selon rapport World Robotics de la Fédération internationale de robotique, on comptait plus de 4,2 millions de robots industriels actifs dans le monde en 2023. Par ailleurs, les États-Unis disposent de l'une des industries automobiles les plus automatisées au monde. Les métiers productifs ont été largement automatisés. Le ratio de robots par rapport aux ouvriers d'usine se classe au cinquième rang, à égalité avec le Japon et l'Allemagne, et devant la Chine. Il s'agit d'une grande réussite en matière de modernisation. Au pays de l'Empire du Milieu, un tiers des nouveaux investissements industriels concerne la robotisation.

Mais la rupture technologique concerne désormais les services. Les algorithmes traitent les factures, gèrent la logistique ou analysent des dossiers juridiques. Les « chatbots »

remplacent progressivement les centres d'appels. En santé, l'IA aide au diagnostic médical, comme le montre le projet Watson Health d'IBM. Le rapport du MIT *Work of the Future* (2022) souligne que l'automatisation ne se limite plus aux tâches répétitives, mais commence à toucher les emplois qualifiés. Cette transformation n'affecte pas l'ensemble des travailleurs de la même manière. Les emplois routiniers, peu qualifiés ou standardisés sont les plus exposés. Selon France Stratégie (2024), 42% des emplois peu qualifiés en France sont menacés à moyen terme par l'automatisation. À l'inverse, les métiers à forte composante sociale, créative ou émotionnelle, comme les soins, l'enseignement ou la recherche, résistent mieux. L'automatisation accentue la polarisation du marché du travail. Les emplois intermédiaires déclinent, tandis que les emplois très qualifiés ou l'inverse progressent. L'INSEE (2023) confirme cette tendance en France.

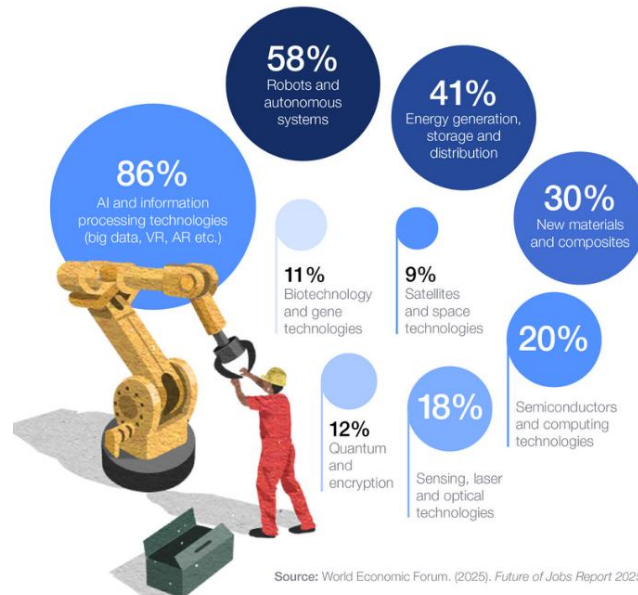
Le MIT note que cette polarisation accroît le risque d'inégalités et de déclassement social. Les entreprises investissent massivement dans l'IA. Selon McKinsey Global Institute (2023), 56% des grandes entreprises européennes ont accru leurs budgets d'automatisation depuis la pandémie. Mais l'adaptation des salariés tarde. L'OCDE rappelle que seuls 40% des actifs européens accèdent à la formation continue, alors que la reconversion devient essentielle. La rupture technologique soulève aussi des enjeux éthiques et politiques. Qui contrôle les algorithmes ? Comment garantir la protection des données et la dignité au travail ?

Les débats sur la régulation de l'IA, engagés à l'ONU et à la Commission européenne, traduisent ces inquiétudes. Ainsi, l'automatisation transforme le travail à un rythme inédit. Elle crée de nouvelles opportunités, mais fait peser des risques majeurs sur l'emploi, la cohésion sociale et la justice. La société doit anticiper ces mutations pour éviter une fracture profonde entre les actifs qui bénéficient de la révolution technologique et les inactifs qui en subissent les conséquences. Il est à noter que la généralisation progressive de l'intelligence artificielle dans les environnements professionnels soulève également des enjeux majeurs de gouvernance. Adoptée par les 27 États de l'Union européenne le 21 mai 2024 et publiée au Journal Officiel de l'Union européenne le 12 juillet 2024, la réglementation européenne sur l'intelligence artificielle (AI Act), a notamment pour objectif d'améliorer le fonctionnement du marché unique européen et de promouvoir l'introduction d'une intelligence artificielle centrée sur l'humain et l'éthique.

Dans ce cadre, l'intelligence artificielle utilisée dans le recrutement, la gestion des ressources humaines ou la notation des salariés est désormais soumise à des obligations strictes de transparence, d'audibilité et de supervision humaine. A l'échelle mondiale, l'Organisation internationale du travail (OIT) appelle à un encadrement éthique de l'intelligence artificielle qui garantisse le respect des droits fondamentaux.

Trends in AI, robotics and energy technologies are most likely to drive business transformation

Share of employers expecting the technology to transform their organization



Les prophètes de la fin du travail

L'idée de la « fin du travail » traverse la pensée économique et sociale depuis plusieurs décennies. Certains intellectuels, économistes ou essayistes, ont anticipé l'avènement d'une société où le travail humain deviendrait marginal. Leurs analyses, souvent controversées, nourrissent aujourd'hui les débats sur l'automatisation et l'intelligence artificielle. Jeremy Rifkin reste l'un des auteurs les plus emblématiques de cette thèse : « *Nous vivons aujourd'hui une troisième révolution industrielle, caractérisée par l'association entre les technologies de l'information et de la communication et les nouvelles énergies, qui transforme fondamentalement les modèles productifs et sociaux* » (Rifkin, 2011). Dans *La fin du travail* (1995), il annonce une ère où les technologies numériques et la robotisation rendraient obsolète la majorité des emplois. Comme l'écrit Jeremy Rifkin, « *chaque nouvelle vague de rationalisation technologique détruit plus d'emplois qu'elle n'en crée, et ce dans tous les secteurs de l'économie* » (Rifkin, 1995). Selon lui, les sociétés occidentales font face à une « *troisième révolution industrielle* », marquée par l'automatisation massive des tâches productives. Rifkin s'appuie sur les exemples de l'agriculture et de l'industrie manufacturière, où le nombre d'emplois a fortement diminué malgré l'augmentation de la production. Il prévoit une extension de ce phénomène à l'ensemble des secteurs, y compris les services. Ses visions datent de 1995.

Aujourd'hui, ses analyses connaissent un regain d'intérêt avec l'essor de l'intelligence artificielle et la digitalisation accélérée du travail. Daniel Susskind, économiste britannique, actualise et prolonge ces réflexions dans *A World Without Work* (2020). Il démontre que la capacité croissante des machines à apprendre et à résoudre des problèmes complexes remet en cause le paradigme du plein-emploi. Susskind s'appuie sur des études récentes, notamment celles du MIT et de l'OCDE, qui montrent que de nombreux métiers, exigeant de nombreuses qualifications, sont désormais à la portée des algorithmes. Il souligne que la rapidité de cette transformation technologique distingue la révolution actuelle des précédentes. Ainsi et selon l'auteur, d'ici la fin du XXI^{ème} siècle, ces technologies pourraient entraîner la disparition d'un très grand nombre d'emplois et ce, quel que soit le niveau de qualification qui leur est associé.

En effet, pour Daniel Susskind, les dispositifs basés sur l'utilisation des logiciels d'intelligence artificielle se distinguent par leurs capacités d'autoapprentissage quasi illimitées pouvant être utilisées pour remplacer, les uns après les autres, les tâches réalisées jusqu'ici par des individus. Pour lui, l'enjeu n'est plus ainsi seulement la destruction d'emplois, mais aussi l'émergence d'une société où le travail, tel que nous le connaissons, cesse d'être la principale source de revenus et d'identité. David Graeber, anthropologue et militant, propose une analyse iconoclaste dans *Bullshit Jobs* (2018). Il affirme que, bien loin de disparaître, de nombreux emplois ont perdu leur sens pour de nombreux Français. Selon ses enquêtes, une part croissante des salariés estime exercer un métier inutile ou absurde, souvent dans le secteur tertiaire. Graeber dénonce une logique bureaucratique où la création d'emplois ne répond plus à un besoin social, mais à une nécessité de justifier l'existence même de l'emploi salarié. Son approche met en lumière le paradoxe d'une société technologiquement avancée, mais incapable de réduire le temps de travail ou de libérer les individus de tâches dépourvues de valeur.

Ces « prophètes » de la fin du travail ne sont pas isolés. Les travaux du Forum économique mondial (2025) et du MIT *Work of the Future* (2022) confirment que l'automatisation et l'IA pourraient, d'ici dix ans, transformer ou supprimer près d'un quart des emplois existants dans les économies avancées. Le débat ne porte plus seulement sur la substitution de l'homme par la machine, mais sur la redéfinition du sens et de la place du travail dans nos sociétés. La perspective d'une société dans laquelle le travail ne sera plus au centre de la vie sociale, économique et individuelle pose des questions fondamentales sur la nature de notre civilisation. Les visions pessimistes opposent celles, plus nuancées, de chercheurs comme Erik Brynjolfsson et Andrew McAfee. Ils reconnaissent la puissance de la révolution numérique, mais insistent sur la capacité des sociétés à créer de nouveaux métiers et à réinventer le travail. Leur optimisme s'appuie sur la célèbre loi de Moore, selon laquelle la puissance de calcul des ordinateurs double tous les dix-huit mois. Ainsi, cette croissance exponentielle engendre l'émergence d'un monde nouveau à intervalles réguliers. L'histoire des révolutions industrielles montre que la destruction d'emplois s'est souvent accompagnée d'une création d'activités inédites, à condition d'investir massivement dans l'éducation et la formation. La question de la « fin du travail » divise encore la recherche. Mais l'intuition

de ces « prophètes » éclaire la profondeur des mutations en cours. Leurs analyses invitent à repenser les politiques publiques, les systèmes de protection sociale et le contrat social, dans un monde où le travail n'est plus nécessairement synonyme d'intégration et d'ascenseur social.

Future of Jobs Report 2025



Largest growing and declining jobs by 2030

↑ Top largest growing jobs	↓ Top largest declining jobs
1 Farmworkers, labourers and other agricultural workers	1 Cashiers and ticket clerks
2 Light truck or delivery services drivers	2 Administrative assistants and executive secretaries
3 Software and applications developers	3 Building caretakers, cleaners and housekeepers
4 Building framers, finishers and related trades workers	4 Material-recording and stock-keeping clerks
5 Shop salespersons	5 Printing and related trades workers
6 Food processing and related trades workers	6 Accounting, bookkeeping and payroll clerks
7 Car, van and motorcycle drivers	7 Accountants and auditors
8 Nursing professionals	8 Transportation attendants and conductors
9 Food and beverage serving workers	9 Security guards
10 General and operations managers	10 Bank tellers and related clerks
11 Social work and counselling professionals	11 Data entry clerks
12 Project managers	12 Client information and customer service workers
13 University and higher education teachers	13 Graphic designers
14 Secondary education teachers	14 Business services and administration managers
15 Personal care aides	15 Claims adjusters, examiners, and investigators

Note: The jobs for which employment figures are expected to increase or decrease the most in real terms by 2030.

Source: World Economic Forum. (2025). *Future of Jobs Report 2025*.

Le travail à l'ère numérique

La révolution numérique a profondément transformé la nature et les conditions du travail. Elle a introduit de nouveaux métiers, modifié les rapports sociaux et bouleversé l'organisation de l'emploi. Plutôt que de provoquer une disparition soudaine du travail, le numérique semble opérer une mutation profonde de ses formes, de ses rythmes et de ses espaces. Les métiers du numérique connaissent une croissance rapide. Selon le rapport *Future of Jobs* du Forum économique mondial (2025), les professions liées à la data, à la cybersécurité ou au développement informatique figurent parmi les plus

recherchées. En France, la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES) estime que le secteur numérique a créé plus de 200 000 emplois entre 2015 et 2023. Mais cette dynamique masque de fortes inégalités d'accès. Les compétences numériques sont inégalement réparties selon le niveau de diplôme, l'âge et le territoire. L'OCDE (2024) rappelle que près de 40% des actifs en Europe manquent des compétences nécessaires à la transition digitale. La question de la formation est de nouveau posée. Le numérique a également favorisé l'essor de la « *gig economy* ». Les plateformes numériques, comme Uber ou Deliveroo, redéfinissent le rapport à l'emploi. Elles offrent flexibilité et autonomie, mais souvent au prix de la stabilité et de la protection sociale.

En 2023, Eurofound estime que 5% des travailleurs européens tirent l'essentiel de leurs revenus de plateformes. Cette évolution soulève des enjeux juridiques majeurs : statut du travailleur, accès à la protection sociale, représentation collective. La Cour de cassation a reconnu dès 2020 le lien de subordination entre certaines plateformes et leurs travailleurs, ouvrant la voie à de nouvelles régulations. Le télétravail s'est rapidement développé, surtout depuis la pandémie de Covid-19. Un salarié sur cinq télétravaille de manière régulière. Selon une publication de l'INSEE du 5 mars 2024, 22% des salariés français du secteur privé ont pratiqué le télétravail au moins une fois par mois au premier semestre 2024. Ce chiffre s'inscrit dans la moyenne de l'Union européenne, d'après les données d'Eurostat.

Avant la crise sanitaire, seuls 4 % des Français télétravaillaient régulièrement. Pendant le premier confinement, ce chiffre avait atteint un pic, avec un tiers des salariés en télétravail. Aujourd'hui, la situation semble s'être stabilisée, contrairement aux États-Unis, où un retour massif au bureau est observé. Ce nouveau mode de travail modifie la frontière entre vie professionnelle et vie privée, favorise l'autonomie mais peut renforcer l'isolement et les inégalités entre collaborateurs. Les managers du secteur tertiaire profitent davantage du télétravail que les ouvriers ou employés. Les études du MIT *Work of the Future* (2022) montrent que les emplois intermédiaires, routiniers ou facilement automatisables, déclinent fortement. À l'inverse, les métiers très qualifiés et créatifs, ou ceux liés au soin et à l'éducation, résistent mieux. Cette polarisation fragilise la cohésion sociale et accroît les risques de déclassement pour les plus fragilisés. Le travail à l'ère numérique questionne aussi la qualité de l'emploi. La quête de sens devient centrale, tandis que la précarité progresse. Les travailleurs attendent davantage d'autonomie, de reconnaissance et d'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle (Méda, 2021).

L'enquête *Workmonitor* de Randstad (2023) révèle que 56% des salariés européens envisageraient de changer d'emploi si leur travail perdait son sens. Le numérique transforme le rapport au temps et à l'espace du travail. La généralisation des outils collaboratifs, l'accès permanent aux emails et la multiplication des réunions virtuelles allongent parfois la journée de travail et brouillent les repères traditionnels. Selon une étude de Microsoft (2023), la charge mentale liée à la connectivité constante est devenue un enjeu majeur de santé au travail. Ainsi, le numérique ne signe pas la fin du travail,

mais en transforme radicalement les contours. Il génère de nouvelles opportunités, mais aussi de nouveaux risques d'exclusion, de précarité et de perte de sens. La capacité des sociétés à accompagner ces mutations déterminera l'avenir du travail et la cohésion sociale.

Les conséquences sociales et politiques

Les mutations du travail engendrées par la révolution numérique et l'automatisation ont des répercussions majeures sur le tissu social et le paysage politique. Ces transformations ne se limitent pas à la sphère économique. Elles touchent l'ensemble des relations sociales, les mécanismes de solidarité, ainsi que la stabilité démocratique. L'une des premières conséquences est la montée des inégalités. La mutation du marché du travail accentue la fracture entre les travailleurs très qualifiés, capables de s'adapter aux nouvelles compétences requises, et ceux dont les emplois sont menacés par l'automatisation. Selon l'OCDE en 2024, les 20% les plus qualifiés captent désormais près de 40% de la croissance des revenus issus du travail numérique, tandis que les moins qualifiés voient leurs revenus stagner ou décliner.

Cette dynamique fragilise la cohésion sociale et alimente un sentiment d'injustice. La précarisation de l'emploi s'accroît. Les formes atypiques de travail, comme les missions courtes, les emplois sur plateformes ou les statuts d'auto-entrepreneurs se banalisent. Eurofound en 2023 estime que près de 15% des emplois créés en Europe depuis 2015 relèvent de statuts précaires. Cette instabilité rend l'accès au logement, au crédit et à la protection sociale plus compliquée pour les jeunes et les travailleurs peu qualifiés. L'INSEE en 2023 a constaté que le taux de pauvreté chez les travailleurs indépendants a progressé de 2,5 points depuis 2017. Les conséquences sociales se traduisent aussi par une montée du mal-être au travail. L'intensification des rythmes, la perte de sens, l'isolement lié au télétravail ou à la fragmentation des missions contribuent à la hausse des troubles psychologiques.

L'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail en 2023 observe une augmentation de 18% des cas de burn-out et de dépressions professionnelles sur les cinq dernières années. Face à ces défis, les politiques publiques cherchent à s'adapter. De nombreux pays expérimentent ou débattent du revenu universel. La finalité est de garantir à chaque citoyen un revenu minimal, indépendamment de son activité professionnelle. Des expériences pilotes ont été menées en Finlande (2017-2019) et en Espagne (2021). Si les résultats sont contrastés, ils montrent que le revenu universel peut réduire l'insécurité, mais pose des questions de financement et d'incitation à l'emploi. Un manque d'attractivité du travail pourrait avoir de multiples répercussions. Lorsque le travail n'est plus assez rémunérateur par rapport au coût de la vie, pourquoi travailler ? La transformation du travail interroge aussi le rôle de l'État et des partenaires sociaux.

La négociation collective devient plus difficile dans un univers de plateformes et d'auto-entrepreneuriat. La représentation syndicale se fragilise. Selon la DARES en 2023, le taux de syndicalisation en France est de 8% dans le privé et de 18% dans le public, son

plus bas niveau historique. L'évolution technologique dans l'univers professionnel a compliqué la défense des droits des travailleurs et la régulation des conditions de travail. Le sentiment de déclassement et de perte de contrôle nourrit la défiance envers les institutions et favorise la montée du populisme. Des mouvements sociaux, comme les « gilets jaunes » en France ou les protestations contre les réformes du marché du travail en Espagne et en Italie, expriment l'angoisse face à la précarité et à l'avenir incertain. Les transformations de l'environnement professionnel soulèvent ainsi la question d'un nouveau contrat social. Elles invitent à repenser la solidarité, la redistribution, la formation tout au long de la vie et la reconnaissance des différentes formes d'activité. La capacité des sociétés à répondre à ces défis conditionne non seulement la prospérité économique, mais aussi la stabilité démocratique et la qualité du lien social dans les années à venir.

Travail, identité et réalisation de soi

Le travail a toujours occupé une place centrale dans la construction de l'identité individuelle et collective. Il façonne le rapport à soi, aux autres et à la société. La transformation rapide du travail, sous l'effet de la numérisation et de l'automatisation, questionne en profondeur ce lien entre activité professionnelle, reconnaissance sociale et accomplissement personnel. Historiquement, le travail est associé à la dignité et à la citoyenneté. Il est le vecteur principal d'intégration sociale. On doit distinguer le « travail » comme nécessité vitale de l'« œuvre » et de l'« action ». La modernité a fait du travail salarié la norme d'inclusion (Arendt, 1958).

La reconnaissance sociale passe largement par l'activité professionnelle, source d'estime de soi et de respect des pairs. La mutation actuelle du travail fragilise ce modèle d'identité. La fragmentation des parcours professionnels et la multiplication des emplois peu valorisés ou automatisés entravent la construction d'une identité stable. De nombreux travailleurs doutent du sens ou de l'utilité sociale de leur activité (Graeber, 2018). Selon une étude de Randstad (*Workmonitor*, 2023), 48% des travailleurs européens estiment que leur métier n'apporte aucune contribution significative à la société. Atteindre l'équilibre entre l'implication professionnelle et personnelle constitue un véritable challenge. Les jeunes générations privilégient l'utilité sociale, l'autonomie et l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle.

Le besoin d'accomplissement personnel prend le pas sur la simple recherche d'un revenu (Méda, 2021). Selon une enquête de l'INSE (2022), 64% des moins de 35 ans considèrent que la réalisation de soi ne passe pas uniquement par le travail, mais aussi par l'engagement associatif, artistique ou familial. L'essor du télétravail et de la *gig economy* modifie également les modalités de reconnaissance. L'isolement, le manque de relations collectives et la précarité des missions freinent l'intégration sociale. L'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (2023) note une hausse des troubles liés à la solitude professionnelle et à la perte de repères collectifs. Paradoxalement, la flexibilité offerte par ces nouvelles formes d'emploi peut aussi renforcer l'autonomie et la capacité à choisir des activités en lien avec ses valeurs

personnelles. Face à la fragilisation du lien entre travail et identité, de nouvelles formes de réalisation de soi émergent. L'engagement bénévole, le militantisme, la création artistique ou l'entrepreneuriat social sont valorisés. Le rapport du Conseil économique, social et environnemental (CESE, 2023) souligne que les activités non marchandes ou non salariées gagnent en légitimité et participent à la reconnaissance sociale.

La redéfinition du travail invite à repenser la place de l'individu dans la société. Faut-il continuer à considérer l'emploi salarié comme la seule voie de reconnaissance et d'accomplissement ? Ou élargir la notion d'activité utile à la société, en valorisant toutes les formes de contribution, y compris celles qui ne sont pas rémunérées ? Cette question renvoie aux débats sur le revenu universel, le bénévolat, mais aussi sur la redéfinition du contrat social. La mutation du travail met à l'épreuve les modèles traditionnels d'identité et de réalisation de soi. Elle oblige à inventer de nouvelles formes de reconnaissance, adaptées à une société où l'activité professionnelle n'est plus la seule source de sens et d'intégration. Est-il possible d'y parvenir avec une rémunération ne permettant plus de compenser un coût de la vie élevée ? Probablement pas.

Les scénarios prospectifs

Les mutations actuelles du travail poussent chercheurs, institutions et acteurs publics à explorer plusieurs scénarios. Ces prospectives s'appuient sur les tendances observées, les projections statistiques et les débats philosophiques. Elles oscillent entre l'optimisme d'une « société libérée du travail » et les craintes d'un chômage de masse ou d'une précarisation généralisée. *« Depuis une trentaine d'années [...], avec l'avènement de la société salariale, le travail est devenu le fondement d'une nouvelle sécurité, rendant l'accès à l'emploi absolument nécessaire. Le caractère massif et durable du chômage, l'effritement de la norme d'emploi et la dégradation des conditions de travail depuis trente ans ont radicalement transformé les modalités d'exercice du travail »* (Méda, 2022).

Le *Future of Jobs Report* du Forum économique mondial (2025) présente trois grandes hypothèses.

Le premier scénario table sur une adaptation rapide des sociétés. L'automatisation détruit certains emplois mais en crée de nouveaux, souvent plus qualifiés. Ce phénomène, que Schumpeter a désigné sous le terme de « destruction créatrice ». Ce scénario suppose un investissement massif dans la formation continue, la reconversion professionnelle et l'innovation sociale. La perte d'emplois due à l'innovation technologique n'est pas systématiquement compensée par la création de nouveaux emplois. *« Chaque nouvelle vague de rationalisation technologique détruit plus d'emplois qu'elle n'en crée, et ce dans tous les secteurs de l'économie »* (Rifkin, 1995). Selon l'OCDE (2024), 60% des enfants qui entrent aujourd'hui à l'école exerceront un métier qui n'existe pas encore. L'enjeu principal devient alors l'agilité des systèmes éducatifs et la capacité d'accompagner les transitions. Faut-il repenser la formation des enseignants ou encore expérimenter de nouveaux modèles d'apprentissage comme

commencent à le faire certains pays dans le monde ? Ainsi, en Estonie, le développement de « *learning wallets*¹ » numériques permet aux citoyens de cumuler et mobiliser les droits à la formation de façon flexible. En France, la réforme du lycée professionnel en 2023-2025 prévoit une meilleure articulation entre enseignement et insertion professionnelle, notamment les filières numériques et environnementales. Apprendre à apprendre, et non simplement à exécuter, semble devenir une compétence essentielle au sein de notre société.

Un deuxième scénario envisage une fracturation accrue du marché du travail. Les emplois très qualifiés et bien rémunérés coexistent avec une multitude de petits jobs précaires, sans perspective d'évolution. La *gig economy* s'étend, tandis que les protections sociales traditionnelles s'affaiblissent. Le rapport du MIT *Work of the Future* (2022) alerte sur le risque d'une société duale, fragmentée entre *insiders* et *outsiders*. L'explosion des inégalités, la perte de sens et la montée de la précarité alimentent alors tensions sociales et politiques.

Un troisième scénario, plus radical, imagine la « société post-travail ». L'automatisation et l'intelligence artificielle rendent le travail humain marginal dans la production de richesses. La création de valeur n'a jamais été aussi élevée depuis la financiarisation de nos économies, il faut repenser le contrat social (Susskind, 2020). Le travail salarié n'est plus l'alpha et l'oméga de la citoyenneté. Des dispositifs comme le revenu universel, le partage du temps de travail ou la valorisation des activités non marchandes deviennent centraux. Des expériences, comme la semaine de quatre jours testés au Royaume-Uni en 2023, montrent qu'une réduction du temps de travail est possible sans perte de productivité, tout en améliorant le bien-être. Les marges générées par l'entreprise ne doivent pas être impactées par une fiscalité trop importante. D'autres perspectives mettent l'accent sur la résilience et la diversification des activités humaines. Le rapport de France Stratégie (2024) insiste sur le développement du secteur du care, de la transition écologique et des métiers liés à l'économie sociale et solidaire. Ces activités, difficilement automatisables, pourraient constituer un nouveau socle pour l'emploi et la cohésion sociale : « *Certains secteurs courent peu de risques d'être automatisés, comme l'éducation ou la santé. En revanche, les métiers de la vente, les emplois administratifs, agricoles ou même du transport courent eux de gros risques.* » (Méda, 2022).

L'anticipation des mutations du travail implique aussi d'inventer de nouvelles institutions. La formation tout au long de la vie, la sécurisation des parcours professionnels et la reconnaissance des compétences informelles deviennent des priorités. Le Conseil économique, social et environnemental (CESE, 2023) recommande la création d'un « compte personnel d'activité » élargi, permettant à chacun de cumuler droits sociaux et formations, indépendamment du statut d'emploi. Enfin, certains scénarios intègrent la dimension écologique. La transition vers une économie décarbonée, la relocalisation des activités et le développement de circuits courts

¹ Le *learning wallet* constitue un dispositif numérique, généralement accessible sous la forme d'une application ou d'une plateforme en ligne, qui offre à l'individu la possibilité de centraliser, de gérer et de valoriser l'ensemble de ses acquis d'apprentissage tout au long de son parcours de vie.

pourraient créer de nouveaux emplois et transformer les priorités. La question n'est plus seulement quantitative mais qualitative : quel sens donner à l'activité humaine face aux défis du XXI^{ème} siècle ?

Ainsi, l'avenir du travail n'est pas écrit. Il dépendra des choix politiques, des innovations sociales et de la capacité des sociétés à accompagner les transitions. Les scénarios prospectifs montrent que la disparition du travail n'est ni certaine ni forcément souhaitable. Ils invitent à repenser en profondeur les finalités de l'activité humaine et les fondements du vivre-ensemble. Aussi, les cycles industriels se caractérisent par une phase de croissance, durant laquelle de nouveaux emplois émergent, suivie d'une phase de dépression où les structures obsolètes sont remplacées par des innovations récentes, entraînant ainsi une réduction des effectifs. De nouvelles entités innovantes généreront des opportunités d'emploi, compensant ainsi les pertes engendrées par les anciennes sociétés. Toutefois, cette compensation est-elle envisageable si les employés ne disposent pas des mêmes compétences et formations ?

Les limites et résistances

L'idée d'une « fin du travail » ou d'une société post-travail suscite de nombreuses limites et résistances. Ces résistances sont d'abord culturelles, économiques et politiques. Elles révèlent l'attachement profond des sociétés à la valeur travail et la complexité des mutations à l'œuvre.

Sur le plan culturel, le travail reste au cœur de l'identité et des valeurs collectives. La montée de nouvelles aspirations, la majorité des citoyens perçoivent encore le travail comme une source d'utilité sociale, d'intégration et de dignité (Méda, 2021). En France, une enquête du CEVIPOF (2023) montre que 76 % des personnes interrogées associent le travail à la réalisation de soi. Les discours sur la « fin du travail », perçus comme déstabilisants, rencontrent donc des réticences, voire de l'hostilité. Les résistances économiques sont tout aussi fortes. Le modèle social et fiscal des États repose largement sur le travail salarié. Les systèmes de protection sociale, d'assurance maladie ou de retraite sont financés par les cotisations liées à l'emploi. La généralisation d'un revenu universel ou la déconnexion du revenu et du travail posent la question du financement.

Selon le Conseil d'analyse économique (2023), une telle réforme nécessiterait une refonte profonde de la fiscalité et de la redistribution, soulevant de nombreux débats sur l'équité et la soutenabilité. Les entreprises elles-mêmes expriment des résistances. Si certaines investissent dans l'automatisation pour gagner en productivité, d'autres redoutent les coûts de transition et la perte de savoir-faire. Le rapport McKinsey Global Institute (2023) note que 40% des PME européennes hésitent à automatiser par crainte de déstabiliser leur organisation ou de provoquer des tensions sociales internes. Au niveau politique, l'attachement à la « valeur travail » structure encore l'action publique. Les réformes du marché du travail, qu'il s'agisse de flexibilisation ou de sécurisation des parcours, font l'objet de débats intenses. La montée des formes atypiques d'emploi (auto-entrepreneuriat, travail sur plateformes) complexifie la régulation. Le taux de

syndicalisation baisse, mais les revendications continuent. En France, les mobilisations contre la réforme des retraites depuis 2023 inquiètent. Beaucoup redoutent que l'automatisation et la digitalisation créent un vide existentiel, aggravent l'isolement ou la perte de repères collectifs. L'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (2023) signale une hausse des risques psychosociaux liés à la précarité et à la déshumanisation du travail. Les débats sur le « droit à la déconnexion », l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle, témoignent de cette tension.

Certaines limites tiennent enfin à la capacité d'adaptation des individus et des institutions. L'accès à la formation continue demeure inégal, surtout pour les travailleurs peu qualifiés ou les seniors. L'OCDE (2024) rappelle que 60 % des salariés les moins qualifiés n'ont pas accès à la formation digitale. Cette inégalité d'accès menace d'accentuer la fracture sociale et de marginaliser une partie de la population active. Les limites et résistances à la « fin du travail » montrent que la transition vers une société post-travail est loin d'être acquise. Elles rappellent la force des inerties culturelles, l'importance des équilibres économiques et la nécessité d'un accompagnement politique et social. La réflexion sur le travail doit donc intégrer ces résistances pour penser des transitions justes, inclusives et respectueuses des aspirations individuelles et collectives. Ainsi la révolution numérique aux États-Unis a supprimé des emplois dans l'industrie manufacturière, mais en a créé dans les technologies de l'information, la santé, et les services. La formation initiale revêt une importance fondamentale, car elle constitue le socle permettant aux actifs de s'adapter en continu tout au long de leur parcours professionnel. Selon la Banque mondiale, la part de l'emploi dans les services a augmenté de 50% dans les pays à revenu élevé entre 1990 et 2020, illustrant cette transformation. Cette évolution n'est pas automatique ni sans douleur, elle nécessite des investissements dans l'éducation, la formation professionnelle et la protection sociale. Par ailleurs, le travail digitalisé ne va pas faire disparaître le travail. « *La digitalisation peut être envisagée sous l'aspect d'une externalisation de tâches productives standardisées, une réorganisation entre l'intérieur et l'extérieur de l'entreprise* » (Casilli, 2019).

Conclusion

La perspective de la « fin du travail » ne saurait être réduite à un simple déterminisme technologique ni à une continuité linéaire de l'histoire économique. Si l'automatisation et la numérisation redéfinissent profondément les structures de l'emploi et les dynamiques sociales, elles ne signent pas nécessairement la disparition du travail même si certains analystes pensent le contraire : « *nous sommes à l'aube d'une ère nouvelle où les machines intelligentes et l'automatisation de la production rendent le travail humain de plus en plus marginal* » (Rifkin, 1995). Les recherches récentes montrent que le travail évolue sous l'effet de multiples forces : il se fragmente, se recompose autour de nouveaux secteurs et se redéfinit en fonction des mutations technologiques et sociétales (Autor, 2019). Cependant, cette transition s'accompagne d'une précarisation accrue dans de nombreux segments du marché, avec des inégalités croissantes entre les

travailleurs qualifiés et non qualifiés. Les choix politiques et sociaux joueront un rôle décisif dans la manière dont ces transformations seront gérées : « La redistribution des fruits du progrès technologique dépend avant tout des institutions et des politiques publiques mises en œuvre pour en amortir les effets négatifs » (Duflo, 2020). Par ailleurs, Dans le débat sur la réduction du temps de travail, il est parfois soutenu que « *la loi des trente-cinq heures est l'ultime expression de cette tendance à considérer le travail comme servitude.* » (Méda, 2021).

Parmi les leviers identifiés figurent l'investissement massif dans la formation, l'adaptation des systèmes de protection sociale aux nouvelles formes d'emplois, et la reconnaissance des activités non-marchandes, telles que le bénévolat ou l'aide comme des contributions essentielles à la société. Derrière les enjeux pratiques liés à l'évolution du travail, se pose la question du sens que l'on donne dans son activité professionnelle. Nous sommes face à un paradoxe. La productivité du travail a considérablement augmenté depuis les années 1950. Néanmoins, nous produisons de plus en plus avec de moins en moins d'hommes. La robotisation et l'automatisation ont-elles réellement contribué à accroître la productivité ? Dans une société où la productivité est de plus en plus assurée par les machines, comment repenser la place de l'humain ? : « *Le travail n'est pas seulement une nécessité biologique, mais aussi une manière de s'inscrire dans le monde et de contribuer à sa transformation* » (Arendt, 1958).

Cette réflexion nous invite à réévaluer la finalité du progrès technique, non pas uniquement en termes économiques, mais aussi en termes de bien-être collectif, de créativité et de lien social. Enfin, à l'heure où les défis écologiques, démographiques et démocratiques se multiplient, il devient urgent de penser le travail dans une perspective élargie. L'impact environnemental de l'intelligence artificielle soulève notamment un certain nombre de points. L'empreinte carbone des infrastructures numériques est en effet devenue, ces dernières années, un sujet prégnant au regard de l'attention portée sur le développement durable au sein de nos sociétés. Les crises climatiques, par exemple, appellent à une réorientation de l'économie vers des modèles durables, générant des emplois verts et éthiques. Selon le rapport de l'Organisation internationale du travail (OIT, 2022), la transition énergétique pourrait créer 24 millions de nouveaux emplois d'ici 2030, sous réserve d'un soutien institutionnel et d'investissements ciblés. Et si nous positivons un instant, « *nous vivons une époque de progrès extraordinaire des technologies numériques, c'est-à-dire de toutes les technologies reposant sur le matériel informatique, les logiciels et les réseaux. [...]. Les transformations provoquées par les technologies numériques seront bénéfiques. [...]. La numérisation va en effet produire de nouveaux défis, parfois problématiques. [...]. À mesure que l'ordinateur devient plus puissant, un certain type de main-d'œuvre est de moins en moins nécessaire.* » (Brynjolfsson, 2015).

En guise d'ouverture, la réflexion sur le travail invite à envisager le rôle des innovations technologiques non pas seulement comme des contraintes, mais comme des opportunités pour réinventer les modèles économiques et sociaux. La mise en place d'un

nouveau contrat social, basé sur la coopération, l'équité et la durabilité, pourrait constituer la clé de voûte d'une société capable de transformer les défis d'aujourd'hui en ressorts d'émancipation collective et individuelle. La question reste ouverte : serons-nous capables, en tant que société, de faire de cette transition une opportunité pour redéfinir le vivre-ensemble et donner un nouveau sens au progrès ? En écartant une vision utopiste ou idéaliste, les robots et machines permettront-ils aux travailleurs de s'épanouir différemment, de progresser ou, au contraire, de régresser ? La fin du travail est-elle pour demain ou après-demain ? Le débat reste ouvert.

Bibliographie

Arendt, Hannah. *Condition de l'homme moderne*. Éditions Calmann Levy. 1958. Edition française 1961.

Autor, David. *Work of the past, work of the future*. Working paper 25588. Février 2019.

Autor. David, Mindell. David A, Reynolds. Elisabeth B. *The Work of the Future : Building Better Jobs in an Age of Intelligent Machines*. MIT Press. 2022.

Brynjolfsson, Erik. McAfee, Andrew. *Le Deuxième Âge de la machine. Travail et prospérité à l'heure de la révolution technologique*. Éditions Odile Jacob. 2015.

Casilli, Antonio. *En attendant les robots*. Enquête sur le travail du clic. Éditions du Seuil. 2019.

Duflo, Esther. *Économie utile pour des temps difficiles*. Seuil, 2020.

Susskind, Daniel. *A world without work*. Penguin, 2020.

Graeber, David. *Bullshit Jobs*. Les Liens qui Libèrent, 2018.

Méda, Dominique. *Le travail*. Presses Universitaires de France-Humensis. 2022.

Méda, Dominique. *Le travail. Une valeur en voie de disparition ?* Editions Flammarion. 2021.

Rifkin, Jeremy. *La fin du travail*. La Découverte, 1997.

Rifkin, Jeremy *La troisième révolution industrielle*. Les liens qui libèrent. 2011.

Van Parijs, Philippe. *Le revenu de base inconditionnel*. La Découverte, 2021.

OCDE, *L'emploi à l'ère de l'IA*, 2024.

Forum économique mondial, *Future of Jobs Report*, 2025.

AUTEURS ET TEXTES SÉMINAUX

« Économie » de Paul Samuelson (1947)

L'auteur : Paul A. Samuelson

Paul Anthony Samuelson (15 mai 1915 – 13 décembre 2009) est l'un des économistes les plus influents du XX^{ème} siècle, reconnu pour sa synthèse des théories économiques néoclassiques et keynésiennes, ainsi que pour son manuel *Économie* (1948), qui a transformé l'enseignement de la discipline. Né à Gary, dans l'Indiana, aux États-Unis, Samuelson a grandi dans une famille juive d'origine polonaise. Son père, pharmacien, et sa mère, femme au foyer, lui ont offert un environnement stable, bien que la Grande Dépression ait marqué son adolescence, influençant son intérêt pour les questions économiques.

Samuelson entre à l'Université de Chicago à 16 ans, où il découvre l'économie sous l'influence de professeurs comme Frank Knight. Fasciné par la rigueur mathématique, il poursuit ses études à Harvard, obtenant son doctorat en 1941. À Harvard, il est encadré par des figures comme Joseph Schumpeter et Wassily Leontief, et développe une approche analytique qui combine mathématiques et économie. Sa thèse, *Foundations of Economic Analysis* (1947), pose les bases d'une économie moderne en formalisant les principes de maximisation et d'équilibre à l'aide du calcul différentiel, influençant des générations d'économistes.

En 1940, Samuelson rejoint le Massachusetts Institute of Technology (MIT), où il passe toute sa carrière, transformant le département d'économie en un centre d'excellence mondiale. Il y forme des étudiants comme Robert Solow et Vernon Smith, futurs lauréats du prix Nobel. En 1948, il publie *Économie*, un manuel révolutionnaire qui intègre la macroéconomie keynésienne (centrée sur la demande agrégée et l'intervention étatique) et la microéconomie néoclassique (axée sur les marchés et l'optimisation individuelle). Vendu à des millions d'exemplaires et traduit dans des dizaines de langues, ce livre devient la référence pour l'enseignement de l'économie.

Samuelson contribue également à de nombreux domaines : la théorie du commerce international (modèle Heckscher-Ohlin-Samuelson), la finance (modèle d'équilibre des marchés), et l'économie du bien-être (analyse des externalités). En 1970, il devient le premier Américain à recevoir le prix Nobel d'économie pour ses contributions à la rigueur scientifique de la discipline. Ses travaux, souvent exprimés en termes

mathématiques, n'en restent pas moins ancrés dans des questions pratiques, comme la stabilisation économique ou les inégalités.

Politiquement, Samuelson était un keynésien modéré, soutenant l'intervention gouvernementale pour corriger les défaillances du marché, tout en restant ouvert aux critiques monétaristes de Milton Friedman. Conseiller informel de présidents comme John F. Kennedy, il a influencé les politiques économiques des années 1960. Resté actif jusqu'à la fin de sa vie, il a continué à écrire et à enseigner, publiant des éditions révisées de *Économie* avec William Nordhaus.

Décédé en 2009 à Belmont, Massachusetts, Samuelson laisse un héritage immense. Son approche rigoureuse, son talent pédagogique et son engagement à rendre l'économie accessible ont façonné la discipline, faisant de lui une figure centrale de la pensée économique moderne.

Le texte : *Economie*, 1947

Contexte et importance historique

Samuelson a publié *Économie* dans un contexte de reconstruction économique post-Seconde Guerre mondiale. À l'époque, les idées keynésiennes, développées dans *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie* (1936), gagnaient en influence, tandis que les théories néoclassiques dominaient encore l'analyse microéconomique. Cependant, il n'existait pas de manuel unifié qui intégrait ces deux cadres pour un public étudiant. Les manuels précédents, comme ceux d'Alfred Marshall, se concentraient principalement sur la microéconomie, tandis que la macroéconomie keynésienne restait peu accessible aux non-spécialistes.

Économie a comblé ce vide en offrant une présentation claire et systématique des principes économiques, avec une approche pédagogique innovante. Samuelson a utilisé des graphiques, des exemples concrets et un langage accessible pour expliquer des concepts complexes, rendant l'économie compréhensible pour les étudiants de premier cycle. L'ouvrage a également introduit une synthèse néoclassique-keynésienne, qui est devenue le paradigme dominant dans l'enseignement de l'économie jusqu'aux années 1970. Avec plus de 4 millions d'exemplaires vendus et des traductions dans des dizaines de langues, *Économie* a façonné la manière dont l'économie est enseignée et perçue à l'échelle mondiale.

Structure générale de l'ouvrage

Économie est organisé en plusieurs parties, couvrant à la fois la microéconomie (comportement individuel des consommateurs et des entreprises) et la macroéconomie (fonctionnement global de l'économie). Les premières éditions, notamment celle de 1948, sont divisées en sections qui reflètent une progression logique : des concepts de base aux analyses avancées. Voici une vue d'ensemble des grandes parties :

1. Introduction aux principes économiques : concepts fondamentaux, rôle de l'économie, et méthodologie.

2. Microéconomie : offre, demande, comportement des consommateurs, production, coûts, et structures de marché.
3. Macroéconomie : revenu national, emploi, inflation, politique monétaire et fiscale.
4. Économie internationale : commerce, taux de change, et balance des paiements.
5. Problèmes économiques contemporains : inégalités, rôle de l'État, et politiques publiques.

Chaque chapitre combine théorie, exemples empiriques et applications pratiques, souvent illustrés par des graphiques et des tableaux. Samuelson met l'accent sur la rigueur analytique tout en rendant les idées accessibles à un public non spécialisé.

Introduction aux principes économiques

Samuelson commence par définir l'économie comme l'étude de la manière dont les sociétés allouent des ressources rares pour satisfaire des besoins illimités. Il introduit des concepts clés comme l'opportunité coûtée (le coût de renoncer à une alternative pour faire un choix) et la frontière des possibilités de production (PPF), qui illustre les compromis entre la production de différents biens.

Il explique également la distinction entre l'économie positive (description objective des phénomènes économiques) et l'économie normative (jugements de valeur sur ce qui devrait être). Cette distinction est cruciale pour comprendre la méthodologie scientifique de l'économie. Samuelson insiste sur le rôle des marchés dans la coordination des activités économiques, tout en reconnaissant les limites des marchés et la nécessité d'une intervention gouvernementale dans certains cas.

Un point fort de cette section est l'accent mis sur l'interdépendance des agents économiques. Samuelson utilise des exemples simples, comme la production de pain nécessitant des agriculteurs, des meuniers et des boulangers, pour montrer comment les économies modernes reposent sur la spécialisation et l'échange.

Microéconomie : fondements et applications

La section sur la microéconomie est l'une des plus développées de l'ouvrage, reflétant l'influence des théories néoclassiques. Samuelson y explique comment les décisions des consommateurs et des entreprises façonnent les marchés.

La demande et l'offre

Samuelson introduit les lois de l'offre et de la demande, qui déterminent les prix et les quantités sur les marchés. La courbe de demande montre la relation inverse entre le prix d'un bien et la quantité demandée, tandis que la courbe d'offre montre une relation positive entre le prix et la quantité offerte. L'équilibre de marché se produit lorsque l'offre égale la demande.

Il utilise des graphiques pour illustrer les déplacements des courbes (dus à des changements dans les goûts, les revenus, ou les coûts de production) et leurs effets sur

les prix et les quantités. Par exemple, une augmentation des revenus des consommateurs peut décaler la courbe de demande vers la droite, entraînant une hausse des prix si l'offre reste constante.

Comportement des consommateurs

Samuelson explique la théorie de l'utilité, qui postule que les consommateurs cherchent à maximiser leur satisfaction (ou utilité) sous contrainte budgétaire. Il introduit les concepts d'utilité marginale (satisfaction supplémentaire tirée de la consommation d'une unité supplémentaire d'un bien) et de substitution (les consommateurs remplacent un bien par un autre en fonction des prix relatifs).

Il présente également les courbes d'indifférence et la contrainte budgétaire, outils analytiques permettant de modéliser les choix des consommateurs. Ces concepts, bien que techniques, sont expliqués avec des exemples concrets, comme le choix entre acheter plus de nourriture ou de vêtements.

Production et coûts

Du côté des entreprises, Samuelson décrit la fonction de production, qui relie les intrants (travail, capital) aux extrants (biens produits). Il introduit la loi des rendements décroissants : au-delà d'un certain point, l'ajout d'un intrant supplémentaire produit moins de résultats supplémentaires.

Il détaille également les coûts de production, distinguant les coûts fixes (indépendants de la production, comme le loyer) et les coûts variables (dépendants de la production, comme les salaires). Le coût marginal (coût d'une unité supplémentaire produite) est central pour comprendre les décisions des entreprises.

Structures de marché

Samuelson analyse différentes structures de marché : concurrence parfaite, monopole, oligopole, et concurrence monopolistique. En concurrence parfaite, de nombreuses entreprises vendent des produits identiques à un prix déterminé par le marché. En monopole, une seule entreprise domine, ce qui lui permet de fixer des prix plus élevés. Les oligopoles et la concurrence monopolistique se situent entre ces extrêmes, avec des comportements stratégiques (comme la fixation des prix ou la publicité).

Cette section est particulièrement influente, car elle formalise l'analyse des marchés imparfaits, un domaine en expansion à l'époque.

Macroéconomie : Une approche keynésienne

La section macroéconomique est l'une des contributions les plus novatrices de l'ouvrage, car elle popularise les idées keynésiennes auprès d'un large public. Samuelson explique comment l'économie dans son ensemble fonctionne, en se concentrant sur le revenu national, l'emploi, et la stabilité économique.

Revenu national et comptabilité

Samuelson introduit la comptabilité nationale, qui mesure le revenu et la production totaux d'une économie. Il explique le produit intérieur brut (PIB), calculé par les

approches des dépenses (consommation, investissement, dépenses publiques, exportations nettes) et des revenus (salaires, profits, rentes). Cette section fournit une base empirique pour comprendre l'activité économique.

Le modèle keynésien

Le cœur de la macroéconomie de Samuelson est le modèle keynésien, qui met l'accent sur la demande agrégée (dépenses totales dans l'économie) comme moteur de la production et de l'emploi. Contrairement à la théorie classique, qui supposait que les marchés s'auto-régulaient pour atteindre le plein emploi, Keynes (et Samuelson) soutiennent que l'économie peut rester bloquée dans un équilibre de sous-emploi en raison d'une demande insuffisante.

Samuelson utilise le concept de multiplicateur keynésien : une augmentation initiale des dépenses (par exemple, des investissements publics) entraîne une augmentation plus que proportionnelle du revenu national, car les dépenses initiales génèrent des revenus qui sont ensuite dépensés à nouveau. Il illustre cela avec des exemples, comme l'effet d'un programme de travaux publics sur l'emploi et les revenus.

Politique monétaire et budgétaire

Samuelson explique comment les gouvernements et les banques centrales peuvent influencer l'économie. La politique budgétaire, notamment fiscale (dépenses publiques et taxation), peut stimuler la demande en période de récession. Par exemple, augmenter les dépenses publiques ou réduire les impôts accroît la demande agrégée. La politique monétaire, menée par la banque centrale, influence l'offre de monnaie et les taux d'intérêt pour contrôler l'inflation ou stimuler l'investissement. Il discute également des limites de ces politiques, comme le risque d'inflation si la demande dépasse la capacité productive de l'économie.

Inflation et chômage

Samuelson aborde la relation entre inflation et chômage, préfigurant la courbe de Phillips (bien que celle-ci soit formalisée plus tard). Il note qu'une demande excessive peut entraîner une hausse des prix (inflation), tandis qu'une demande insuffisante peut augmenter le chômage. Trouver un équilibre est un défi majeur pour les décideurs politiques.

Économie internationale

Cette section explore le commerce international et les flux financiers. Samuelson explique la théorie de l'avantage comparatif de Ricardo : les pays gagnent à se spécialiser dans les biens qu'ils produisent le plus efficacement, même s'ils ne sont pas les plus compétitifs dans tous les domaines. Il illustre cela avec des exemples, comme le commerce de vin et de tissu entre le Portugal et l'Angleterre.

Il aborde également les taux de change, la balance des paiements, et les effets des barrières commerciales (tarifs, quotas). Samuelson défend le libre-échange tout en reconnaissant que des protections temporaires peuvent être justifiées dans certains cas, comme pour protéger des industries naissantes.

Problèmes économiques contemporains

Dans cette section, Samuelson applique les principes économiques à des questions d'actualité, comme les inégalités de revenus, la sécurité sociale, et le rôle de l'État. Il discute des avantages et des inconvénients de l'intervention gouvernementale, adoptant une position pragmatique : l'État doit corriger les défaillances du marché (comme les externalités ou les monopoles) mais éviter une bureaucratie excessive.

Il aborde également des sujets comme la redistribution des revenus via la fiscalité progressive et les programmes sociaux, reflétant l'influence du New Deal et de l'État-providence. Samuelson reste équilibré, reconnaissant les critiques des interventions étatiques tout en défendant leur nécessité dans certains contextes.

Innovations pédagogiques

L'une des forces de *Économie* réside dans son approche pédagogique. Samuelson utilise plusieurs stratégies pour rendre l'économie accessible :

- Graphiques et visualisations : les courbes d'offre et de demande, les courbes d'indifférence, et les diagrammes du multiplicateur sont présentés de manière claire, avec des explications étape par étape.
- Exemples concrets : Samuelson ancre la théorie dans des situations réelles, comme les décisions d'achat des ménages ou les politiques économiques des années 1930.
- Langage clair : contrairement aux textes économiques souvent jargonneux, *Économie* utilise un langage direct, avec des analogies (par exemple, comparer l'économie à un moteur nécessitant un réglage fin).
- Exercices et questions : chaque chapitre inclut des questions pour tester la compréhension, encourageant les étudiants à appliquer les concepts.

Synthèse néoclassique-keynésienne

L'une des contributions majeures de *Économie* est la synthèse des théories néoclassiques et keynésiennes. En microéconomie, Samuelson s'appuie sur les idées néoclassiques de Marshall et Walras, mettant l'accent sur l'équilibre des marchés et l'optimisation individuelle. En macroéconomie, il adopte le cadre keynésien, qui reconnaît les défaillances des marchés à l'échelle agrégée et la nécessité d'une intervention publique.

Cette synthèse, parfois appelée « synthèse néoclassique », postule que l'économie peut être analysée à deux niveaux : au niveau micro, les marchés fonctionnent efficacement grâce aux prix ; au niveau macro, des rigidités (comme des salaires inflexibles) ou une demande insuffisante peuvent nécessiter des politiques actives. Ce cadre a dominé l'économie jusqu'à l'émergence du monétarisme et de la nouvelle économie classique dans les années 1970-1980.

Impact et héritage

Économie a transformé l'enseignement de l'économie. Avant sa publication, les manuels étaient souvent désuets ou trop spécialisés. Samuelson a créé un standard qui a inspiré d'autres manuels, comme ceux de Mankiw ou Krugman. Son ouvrage a également

influencé les politiques économiques, en popularisant les idées keynésiennes dans les cercles académiques et politiques.

Cependant, *Économie* n'est pas sans critiques. Certains économistes, notamment de l'école autrichienne ou monétariste, ont reproché à Samuelson son biais en faveur de l'intervention étatique et son optimisme quant à la capacité des gouvernements à gérer l'économie. Dans les éditions ultérieures, Samuelson a intégré certaines de ces critiques, notamment en discutant des idées de Milton Friedman sur le monétarisme.

L'ouvrage a également évolué pour refléter les développements économiques. Les éditions récentes, souvent coécrites avec William Nordhaus, incluent des discussions sur la mondialisation, le changement climatique, et les nouvelles technologies. Cependant, l'essence de *Économie* reste fidèle à la vision de Samuelson : fournir une introduction rigoureuse et accessible aux principes économiques.

Conclusion

Économie de Paul Samuelson est bien plus qu'un simple manuel : c'est une œuvre qui a redéfini la manière dont l'économie est enseignée et comprise. En intégrant les théories néoclassiques et keynésiennes, Samuelson a offert une vision cohérente de l'économie, combinant rigueur analytique et pertinence pratique. Ses explications claires, ses graphiques innovants, et son engagement à relier la théorie aux problèmes réels ont fait de l'ouvrage un pilier de l'éducation économique.

Que ce soit pour comprendre les choix des consommateurs, les dynamiques des marchés, ou les politiques de stabilisation économique, *Économie* reste une référence incontournable. Son influence perdure, non seulement dans les salles de classe, mais aussi dans les débats sur la politique économique et le rôle de l'État dans la société.

CONCEPT ESSENTIEL

La monnaie, à mi-chemin entre illusion et réalité

Une économie du temps, ou le jeu infini (Première partie)

Résumé

Cet article est le premier de cinq contributions sur le sujet essentiel de la monnaie. Le Cahier de Recherche de Financia Business School consacrera donc la section du « Concept essentiel » de ses cinq prochains numéros à ce thème, en compagnie du même auteur, à savoir Younès Benbarek. Il s'agit d'une immersion profonde dans l'histoire de la monnaie, et dans la lente genèse des signes monétaires contemporains, qui sont loin d'être triviaux et naturels. Dans ce premier volet de notre saga monétaire, l'auteur revient sur l'histoire de la monnaie, en s'interrogeant sur les propriétés que doit posséder un actif pour devenir, peu à peu, un instruments d'échanges entre les acteurs économiques aussi bien qu'une réserve de valeur. Avant les métaux, notamment précieux, d'autres biens fongibles et utiles (comme les coquillages ou même le beurre !) ont possédé de tels attributs. Ce n'est que bien récemment dans l'histoire économique de l'humanité que des titres de dette (car c'est bien ce que sont les billets de banque et de banque centrale) ont été érigés en signes monétaires. Cette alchimie qui consiste à passer des métaux, notamment l'or, à une dette de banque puis de banque centrale repose sur une notion essentielle dans une société libérale et capitaliste : la confiance. Sans confiance, point de monnaie papier. Or la confiance est une forme de croyance, comme l'étymologie du mot le suggère : « cum fides » signifie « avec foi ». De la confiance à l'illusion, il peut n'y avoir qu'un tout petit pas en définitive...

Préambule

L'écriture peut sembler ardue lorsque les pensées jaillissent et s'entrelacent. Pourtant, cet exercice est essentiel pour clarifier mes idées, les soumettre à la logique tant personnelle qu'externe, et les développer, à une époque où l'information devient rapidement obsolète.

En parallèle, il est crucial d'explorer les origines de cette interrogation personnelle, qui découle d'une frustration face à la société dans laquelle j'évolue, frustration par ailleurs partagée par beaucoup d'individus à travers le monde à l'heure actuelle. La promesse d'une existence épanouissante, d'un statut social correct et respectable, d'un salaire

conférant un certain pouvoir d'achat, d'une âme sœur qui vous attend au bout du chemin de vos études, et d'une vie heureuse s'est progressivement effritée avec le temps, suscitant de nombreuses interrogations sur cette réalité quotidienne.

Je me pose en outre énormément de questions à chaque instant de ma vie telles que les suivantes : quelle est la frontière entre religion et culture ? Comment l'une influence-t-elle l'autre ? Ces interactions peuvent-elles mener à des confusions ou des non-sens religieux?¹ Pourquoi certains des plus grands prophètes au cours de l'histoire de l'humanité n'ont-ils pas créé de l'or pour le distribuer aux pauvres ?

Je percevais également le statut social comme synonyme d'une certaine liberté temporelle, permettant de profiter pleinement de la vie en-dehors du travail. Si des heures supplémentaires étaient nécessaires au travail, cela ne devait être que dans des contextes exceptionnels, comme des situations de crise ponctuelle ou pour des rencontres professionnelles enrichissantes selon moi. Cependant, ce modèle de sacrifice, imposé dès le collège avec l'obligation d'intégrer des établissements prestigieux pour accéder à de meilleures opportunités professionnelles, a créé une course effrénée dans ma vie où le temps semblait s'écouler de plus en plus vite sans que je puisse pour autant croquer la vie à pleine dent. Vous constatez essentiellement un accroissement des sacrifices face à des défis de plus en plus nombreux et pressants, tout en restant dans la continuité du modèle établi (c'est-à-dire, ici, carriériste). Après avoir intégré un collège, il est nécessaire de fournir davantage d'efforts pour accéder à un bon lycée, puis de poursuivre dans une bonne classe préparatoire ou une bonne université, de faire un bon stage de fin d'études, de se sacrifier en tant que junior pour accéder à un poste de manager assez rapidement puis aller vers un poste de direction et ce, jusqu'à la fin de votre carrière à plus de 60 ans. Vous sentez assez facilement l'épuisement psychologique produit par l'énumération de la phrase précédente. Finalement, cela fait de votre insertion professionnelle un vecteur essentiel de réussite dans la grande majorité des cas d'où cette pression croissante au cours de votre vie depuis votre plus jeune âge sans gage certain de succès ou réussite², malgré vos sacrifices. Ma vie semblait de plus en plus ressembler à une fuite en avant dans un système artificiel, en désaccord croissant avec mon âme au fur et à mesure que le temps s'écoulait. Cela provoquait une dislocation de mon être, laissant place à une réaction en chaîne de questions existentielles. Il est crucial d'écouter son for intérieur, surtout lorsque son appel au secours devient de plus en plus retentissant ! Quel est le but de cette existence si ce n'est la vie elle-même ? Réduire notre existence à une carrière et à la construction d'une famille de manière routinière ne me semble pas envisageable. Je ne rejette pas le modèle familial par exemple, bien au contraire, mais j'interroge le cadre socio-économique qui

¹ Je me permettrai de poser et de laisser certaines questions en suspens pour le lecteur et pour moi-même pour le moment. Je tâcherai d'y apporter des éléments de réponse dans de futurs développements d'idées.

² La définition de la « réussite » ou du « succès » varie en fonction du système de pensée auquel vous vous rattachez. Il est crucial de s'ouvrir au monde et aux différentes perspectives pour avoir une vision élargie de ce qu'est la réussite dans la vie. Vous découvrirez que certaines définitions peuvent être totalement opposées les unes des autres selon le référentiel dans lequel vous vous situez.

l'a fragilisé au fil des dernières décennies et le pervertit encore aujourd'hui dans toute son essence.

Plus particulièrement, comment une personne par ailleurs religieuse, prônant le partage et le sacrifice, peut-elle se comporter différemment face à la monnaie ? Pourquoi la monnaie peut-elle être source de conflits chez l'être humain alors qu'elle se veut neutre et gage de lien social ?

Tout objet matériel dépend de l'usage que l'on en fait. L'intention humaine derrière l'usage d'un objet va figer la fonctionnalité de celui-ci. Il en va de même pour la monnaie qui, derrière son apparente neutralité dans l'imaginaire collectif, revêtira une toute autre dimension à travers mes recherches. Prenons un exemple simple : un couteau. Cet objet peut servir à couper des fruits ou à tuer une personne. Il reste inerte par nature et dépend entièrement de l'action humaine. Ce postulat nous aidera à comprendre la monnaie, objet central de mes réflexions. Comme l'a souligné un de mes aînés : « *il n'y a de solution à un problème que si l'être humain souhaite y remédier* ». Si la monnaie pose problème, alors tentons d'en démêler les écheveaux aux fins de résoudre les difficultés dans lesquelles elle ne manque pas de nous entraîner.

Ma compréhension de la monnaie a été éclairée par le livre de Murray N. Rothbard, *L'État, qu'as-tu fait de notre monnaie ?* Cet ouvrage aborde les mécanismes de la monnaie de manière accessible et a répondu à de nombreuses interrogations de mon côté. Je m'en inspire pour la suite.

La monnaie, un outil aux multiples facettes

La monnaie, la propriété et les mécanismes fondamentaux

La monnaie semblerait avoir historiquement été introduite dû à un manque d'efficacité du troc qui ne pouvait subvenir aux attentes de chacun. En effet, vous avez des œufs et vous avez impérativement besoin de beurre à l'instant « t » : vous devez chercher quelqu'un qui a du beurre et qui serait prêt à vous l'échanger contre des œufs avec la quantité voulue. Cela ne paraît pas évident à réaliser. La monnaie aurait absorbé ces contraintes sous forme de confiance et de dénominateur commun.

En échange d'une certaine quantité de billets, je serai prêt à vous donner du beurre. J'accepte ces billets car j'insuffle dans cet objet la capacité¹ d'être échangeable dans le futur contre n'importe quel type de marchandise dont j'aurai besoin. Néanmoins, ce billet n'est qu'une reconnaissance de dette venant de la personne qui vous achète du beurre car fondamentalement, vous ne vous retrouvez avec aucune autre marchandise entre les mains, mis à part ce papier ou cette pièce métallique (d'or, d'argent, de bronze ou autre). Cette monnaie ne représente que la dette que la personne a envers vous en contrepartie de l'achat de vos œufs. La seule promesse qui vous est faite est que cette dette peut être acceptée par n'importe qui dans la société, en échange de n'importe quel produit, à

¹ Cette capacité à servir de vecteur d'échange provient de la confiance qu'on veut bien y mettre. « Confiance » vient de « cum fides », autrement dit « avec foi ». On parle alors de monnaie « fiduciaire », i.e. reposant sur la « foi » ou la « confiance ». Autrement dit, c'est une croyance.

supposer que la quantité de monnaie que vous détenez entre vos mains soit suffisante pour l'acquisition du produit recherché.

En somme, ce billet (qui n'est que du papier ou une ligne de code numérique) ne représente qu'un transfert de confiance, ou en d'autres termes de dette, entre individus au sein d'une société. Cette capacité à être échangeable provient de la cristallisation d'une confiance commune conférée à un objet matériel ou immatériel sans valeur intrinsèque. Ainsi, la monnaie sera observée comme gage de lien social par la multiplication des interactions qu'elle aura contribué à créer entre individus allant jusqu'à la rendre indispensable au fil du temps.

A-t-on toujours eu besoin de monnaie(s) pour échanger ?

Il est intéressant de se demander quels objets pourraient servir de monnaie après avoir constaté les limites du troc. Est-il évident de vivre dans une société monétisée ? A-t-on toujours eu besoin d'argent pour échanger¹ ?

Dans certaines cultures, des marchandises comme le beurre ont été utilisées comme monnaie. En effet, cela a été le cas à un certain moment de l'histoire humaine et dans certaines régions du monde. Imaginons que le beurre devienne notre monnaie. Cela suppose que toute la communauté en ait besoin ou l'accepte en tant que monnaie d'échange. Mais pourquoi l'ont-ils accepté ? Il semblerait que le beurre ait été une marchandise très demandée en raison de sa consommation quotidienne dans certaines régions du monde au cours de l'histoire.

Remarquons qu'historiquement, les premières monnaies étaient à la fois des marchandises et des monnaies. Le beurre pouvait être accepté comme monnaie car on savait qu'on allait soit l'utiliser pour notre consommation personnelle, soit l'échanger facilement contre d'autres types de marchandises. L'une des qualités du beurre en tant que monnaie était sa liquidité, c'est-à-dire sa capacité à s'échanger facilement entre individus. De plus, il pouvait être divisé en quantités adaptées à notre usage ou à nos échanges, ce qui le rendait encore plus liquide (facilement échangeable ou acceptable).

Cependant, un bémol se présente avec le beurre. Supposons que je ne veuille pas acquérir d'autres produits sur le marché et que je me retrouve avec un excédent de beurre. Il serait alors nécessaire de stocker ce surplus. La qualité du beurre à se conserver dans le temps et l'espace n'est pas optimale, surtout à une époque où les congélateurs et réfrigérateurs n'existaient pas. Ainsi, le beurre ne possédait pas cette qualité de valeur refuge au fil du temps, c'est-à-dire cette capacité à rester intact avec le temps au cours des années dans la perspective de son échange ou de sa consommation future.

C'est pourquoi, au fil du temps, les métaux précieux se sont imposés. Ces monnaies étaient acceptées par tous en raison de leurs qualités marchandes. L'argent et l'or étaient

¹ Intéressez-vous aux travaux de l'anthropologue David Graeber qui a étudié les échanges au sein de certaines tribus essentiellement via des dons ou échanges de services et d'entraide. Ces questions sont posées en guise d'éveil de notre curiosité et d'élargissement de notre problématique monétaire sans pour autant que ce soit le cœur de notre sujet.

très convoités et considérés comme des biens précieux. Cependant, le caractère précieux n'est qu'une référence dans l'esprit humain. Par exemple, d'autres civilisations possédaient énormément d'or, mais préféraient utiliser des coquillages¹ comme monnaie d'échange. Ils auraient pu utiliser l'or mais les coquillages avaient une plus grande valeur à leurs yeux et allaient au-delà de la simple fonction monétaire en ayant aussi une symbolique sociale (offrande durant un mariage ou représentation d'un certain statut social pour n'en citer que deux).

Un dernier élément essentiel à souligner concernant les qualités d'une monnaie est qu'elle doit être en quantité finie. En effet, si une monnaie était infinie, les prix des autres marchandises par rapport à celle-ci ne pourraient pas être fixés, ou deviendraient eux aussi infinis. Diviser ou multiplier par l'infini n'entraîne aucune valeur finie si l'on considère cette monnaie comme dénominateur commun². Pour expliquer cela simplement, imaginez que vous marchiez et trouviez de l'argent par terre sans effort. Personne ne serait disposé à vous l'échanger, car chacun pourrait facilement en trouver, rendant cette monnaie sans valeur. Ainsi, on commence à comprendre que la rareté d'une monnaie augmente sa demande et sa capacité à être échangeable facilement.

Ces exemples ci-dessus nous rappellent que les premières monnaies étaient à la fois des marchandises et des monnaies. Cependant, le beurre présentait des limites : sa durée de conservation était faible, ce qui a conduit à l'usage de métaux précieux au cours de l'histoire, plus durables dans le temps et par conséquent considérés comme des valeurs refuges plus fiables que des éléments comestibles.

L'or, en particulier, a gagné en popularité pour sa rareté et sa résistance à la détérioration face au temps, bien au-delà de son caractère attrayant pour l'être humain. C'est un bien convoité, mais sa valeur dépend de la perception humaine. L'histoire nous a aussi montré que des civilisations valorisaient d'autres monnaies, comme les coquillages, tout en étant désintéressés de l'or comme nous l'avons souligné précédemment. Cet exemple est très significatif dans la définition d'une monnaie. Il est nécessaire d'avoir confiance³ dans le sous-jacent monétaire, ou bien d'alimenter une illusion commune dans ce potentiel

¹ Dès avant notre ère, des coquillages comme les Cauris ont servi de moyen de paiement et leur possession constituait un signe tangible de prospérité et de puissance. Ils ont conservé ce statut jusqu'au 20^{ème} siècle. Toutes les caractéristiques que l'on attend d'une monnaie, la solidité, la maniabilité, la divisibilité et le fait qu'elle soit facilement identifiable se retrouvent dans ces petits coquillages. Comparés à des produits alimentaires, par définition périssables, ou à des plumes, qui pourraient être attaquées par la vermine, ils supportent aisément les manipulations, sont petits et donc faciles à emporter.

² J'entends par dénominateur commun la capacité qu'à la monnaie de passer d'une marchandise à une autre de manière mesurée. Une télévision vaut 100 euros et un livre dix euros. Par conséquent, la télévision vaut dix fois plus cher que le livre ce qui instaure un rapport entre les marchandises possible grâce à la monnaie qui sert d'échelle de mesure et de comparateur.

³ Il est essentiel qu'une monnaie inspire confiance grâce à ses caractéristiques, car elle doit permettre de convertir une marchandise en un pouvoir d'achat futur équivalent. En effet, après un échange, vous vous attendez à pouvoir utiliser cette même somme d'argent acquise à tout moment dans le futur pour obtenir un bien équivalent à la marchandise que vous avez échangée contre cette quantité de monnaie. Si la monnaie ne possède pas les attributs ou garant(s) nécessaires pour faciliter ces transferts de pouvoir d'achat et de confiance, elle ne sera pas acceptée par la société et ne sera plus considérée comme une véritable monnaie.

candidat monétaire, sans quoi sa disqualification serait immédiate au sein d'une société. Si cette monnaie ne réussit pas à contenir cette confiance cristallisée entre tous les individus l'échangeant, ce ne serait plus une monnaie. Si vous commencez à considérer que le billet de 50 euros entre vos mains n'est que du papier perfectionné et qu'il n'a aucune valeur intrinsèque à vos yeux, celui-ci n'aura plus aucune valeur et ne se réduirait qu'à l'usage que l'on peut faire de ce papier. Vous insufflez une confiance en ce billet car son garant est la puissance publique par le truchement de la banque centrale ; la puissance publique vous impose ce papier à titre de monnaie pour quasiment toutes transactions marchandes¹.

C'est ainsi que l'or s'est imposé au fil du temps. L'or ne subit aucune détérioration et conserve sa valeur à travers les âges. C'est une marchandise très liquide, car elle est fortement demandée par les peuples et les sociétés. Je vous encourage à lire l'ouvrage précédemment cité en début d'écrit qui développe plus en profondeur l'évolution de la monnaie de manière vulgarisée. Par ailleurs, l'or a aussi une valeur marchande dans le sens où les gens souhaitent se l'approprier comme objet d'ornement, que ce soit sous forme de colliers ou de bijoux. En outre, l'or est un excellent conducteur de chaleur et d'électricité, ce qui en fait un matériau précieux pour les applications électroniques et se trouve en quantité finie sur Terre. Tous ces éléments donnent à l'or une valeur intrinsèque non nulle contrairement au billet papier ou encore au bitcoin. Ce critère de finitude sera très important par la suite dans le développement de l'outil monétaire. De même, l'or ne peut être dupliqué et les gisements d'or se découvrent au sein de la nature aléatoirement aux quatre coins du monde, ce qui ne permet aucune emprise totale sur cette monnaie-marchandise.

Monopole souverain sur la monnaie et inflation

Pourquoi la monnaie devrait-elle être sous la tutelle d'un État ou d'une institution telle qu'une banque centrale, plutôt que d'être considérée comme un bien commun géré par tous ? En effet, dans le cadre de l'économie néolibérale, on affirme souvent que toutes les entreprises et marchandises devraient être le résultat du marché et se réguler d'elles-mêmes. Pourtant, des politiques d'impression monétaire² sont de plus en plus fréquemment mises en œuvre par certaines institutions éco-politiques, souvent sans consultation du peuple, lequel devra ensuite rembourser cet acte d'impression monétaire par le biais d'impôts plus élevés, de prix croissants et une dépréciation de son pouvoir d'achat par la dépréciation de la monnaie (triple impact). De plus, il semble qu'il n'y ait pas suffisamment de travail de vulgarisation sur la monnaie et ses mécanismes vis-à-vis

¹ On néglige ici le cas du bénévolat et d'autres situations similaires qui pourraient se soustraire à cette règle.

² Ces politiques monétaires viennent à l'encontre du principe de régulation du marché par lui-même aboutissant à une dérégulation des prix des marchandises. Un exemple simple pourrait être les politiques de création monétaire pendant la pandémie Covid ayant résulté sur une surévaluation des actifs telles que les actions peu de temps après (action Tesla atteignant les 800 dollars).

du public. Pourquoi n'y a-t-il pas d'efforts pour mieux informer les citoyens sur ces questions cruciales qui les concernent directement ?¹

Il est essentiel de comprendre certains mécanismes, notamment le processus inflationniste et ses conséquences, pour les développements futurs. L'inflation est, par définition, l'augmentation de la masse monétaire dans un système économique. Cette augmentation peut entraîner une hausse des prix si elle est injectée dans l'économie réelle. Prenons un exemple pour illustrer l'impact de la création monétaire sur l'économie. Imaginons que deux individus possèdent un pouvoir d'achat identique, leur permettant d'acheter un kilo de bananes au prix de 10 euros par mois. Le marchand, quant à lui, ne dispose que de l'équivalent de 20 euros de marchandises par mois. Ainsi, chacun de ces deux individus achète chaque mois 10 euros de bananes.

Supposons maintenant que l'on crée une masse monétaire supplémentaire de 10 euros dans le portefeuille de l'un de ces deux individus, qui décide de les utiliser pour acheter deux fois plus de bananes. Le marchand vendra donc la majorité de ses bananes à cette unique personne ayant à présent un pouvoir d'achat accru. Lorsque l'autre individu se présentera au kiosque pour acheter ses 10 euros de bananes, il ne trouvera plus de bananes disponibles. Face à cette augmentation de la demande, le marchand verra dans cette situation la possibilité d'augmenter le prix du kilo de banane. La plupart des gens expliquent la fluctuation des prix d'un produit par la loi de l'offre et de la demande. Cependant, d'autres facteurs sous-jacents peuvent également influencer ces variations. L'augmentation de la masse monétaire dans un portefeuille comme dans l'exemple ci-dessus peut en être une illustration. Le problème de la loi de l'offre et de la demande, pour moi, me paraît comme un fourre-tout, telle que la main invisible d'Adam Smith, qui permettent de justifier tout et n'importe quoi, comme si cela découlait tout simplement d'un ordre naturel que l'on doit accepter sans remettre en question.

L'exemple précédent met ainsi en lumière l'impact de l'injection d'une nouvelle masse monétaire dans l'économie réelle. Deux points importants en découlent : si la personne avait gardé ces 10 euros sous le matelas sans acheter toutes les bananes, cela n'aurait rien changé à la situation, et le prix du kilo de bananes serait resté le même. Cela souligne la nécessité d'introduire cette masse monétaire dans l'économie « réelle » pour impacter les prix à la hausse. Le deuxième point, tout autant crucial, est de noter que le terme « inflation » ne désigne pas l'augmentation des prix comme les journalistes² le disent à tout va, mais plutôt l'augmentation de la masse monétaire dans le système

¹ L'accès au monde de la finance à travers des chaînes gratuites (BFM Business par exemple) ou des applications d'investissement sont de plus en plus mises à disposition au cours des dernières années pour impliquer le plus grand nombre dans ce système, le rendant de moins en moins contestable par l'individu car devenant lui-même un bénéficiaire de celui-ci. Le marché financier légitime ainsi monnaie-dette provenant de l'impression monétaire par un phénomène de répétition incessante de la même légende.

² Nous vivons à une époque où le sens des mots est également utilisé comme un outil pour véhiculer certaines idéologies, orienter notre système de pensée, ou créer des écrans de fumée. Réduire l'inflation à une simple augmentation des prix permet ainsi d'éluder la dimension de la monnaie en tant qu'objet monétaire et tous les mécanismes qui lui sont associés, maintenant ainsi le public dans l'ignorance face au pouvoir monétaire.

global. Cette augmentation peut entraîner une hausse des prix, mais uniquement si elle est introduite dans l'économie réelle.

Ce processus d'inflation a des conséquences à long terme. L'impression de monnaie, notamment en réponse à des crises comme celle de 2008 ou celle du Covid, entraîne une dévaluation de la monnaie (après introduction dans l'économie réelle). L'exemple du Covid sera détaillé plus tardivement. Cela pousse les personnes averties des mécanismes monétaires à prendre les devants et rechercher des alternatives à la monnaie fiat¹, telles que l'or ou d'autres actifs qui sont corrélés négativement avec la monnaie fiduciaire avant que la dépréciation de la monnaie se ressente dans l'économie réelle. Les portefeuilles financiers ont toujours tendance à avoir en moyenne 25% de leur actif en or pour diversifier leur risque et compenser la potentielle baisse du pouvoir d'achat de la monnaie fiat.

Dans le domaine financier, il est bien connu que lorsque le dollar se déprécie de manière significative en raison de politiques monétaires expansionnistes², l'or aura tendance à s'apprécier. Concrètement, cela se traduit par un transfert de confiance d'un actif à un autre. Lorsque la valeur du billet papier chute et qu'il ne parvient plus à maintenir votre pouvoir d'achat, souvent parce qu'il ne respecte plus le principe de finitude (ou de masse monétaire constante dans l'économie réelle), les individus se tournent vers l'or comme valeur refuge, ce qui fait grimper son cours sur les marchés financiers.

Les fluctuations de la valeur de l'or résultent essentiellement d'un transfert de confiance vers un actif jugé plus apte à préserver votre pouvoir d'achat acquis dans le passé³. Personne ne souhaite se retrouver avec un euro qui, autrefois, permettait d'acheter quatre baguettes et qui ne permet aujourd'hui d'acheter qu'un bonbon. Acheter de l'or avant que l'euro ne s'effondre vous permettrait de conserver un pouvoir d'achat suffisant pour acquérir ces quatre baguettes, voire plus, après dépréciation de la monnaie. En effet,

¹ Monnaie fiduciaire ou encore monnaie « fiat » sont des synonymes. Fiat désignant le fait que la monnaie n'est adossée à aucun actif sous-jacent tel que l'or par exemple. C'est une monnaie totalement artificielle. Parfois, on fait la distinction entre monnaie fiduciaire et fiat en soulignant que la monnaie fiduciaire est généralement adossée à un actif tangible tel que l'or ou d'autres actifs tangibles.

² On peut comparer l'augmentation de la masse monétaire à une dilution. Supposons que vous ayez deux verres, l'un de café et l'autre de lait. Si l'on verse du lait dans le verre de café, le café se verra dilué et moins intense. Cela est pareil avec la monnaie. A un instant t donnée, la masse monétaire totale dans le marché devrait synthétiser tout le pouvoir d'achat des individus. Imaginons que 100 billets représentent 100 heures de travail. Un billet équivaut donc à une heure de travail. A présent, insufflons 100 billets supplémentaires dans l'économie. Nous avons l'équivalent de 200 billets pour 100 heures de travail. Un billet synthétise maintenant essentiellement une demi-heure de travail d'où la baisse du pouvoir d'achat par unité de billet qui en résulte. L'augmentation de la masse monétaire dans le système économique réel tend à réajuster en continu l'équilibre masse monétaire/pouvoir d'achat. Cependant, en réalité, les mouvements de masses monétaires ne sont pas facilement traçables et le peuple se retrouve toujours dernier informé de la dépréciation de ce billet juste en faisant face à l'augmentation des prix. On ne vous indiquera jamais que cela est dû à de l'impression monétaire, mais que cela est la conséquence de certaines guerres ou crises aboutissant à de la rareté de marchandises ou d'énergie (la loi de l'offre et de la demande est encore fallacieusement convoquée pour justifier cela).

³ En effet, vous avez travaillé 100 heures au cours de ces derniers mois et l'on vous paie 50 grammes d'or en échange de ces heures travaillées. Par finitude de l'or, celui-ci conservera globalement toujours votre pouvoir d'achat équivalent à 100 heures de travailles dans le futur.

supposons qu'un gramme d'or vaille un euro. Vous détenez un euro pour acheter vos 4 baguettes quotidiennement. Vous pressentez la dépréciation de la monnaie fiat suite à des politiques d'impressions monétaires en grande proportion face à la monnaie déjà en circulation. Vous décidez donc d'acheter une once d'or pour 1 euro (or qui est en quantité finie sur Terre). La monnaie se déprécie l'instant d'après et vaut 1 once d'or pour 10 euros. Les prix se voient impactés eux aussi à la hausse avec le prix de la baguette qui passe à 2,50 euros. Avec l'once d'or que vous avez acquise et qui vaut à présent dix euros, vous pouvez acheter vos 4 baguettes habituelles et bien plus encore. Si vous aviez conservé votre euro, votre capacité d'achat serait inférieure à une demi-baguette, bien malheureusement. Cela est juste à titre d'exemple, mais en définitive, le marché dans sa totalité regorge de différents actifs plus ou moins corrélés négativement à la monnaie fiat rendant le transfert de confiance particulièrement divers.

En parallèle, d'autres investisseurs choisissent de placer leur confiance dans l'immobilier ou la terre, considéré aussi comme une valeur refuge lorsque la monnaie se dévalorise. Imaginons que vous disposiez de 10 millions d'euros et souhaitiez les investir dans un actif corrélé négativement à la monnaie fiat avant sa dépréciation. Acheter 10 millions d'euros d'or pourrait s'avérer compliqué, sans compter les questions de sécurité liées à son acquisition et sa conservation. Opter pour l'achat d'un ou plusieurs appartements serait plus judicieux : personne ne peut s'échapper avec votre maison. De plus, ces personnes auront la garantie d'un toit, de revenus locatifs ou d'une appréciation naturelle de l'immobilier ou du foncier en raison de leur rareté.

L'effet d'achat massif d'appartements par ces investisseurs avisés entraînerait, selon la loi de l'offre et de la demande, une augmentation des prix immobiliers. Cependant, ici la loi de l'offre et de la demande n'est que le résultat d'acte de gens avisés face à une future dépréciation de la monnaie due à une impression monétaire accrue. Le fil d'implication est très important est ne devrait pas être absorbé dans sa globalité comme résultat de la loi de l'offre et de la demande, ce qui serait totalement aberrant. Parallèlement, la dévaluation monétaire ferait également grimper le prix de toutes les marchandises sur le marché¹ (immobilier inclus) laissant ces investisseurs doublement

¹ Achetons ensemble un appartement à 10 millions d'euros avant que la monnaie ne se dévalue en raison d'une forte augmentation de la masse monétaire par impression. Une fois l'appartement acquis, nous organiserons une crémaillère, promis! Après la dévaluation, votre bien pourrait valoir, par exemple, 14 millions d'euros. Il est important de noter que ce n'est pas le bien qui a pris de la valeur, mais l'euro qui s'est déprécié. En effet, pour rétablir l'équilibre entre cet euro dévalué et votre bien, son prix devra augmenter. Parallèlement, dans l'imaginaire collectif, cette hausse constante et significative des prix de l'immobilier, sera justifié principalement encore une fois par la loi de l'offre et de la demande. De plus, les politiques chercheront à masquer la dépréciation monétaire en promouvant le modèle de propriétaire avec des prêts attractifs. Sans oublier l'influence des réseaux sociaux et le statut social que vous aurez en tant que propriétaire, cela créera une dynamique puissante à l'origine d'une bulle immobilière. Un élément clé à souligner est que lorsqu'on achète une maison avec un prêt immobilier, la banque détient juridiquement le bien tant que le prêt n'est pas entièrement remboursé. Ainsi, dans son bilan comptable, votre bien immobilier apparaît parmi ses actifs, c'est-à-dire les biens ou richesses qu'elle possède. Il est important de bien comprendre cela, car la banque utilise vos biens, qui lui appartiennent tant que le prêt n'est pas réglé, comme garantie pour emprunter ou acquérir d'autres actifs financiers. Plus elle accorde de prêts, plus elle détient de biens immobiliers, ce qui lui permet ensuite d'emprunter sur les marchés financiers en utilisant la valeur totale de ces biens comme garantie. Par exemple, si vous voulez acheter une voiture avec un

gagnants. En effet, je transfère dans un premier temps mon pouvoir d'achat dans la pierre avant que mon billet ne se dévalue. Le deuxième impact sera l'appréciation de votre bien due à la dépréciation de la monnaie, mais en réalité, vous avez essentiellement préservé votre pouvoir d'achat par cet acte. Le seul phénomène permettant de vous faire gagner un pouvoir d'achat supplémentaire serait l'accroissement de la demande de biens immobiliers, ce qui entraînerait une hausse supplémentaire de la valeur de votre bien. Par exemple, vous achetez un bien avant la dépréciation de votre monnaie fiat à 1 million d'euros. Celui-ci, après la dépréciation de la monnaie, pourrait atteindre 1,2 million d'euros. Mais attention, vous n'avez rien gagné en pouvoir d'achat avec cette hausse de la valeur de votre bien. En effet, si vous revendez votre bien à 1,2 million d'euros, la hausse des prix généralisée due à la dépréciation de la monnaie fera que, finalement, vos deux cents mille euros supplémentaires compenseront principalement l'augmentation des prix dans l'ensemble de l'économie. Cependant, si une seconde ruée vers l'achat immobilier se produit, stimulée par une prise de conscience de la hausse globale de l'immobilier, cela pourrait entraîner une seconde vague¹ d'appréciation de ces biens. Cela proviendrait de gens qui voudraient tirer profit de cette hausse soudaine de l'immobilier pour pouvoir eux aussi surfer sur la vague et revendre à la hausse dans un futur proche. Cela aurait cette fois-ci pour conséquence une seconde hausse des biens immobiliers stimulée par une demande reposant sur la première vague d'achat de biens immobiliers déclenchée par des investisseurs avisés des processus de dévaluation monétaire². Ainsi, la deuxième vague repose essentiellement sur une vision de l'évolution du marché immobilier sans pour autant en comprendre les causes réelles, car leur unique motivation est le profit en grande majorité. Plus vous mettrez de temps à acheter votre bien et plus vous en sortirez perdant avec la hausse des prix créant une sorte de schéma de Ponzi ou encore une bulle, car les vagues subséquentes à la première ne sont que spéculatives.

Monnaie et pandémie

Pour revenir brièvement sur le cas du Covid qui sera étayé ultérieurement, toutes les hausses que vous avez pu observer après cette période découlent essentiellement de l'impression monétaire mise en place pour faire face à cette crise. Imprimer de la monnaie revient à s'endetter pour l'avenir, car cette dette doit être remboursée. Cette impression a eu un triple impact sur les citoyens de la zone euro dans sa grande majorité :

- Diminution du pouvoir d'achat de l'euro
- Hausse du prix des biens et des services,
- Augmentation des impôts et taxes permettant de combler en partie cette dette.

prêt de 10 000 euros, vous pouvez déposer une montre d'une valeur équivalente en gage de ce prêt, tout en la conservant. Plus vous possédez de montres, plus vous pouvez emprunter de voiture par rapport.

¹ A noter que cette deuxième vague ne provient pas d'une compréhension de la dépréciation monétaire mais essentiellement d'une prise d'information des prix du marché immobilier qui sont à la hausse et qui vont pousser la masse à investir pour potentiellement en tirer un bénéfice à la revente plus tardivement ou recevoir des revenus locatifs.

² Dévaluation monétaire par impression monétaire.

Je parle des effets directs mais n'oublions pas les coupes budgétaires¹ se répercutant sur d'autres avantages non financiers que vous déteniez auparavant. L'accès aux soins médicaux s'est vu de plus en plus réduit, tandis que la qualité des services publics se sont dégradés quand ils n'ont pas été, pour certains, privatisés.

Le peuple s'est retrouvé perdant. En revanche, les quelques initiés qui ont compris les processus monétaires basiques suite aux politiques d'impressions monétaires annoncées durant l'épisode du Covid ont pris les devants. Ils ont transféré leur confiance vers d'autres objets de confiance tels que l'or, qui était autrefois une monnaie, ou encore la pierre, ainsi que des actifs financiers comme les actions².

Si tout le monde conservait des billets dont la valeur se déprécie sans se tourner vers l'or par exemple, la valeur de l'or ne connaîtrait pas d'augmentation. En parallèle, la monnaie tendra vers une valeur intrinsèque nulle et toute votre richesse/pouvoir d'achat concentrée dans ces billets pourrait s'évaporer. Bien entendu, cela est un cas extrême, car personne ne souhaite conserver un actif se dévalorisant³ jusqu'à valoir zéro.

Monnaie et confiance

En outre, une idée importante à retenir est que l'économie repose d'abord sur un socle de confiance, véhiculée par différentes classes d'actif, avant même de s'appuyer sur des modèles mathématiques. Sans cette confiance généralisée, les modèles financiers ne peuvent fonctionner. Cela se vérifie lors des crises financières, qui mettent en évidence une rupture de confiance locale se propageant à l'ensemble du système financier, la rendant systémique et entraînant ainsi une crise générale. L'exemple de la crise de 2008 est parlant. La crise des *subprimes* résulte d'une mauvaise évaluation des dossiers des emprunteurs. Plus précisément, les banques commerciales ont accordé des prêts immobiliers à tout individu se présentant à leur guichet, indépendamment de leur

¹ Ces coupes budgétaires passent souvent par des processus de semi-privatisation ou de privatisation totale. Les justifications politiques de ces privatisations se fondent souvent sur l'idée d'une utilisation excessive des privilèges par la population due à l'État-providence. Mensonge ou vérité ? Prenons le cas des impôts et de la TVA qui subventionnent en grande partie cet État-providence. Tout le monde a tendance à mettre en avant le fait qu'il paie des impôts pour se positionner comme prioritaire dans la société française face à ceux qui n'en paie pas. En parallèle, la TVA—qui est de 5 % pour les produits alimentaires et de 20 % pour les marchandises—ne fait aucune distinction de race, d'origine ou de religion, et tout le monde y contribue en France, même ceux qui vivent dans l'illégalité, car ils doivent se nourrir et se vêtir. Annuellement, la TVA représente une rentrée de 125 milliards d'euros, contre 25 milliards pour les impôts en période normale mettant à plats tous les argumentaires pointant du doigt les classes minoritaires ne payant pas l'impôt et ceux en situation d'illégalité. Des écrans de fumée sont donc créés pour diviser les différentes classes de la population et détourner l'attention de la véritable source du problème : une impression excessive de monnaie et une mauvaise redistribution de la dette.

² Selon le contexte, les actions peuvent être plus ou moins volatiles, tandis que les obligations peuvent devenir désavantageuses, notamment lorsqu'elles affichent un rendement négatif, comme cela a été le cas entre 2012 et 2023 par exemple.

³ Historiquement, il est arrivé à plusieurs reprises que des monnaies se sont effondrées au point de ne plus rien valoir du tout. L'Allemagne a vu deux fois sa monnaie s'effondrer au cours du XX^{ème} siècle ! Les Allemands qui n'avaient pas transféré leur pouvoir d'achat emmagasiné dans ces billets vers d'autres actifs stables à cet instant ont pratiquement tout perdu. De l'or ou des diamants vous auraient bien aidé à vous procurer de la nourriture ou un toit dans ces conditions, mais la confiance dans la monnaie-papier à ce moment de l'histoire ne valait plus rien et ne vous permettait donc plus d'acquérir quoique ce soit. Des brouettes de billet ne vous donnaient accès qu'à de simples aliments si vous étiez chanceux.

capacité à rembourser leur prêt. Ainsi, il était possible de demander un prêt sans avoir une situation professionnelle stable ou des revenus solides. Ces prêts étaient accordés car tout le monde pariait sur un marché immobilier en pleine croissance.

De plus, ces prêts ont été titrisés et intégrés dans le marché financier par la suite à travers des instruments complexes, masquant leur fragilité tout en étant globalement notés comme des prêts de bonne qualité. La titrisation de ces prêts a permis à différents investisseurs internationaux de les acquérir rendant ainsi la situation systémique. Cependant, il ne fallut pas longtemps avant que cette fissure provenant d'une mauvaise notation des prêts ne se transforme en une faille majeure, se propageant rapidement dans ce système de confiance financier international.

Finalement, la rupture de confiance est le résultat d'une notation mensongère qui a pris de court les modèles mathématiques, basés sur des informations en partie erronées, les rendant obsolètes au moment où la crise éclata. La confiance est essentielle pour la viabilité de ces modèles mathématiques, car elle permet de fixer des variables avec une certaine certitude. Sans cette confiance, les modèles perdent de leur pertinence et de leur efficacité, rendant leurs prédictions incertaines, voire erronées.

Ainsi, nos sociétés modernes sont construites sur un socle de confiance, un élément essentiel qui permet aux individus, aux institutions et aux gouvernements d'interagir de manière fluide et harmonieuse. La confiance garantit que les échanges économiques, les relations sociales et les systèmes politiques fonctionnent de manière prévisible et sécurisée. Sans cette confiance, les mécanismes sociaux et économiques commencent à se désintégrer, ce qui peut entraîner des perturbations à grande échelle.

Le non-respect de cette confiance, que ce soit à travers la corruption, la manipulation de l'information, ou des comportements destructeurs au sein des institutions, peut créer un climat d'incertitude et de méfiance. Cela peut entraîner des crises locales, telles que des conflits sociaux ou des bouleversements économiques, mais aussi des crises globales, comme des tensions géopolitiques ou des déséquilibres mondiaux. En résumé, la confiance est le ciment qui maintient ensemble l'ordre social, et lorsque ce ciment se fissure, les conséquences peuvent être profondes et étendues.

La monnaie dépasse le cadre de la science mathématique, à laquelle on a tendance à la cantonner, sans prendre en compte le domaine politique qui détermine la politique monétaire, laquelle joue un rôle fondamental dans l'impulsion économique. La monnaie est intimement liée à l'économie politique. De plus, le domaine de la finance, où la monnaie circule à grands flots avant de ruisseler dans l'économie réelle, est principalement constitué de monnaies-dettes. Cette finance, qui semble très mathématique¹, est en réalité affectée par ces choix monétaires venant des différentes banques centrales dans le monde. Nous l'explorerons davantage par la suite.

¹ Il est normal que certains affirment que leur modèle fonctionne bien. Dans un système où de nombreux modèles reposent sur les mêmes postulats ou hypothèses liés au marché, les résultats de ces modèles approximeront bien la réalité tant que les marchés restent sereins. Toutefois, en cas de perturbation majeure et imprévue, l'émotion

Par ailleurs, bien au-delà de comprendre les mécanismes monétaires et jeux de confiances qui y sont associés, il faut aussi avoir le courage de sortir du système de confiance associé à la monnaie fiduciaire ou numérique et de se diriger vers un autre système de confiance plus stable quand cela est nécessaire. L'illusion dans la monnaie-papier est tellement encrée dans l'imaginaire collectif qu'il est difficile d'aller vers un d'autres actifs plus solides quand cela s'impose et s'avère parfois vital. Cela révèle peut-être le système de pensée d'une grande partie de la population qui ne souhaite pas prendre de risques de par ses origines socio-économiques l'inscrivant ainsi dans un moule où seule la monnaie fiat est viable. Ce constat est de moins en moins vrai à l'heure actuelle avec l'arrivée des cryptomonnaies dans l'économie réelle où l'individu lambda est moins averse au risque en transférant pour diverses raisons son pouvoir d'achat de la monnaie fiat vers les cryptoactifs.

Voici une petite question pour les amateurs d'investissement : croyez-vous vraiment détenir de l'or si vous ne possédez que des bons d'or dans votre portefeuille financier¹ ? Qui vous garantit que vous pourrez échanger ces Bons contre de l'or physique en cas d'effondrement du marché ? Qui vous assure que, par le même processus monétaire, il n'y a pas plus de bons d'or émis que d'or disponible, laissant ainsi certaines personnes sans or si tout le monde venait à demander leur or en même temps² ? Derrière ces bons d'or se cache de la « confiance » synthétisée par l'objet lui-même (le bon d'or), dont le garant est tiers, à savoir les marchés financiers.

En parlant de cette capacité à dupliquer des véhicules de confiance, revenons à la monnaie. La possibilité d'imprimer de la monnaie est un pouvoir crucial pour un État, car elle influence la souveraineté et la politique économique de celui-ci. Le passé montre que, jusqu'au XX^{ème} siècle, la monnaie papier était souvent adossée aux métaux précieux. Ce système a cependant évolué en passant par différentes étapes ; le siècle dernier a été un tournant dans cette mutation.

Ainsi, après avoir présenté certains mécanismes monétaires, nous allons maintenant examiner l'évolution de la monnaie-dette au cours du XX^{ème} siècle en passant de la monnaie métallique à la monnaie fiduciaire.

prendra le dessus, rendant ces modèles mathématiques inefficaces. C'est pourquoi certaines startups de gestion de portefeuille des années 70 ont intégré des variables dans leurs modèles prenant en compte le côté émotionnel des individus pour rendre leurs modèles plus réalistes.

¹ Un portefeuille idéal, bien connu et conçu par Harry Brown, demeure fiable sur tous les marchés financiers. Il se compose d'un quart d'or, d'un quart d'obligations à long terme, d'un quart de liquidités et d'un quart d'actions. Sans la part dédiée à l'or, ce portefeuille n'afficherait pas une telle résilience face aux diverses évolutions de marché dans le temps. Une analyse des dernières décennies montre non seulement une résilience indéniable de ce portefeuille, mais également une rentabilité toujours supérieure ou égale à l'inflation.

² Il existe effectivement 128 bons d'or pour chaque lingot d'or en circulation sur les marchés financiers. En d'autres termes, un lingot d'or a été virtuellement vendu à 128 personnes, ce qui signifie qu'il est théoriquement détenu par 128 individus différents. Imaginez maintenant que vous vendiez votre voiture à 128 personnes différentes en même temps. Une telle situation serait tout simplement irréaliste dans l'économie réelle et vous exposerait directement à des poursuites judiciaires.

De la monnaie métallique à la monnaie fiduciaire

Duplication du véhicule monétaire au cours de l'histoire

Jusqu'au XX^{ème} siècle, l'utilisation de métaux précieux pour le commerce coexiste avec la monnaie papier¹. Cette dernière a été introduite en France pour la première fois au XVIII^{ème} siècle par John Law², un sujet intéressant à explorer³.

Jusqu'au milieu du XX^{ème} siècle, la monnaie-papier était corrélée à des métaux précieux, principalement l'or. Chaque billet indiquait que l'État était redevable d'une certaine quantité d'or. La monnaie-papier a été préférée pour sa facilité de transport et sa capacité à être dévaluée, alors que l'or ne peut pas être créé et multiplié. Historiquement, la dévaluation des pièces d'or se faisait déjà par une diminution de leur masse unitaire⁴.

Par exemple, une pièce d'or d'un gramme peut être altérée pour peser 0,9 gramme. Bien qu'elle ait toujours une valeur faciale de 1 gramme, sa valeur réelle est inférieure. Cela peut nuire à la confiance dans ces pièces. Si une personne détient des pièces altérées, elle aura tendance à vouloir s'en débarrasser à leur valeur nominale, craignant de ne plus pouvoir les échanger si la confiance s'effondre. Ce phénomène est connu sous le nom de loi de Gresham : « *la mauvaise monnaie chasse la bonne monnaie* », car les individus préfèrent se défaire de la monnaie la moins fiable, car potentiellement inéchangeable dans le futur, au bénéfice d'un véhicule monétaire plus fiable.

Cette technique, que j'appelle l'effet miroir, est fréquemment employée. Elle permet de dévaluer des marchandises sans recourir à une augmentation visible des prix, ce qui pourrait alerter le consommateur. Par exemple, une boîte de gâteaux au chocolat peut voir son poids passer de 350 grammes à 300 grammes sans que son prix ne change. Ainsi, le vendeur n'a pas besoin de justifier une hausse de prix, tout en tirant un profit réel des 50 grammes de marchandises en moins à prix figé.

En outre, le vendeur s'efforce de conserver la même taille de boîte pour que l'apparence reste identique à celle des 350 grammes, évitant ainsi que l'acheteur ne remarque la différence. Cette stratégie trouve un écho dans le cas d'une pièce d'or de 0,9 gramme, qui doit ressembler à une pièce d'un gramme. Si ce n'est pas le cas, le vendeur pourrait rapidement commencer à douter de sa valeur réelle, remettant ainsi en question son acceptation lors des échanges.

En somme, nous avons examiné les processus de dévalorisation de la monnaie. Le premier consiste à créer davantage de monnaie sur le marché, ce qui est réalisable avec

¹ La monnaie-papier étant adossée aux métaux précieux jusqu'au milieu du XX^{ème} siècle.

² Ce personnage amoureux des mathématiques et des jeux de cartes aurait révolutionné les échanges avec l'introduction de la monnaie-papier et des entreprises à actionnariat en France pour le meilleur et pour le pire.

³ Je fais référence ici à un livre recommandé sur les crises financières : « *Il faut taxer la spéculation* ». L'ouvrage examine les schémas de crise, tout en proposant une réponse pour freiner, voire éradiquer la spéculation. La solution suggérée est simple et efficace à mon avis.

⁴ Pièces d'or ou d'autres métaux précieux par ailleurs. L'empire Ottoman a eu pour coutume de dévaluer sa monnaie pour payer le solde de ses soldats autrefois et a toujours eu une politique de dévaluation de sa monnaie en tant que pays exportateur.

la monnaie fiduciaire de manière simple à grande échelle, sans que cela ne soit perceptible par la population directement. Le second implique de réduire la quantité de métal précieux qui sert de base à la pièce de monnaie métallique. L'Empire ottoman a souvent eu recours à cette méthode pour dévaluer sa monnaie et rémunérer ses fonctionnaires. Ces deux processus entraînent une décorrélation entre la valeur faciale et la valeur réelle de la monnaie. La pièce sur laquelle est inscrit 1 gramme d'or (valeur faciale) ne pèse en réalité que 0.9 gramme (valeur réelle).

Quelles en sont les conséquences ? Les premiers qui se rendent compte de la supercherie ne seront pas lésés. En effet, plus une pièce de 0,9 gramme portant une valeur faciale d'un gramme est échangée, plus la probabilité que les gens s'en aperçoivent augmente¹. Dès qu'une personne constate cette décorrélation, la confiance envers ces pièces est sérieusement ébranlée². Les derniers à posséder ces pièces, croyant détenir des pièces d'un gramme, réaliseront finalement qu'elles ne valent que 0,9 grammes et seront lésés de 10%. Remarquons que la magie de l'échange opère toujours... tant que personne ne met en lumière l'escroquerie en question.

Comment peut-on qualifier une telle situation ? Cela peut être considéré comme un vol ou une spoliation de richesse par inflation, si cette dévaluation de la pièce par rognement n'est pas compensée par d'autres actifs³. D'une manière générale, l'inflation est toujours une forme de vol, autrement dit de taxe.

L'outil monétaire sous forme de dette a été un comble pour certains Etats ou certains groupes d'individus qui en ont fait usage pour s'accaparer les richesses d'autrui en toute « légalité ». En effet, après le démantèlement des empires coloniaux au cours de l'histoire, les démocraties ont commencé à émerger, promouvant des valeurs telles que la liberté individuelle, le libre-échange et la paix entre les pays. Parallèlement, des organisations internationales⁴ ont vu le jour, jouant un rôle crucial dans la régulation des relations entre États. Dans ce nouveau cadre, la possibilité de déclarer la guerre à un autre État est devenue soumise à l'évaluation de ces organisations. En effet, les pays membres de l'ONU par exemple pouvaient poser leur veto à des actions militaires (déclaration de guerre) ou imposer des sanctions économiques et diplomatiques en réponse à des conflits à l'échelle internationale.

Dans ce contexte, l'asservissement des pays par la dette a émergé comme un outil particulièrement puissant et insidieux. En effet, ce mécanisme a souvent échappé à l'attention des démocraties et des populations, qui ont eu tendance à considérer ce processus comme une conséquence naturelle des dynamiques de marché. Cette perception erronée a permis à des pratiques de domination économique de prospérer,

¹ Ce phénomène peut être modélisé par une loi de probabilité géométrique.

² ... au point que la monnaie puisse ne plus être acceptée dans les échanges.

³ Je vous vends un produit d'une valeur d'une pièce de 1g d'or et vous me donnez une pièce rognée de 0,9g donc vous devrez me compenser de 0,1g sinon ce serait tout simplement un vol de 0,1g d'or.

⁴ L'ONU a pour objet de s'imposer comme une institution garante de la paix après la Seconde Guerre mondiale.

tout en masquant la réalité des rapports de force en jeu. Nous explorerons cette notion plus en détail dans les sections suivantes.

Emergence de la monnaie-dette

Revenons à présent à l'histoire de la monnaie après cette légère digression. Les monnaies fiduciaires, dont le terme vient du latin « *fides* », signifiant confiance, se distinguent des métaux précieux comme l'or et l'argent, qui véhiculaient une confiance naturelle en raison de leurs qualités physiques. La monnaie fiduciaire, quant à elle, est une monnaie-papier qui nécessite une garantie (donc un garant) pour établir cette confiance. Contrairement aux métaux précieux, le papier ne présente pas toutes les caractéristiques énumérées auparavant. Un contre-exemple simple est que la monnaie-papier peut être facilement dupliquée, ce qui conduit à une dévaluation potentielle ; après tout, il ne s'agit que de papier. Cependant, il est indéniablement plus pratique d'échanger ou de transporter du papier comparativement à des pièces d'or.

À l'origine, les banques, qui fonctionnaient comme des entrepôts garantissant vos dépôts d'or, ont saisi l'opportunité de prêter une partie de leurs réserves d'or en échange d'intérêts. Étant donné que les propriétaires revenaient rarement pour récupérer leur or, ou le faisaient seulement pour une infime partie, les banques ont commencé à émettre plus de monnaie papier que d'or détenu dans leurs stocks. Par exemple, si vous déposiez 2000 grammes d'or, vous receviez 200 billets, chacun ayant une valeur de 10 grammes d'or. Sur ces billets était inscrit que la banque s'engageait à vous restituer 10 grammes d'or.

Pour des raisons de logistique, les gens ont commencé à échanger ces billets, garantis par la banque en tant que tiers de confiance. Ainsi, la monnaie-papier ne véhicule que de la confiance et n'a pas de valeur intrinsèque, si ce n'est celle de servir de combustible in fine, comme Pablo Escobar l'a fait pour réchauffer ses enfants lors d'une cavale. Il est cependant essentiel de comprendre que cette monnaie a gagné en ampleur grâce à l'intermédiation des banques, qui garantissaient à tout moment l'échange de votre billet contre l'équivalent en or inscrit sur le billet. Ce billet s'est donc imposé comme un duplicata des monnaies métalliques tout en possédant d'autres propriétés.

En voyant l'opportunité de mettre en circulation davantage de billets que d'or, les banques ont indirectement contribué à la dévaluation de la monnaie en circulation. Tant que cette augmentation de la masse monétaire ne devenait pas flagrante aux yeux du public, les gens croyaient que ces billets conservaient leur valeur faciale.

Imaginons maintenant que tous les détenteurs souhaitent récupérer leur or. La banque se retrouverait alors en situation de faillite, incapable de rembourser tout le monde. Par exemple, si 1000 grammes d'or sont représentés par 100 billets de 10 grammes d'or, et que la banque décide de prêter 10 billets supplémentaires à la discrétion de ses clients, elle prend un risque en supposant que jamais tous ses clients ne reviendraient simultanément pour réclamer leur or. Dans cette situation, la banque pourrait perdre 100

grammes d'or si tous les clients demandaient leur or en même temps¹. Elle prête donc ces 10 billets supplémentaires avec, par exemple, un taux d'intérêt de 15 %. Ainsi, au-delà de leur rémunération pour le stockage et la protection des dépôts, les banques se sont octroyé une seconde forme de rémunération, augmentant encore leur profit au détriment de la confiance du public.

Au cours de l'histoire, le prêt² a toujours existé, mais il a souvent été interdit par les religions monothéistes. La rémunération par l'argent est prohibée, et vous comprendrez les tenants et aboutissants de cette interdiction au fur et à mesure de notre développement. Pour revenir à l'exemple précédent, le prêt découle d'une création monétaire qui repose sur la confiance dans les fonds détenus par la banque. Ce substitut monétaire qu'est la monnaie-papier, qui s'appuie sur l'actif or à ses débuts, a été détourné vers un usage tout autre : celui du prêt. Cela constitue une première fissure dans la confiance monétaire, la rendant désormais fragile. Ainsi, toute monnaie-papier, à l'origine adossée à un actif ayant une valeur monétaire solide, est à la merci de ceux qui la détiennent³.

Un autre aspect essentiel de la confiance est qu'elle intervient principalement à l'échelle individuelle. Elle repose majoritairement sur l'intention de chaque individu, qui peut toujours détourner tout outil à son gré⁴. Cette capacité à manipuler les instruments disponibles, qu'ils soient financiers ou matériels, souligne la nature intrinsèquement humaine de la confiance. En effet, même les systèmes les plus solides peuvent être corrompus par des intentions malveillantes. Cela pose la question cruciale de la

¹ A l'heure actuelle, si tous les détenteurs de comptes bancaires venaient à retirer leur argent des banques, celles-ci se retrouveraient en faillite quelle que soit la banque. Cela s'avèrerait un meilleur moyen de pression économiques bien plus redoutable que les grèves qui s'étouffent dans le temps et qui n'ont quasiment plus aucun impact sur les politiques.

² Il est impératif que vous élargissiez la notion de prêt à la monnaie-dette sans quoi vous passez à côté de la problématique du développement de cet article. De même, les religions monothéistes, qui définissent l'intérêt comme interdit, bien que mal compris en raison de l'ignorance de l'outil monétaire, vont au-delà du simple prêt avec intérêt en prenant en compte toutes les dimensions possibles de l'intérêt.

³ Pour être plus précis, les banques pourraient remplir leur rôle originel en tant que stockeurs et gardiens de métaux précieux. Toutefois, elles ont également eu la possibilité de détourner une partie de ces fonds à leur propre avantage, en ne rémunérant pas leurs clients pour l'utilisation de ces dépôts. Ainsi, elles ont profité à leur début de la confiance des déposants tout en générant des profits par le biais de prêts et d'autres opérations financières, souvent sans en faire bénéficier directement leurs clients. C'est ainsi que ces fonds, ainsi que la monnaie-papier qui en découle, se retrouvent à la merci de ces institutions. Les banques, en contrôlant la création monétaire et en gérant les dépôts, exercent une influence considérable sur la confiance du public. Cette dynamique soulève donc des interrogations sur la sécurité des actifs des déposants. Lorsque les institutions privilégient leurs intérêts au détriment de ceux de leurs clients, la confiance dans la monnaie papier et dans le système bancaire dans son ensemble peut rapidement s'éroder, exposant les déposants à des risques potentiels à cette époque.

⁴ Rappelez-vous de l'image du couteau posé sur une table, qui laisse transparaître sa totale neutralité. C'est l'usage que l'homme en fait qui en détermine la finalité : il peut être utilisé pour des tâches quotidiennes, comme la cuisine, ou pour des fins plus néfastes, comme blesser ou tuer. Cette métaphore illustre parfaitement le potentiel dual des outils, y compris de la monnaie. En effet, tout comme le couteau, la monnaie elle-même est neutre; ce sont les intentions et les actions de ceux qui l'utilisent qui lui confèrent une valeur morale et éthique. Cette réflexion nous amène à considérer non seulement le fonctionnement de la monnaie, mais aussi les motivations et les comportements des acteurs qui l'entourent.

responsabilité : jusqu'à quel point les individus et les institutions sont-ils responsables des conséquences de leurs actions sur le système monétaire et, par extension, sur la société dans son ensemble ? Cette dynamique de l'intention humaine face aux outils à disposition rappelle que le véritable enjeu réside dans la moralité des choix qui sont faits.

Pour revenir à la monnaie-papier, il est vrai qu'il est plus aisé de manipuler la monnaie papier que l'or, d'autant plus que la monnaie va globalement se numériser dans les dernières décennies. Parallèlement, examinons rapidement l'émergence récente des crypto-monnaies et les détournements qui en ont résulté, entraînant des pertes financières pour des milliers, voire des millions d'individus. L'idée était d'attirer et de s'accaparer votre confiance via deux vecteurs : l'un spéculatif¹, l'autre reposant sur l'argument que la crypto-monnaie en question pouvait être adossée à des actifs positifs pour l'avenir², ce qui la ferait fructifier en s'inscrivant dans une tendance récente et croissante.

Ces transferts de confiance vers des monnaies de substitution, prétendument soutenues par des actifs tangibles, mènent souvent à des escroqueries de grande ampleur. Pourquoi les gens suivent-ils ces tendances ? C'est là l'origine d'un autre problème, qui n'est pas déconnecté de notre sujet, bien au contraire ! N'oubliez pas que la monnaie est, par définition, un transfert de confiance et un lien social. Je vous invite à réfléchir à ces questions : la monnaie nous aide-t-elle à renforcer nos liens de confiance entre individus, ou nous aide-t-elle simplement à renforcer notre confiance envers elle ? Qu'en est-il du lien social lorsque la valeur monétaire prend le pas sur l'individu ? Que se passe-t-il quand une transaction d'un euro laisse transparaître essentiellement un visage neutre chez la personne qui l'encaisse ? Est-ce l'effet de la monnaie en elle-même ou d'une mécanique monétaire particulière ?

Il est crucial de se rappeler que la monnaie n'est qu'un outil, et que l'intention qui l'accompagne en fait un bon ou un mauvais outil. À noter également que le système actuel repose essentiellement sur de la monnaie-dette. Si nous supposons que la mécanique de cette monnaie est à l'origine de certains maux de notre société, il reste encore à le justifier en mettant en lumière les conséquences de cette mécanique et en détaillant la mécanique elle-même.

Dans le prochain numéro, je vous inviterai à nous concentrer sur le XX^{ème} siècle, qui représente un tournant majeur dans l'impérialisme monétaire de la dette et ses conséquences. L'Europe a traversé deux guerres mondiales, une situation qui s'est

¹ Le Bitcoin a ouvert la voie à bien d'autres crypto-monnaies reposant essentiellement sur des schémas de Ponzi ou des « rug pulls » majoritairement.

² Les crypto-monnaies sont souvent présentées comme étant adossées à des révolutions vertes ou écologiques, ou encore à des avancées technologiques prometteuses. Cependant, derrière cette façade attrayante se cachent parfois des schémas de Ponzi. Plusieurs cas récents ont fait la une de l'actualité, illustrant comment certains projets, bien que séduisants en apparence, reposent sur des pratiques frauduleuses. Je vous invite à consulter ces diverses situations pour mieux comprendre les risques associés à ces investissements. Le Bitcoin est un cas à part que l'on analysera plus tard.

révélée être une aubaine pour les États-Unis. En effet, l'Amérique a subi peu de dégâts sur son territoire et a enregistré une perte humaine relativement faible. Bien au-delà de développer son industrie lourde et de dynamiser son économie dans son ensemble, le conflit mondial de 1939-1945 lui a laissé le champ libre pour créer et prendre les rênes du système monétaire international... à son avantage et au détriment du reste du monde.

FINANCIA BUSINESS SCHOOL

FinanciaRech

45 rue de Lourmel

75015 PARIS

Tél : 06 08 58 87 10 | 06 34 17 25 02

anouar.hassoune@financia-bs.com

